

FéminÉtudes

REVUE ÉTUDIANTE PUBLIÉE PAR L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES FÉMINISTES DE L'UQAM
VOLUME 10, N° 1, 2005, 5\$



> FÉMINÉTUDES VOLUME 10 N° 1, 2005

FéminÉtudes est une revue étudiante publiée par l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM

FEMMES ET ÉGALITÉ

- ✦ 5 FEMMES EN RUSSIE par Josianne Gauthier
- ✦ 8 YAWA, NIKA ET MOI par Émeline Pierre
- ✦ 10 FEMMES, POUVOIR ET STATUT par Isabelle Marchand
- ✦ 17 NO WOMAN'S LAND V par Annie Rousseau
- ✦ 18 APPROCHE DE CHRISTINE DELPHY par Gwenaëlle Reyt
- ✦ 22 UNE SEULE NOTE SUFFIT par Marie-Belle Ouellet
- ✦ 24 TRAPÉZISTES ET INVESTISSEMENTS DU GENRE par Magali Sizorn
- ✦ 28 ESSAI SUR L'ÉGALITÉ: «Le règne du silence» par Annie Rousseau
- ✦ 31 L'ÉGALITÉ DANS LE GENRE! par Jonathan Daigle
- ✦ 38 INÉGALITÉ DU PARTAGE DES TÂCHES par Amélie Benoit
- ✦ 40 KINSHASA par Annie Rousseau

ÉQUIPE DE RÉDACTION, COMITÉ ÉDITORIAL & CORRECTRICES

MARIE-CLAUDE LABERGE
maîtrise en travail social

ISABELLE MARCHAND
maîtrise en intervention sociale

MARIE-BELLE OUELLET
baccalauréat en études littéraires

ANNIE ROUSSEAU
maîtrise en études littéraires

FANNIE SAUVÉ
baccalauréat en études littéraires

CONSEILLÈRES

LORRAINE ARCHAMBAULT
agente de recherche & de planification à l'IREF

MARIE-ANDRÉE ROY
coordonnatrice de l'enseignement à l'IREF & professeure de Sciences des Religions 1

GRAPHISTE
KARÈNE LEFEBVRE

IMPRESSION

REPRO-UQAM tirage : 300 copies
dépot légal : Bibliothèque nationale du Québec

POINTS DE VENTE

COOP-UQAM

INSTITUT DE RECHERCHES &
D'ÉTUDES FÉMINISTES DE L'UQAM

Pavillon Berri, local WB-3200
500, René-Lévesque Est
MONTRÉAL
www.iref.uqam.ca (514) 987-6587

LIBRAIRIE GALLIMARD

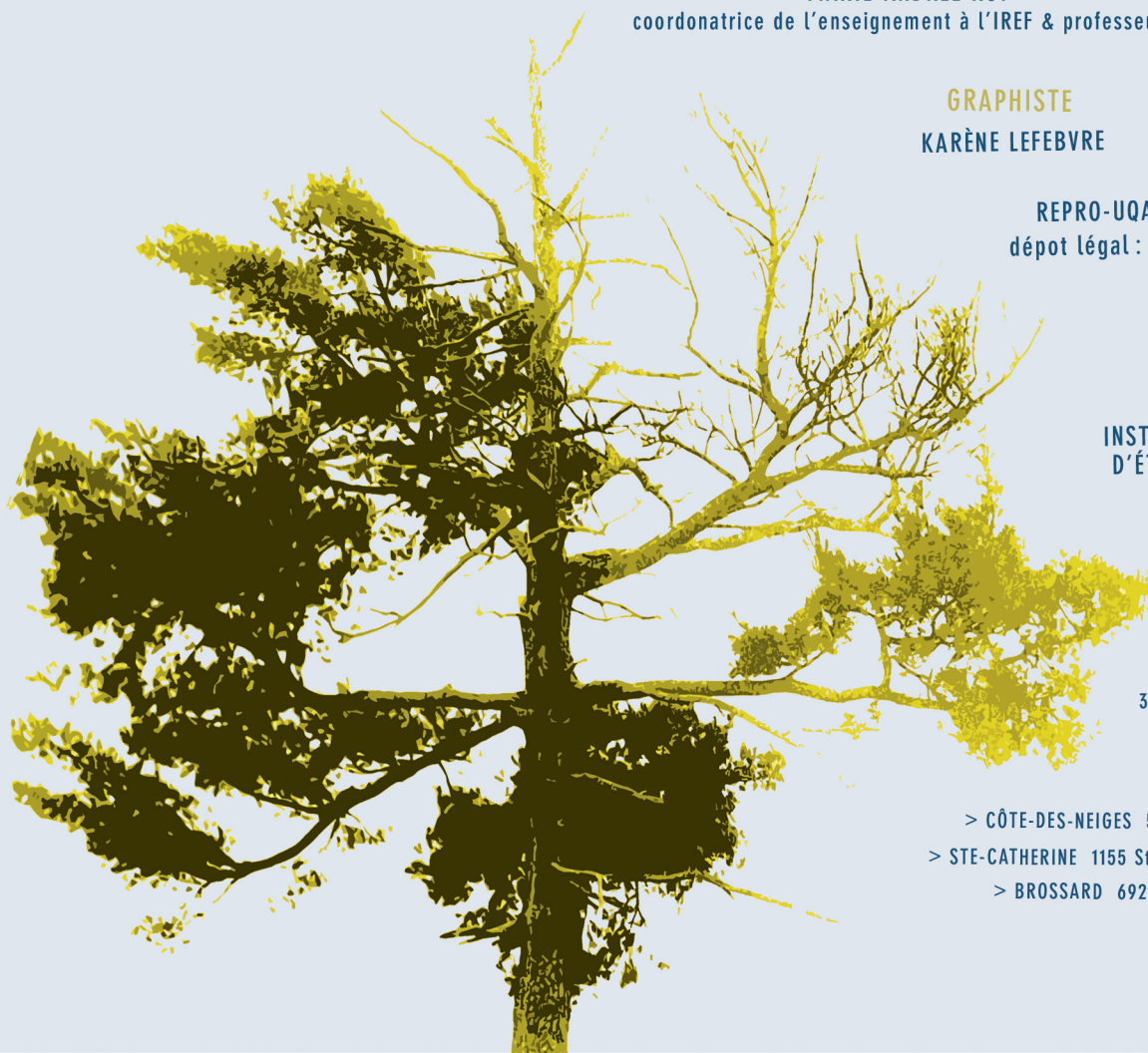
3700 boul. St-Laurent, (514) 499-2012

LIBRAIRIES RENAUD-BRAY

> CÔTE-DES-NEIGES 5252 Côte-des-Neiges, (514) 342-1515

> STE-CATHERINE 1155 Ste-Catherine Est, (514) 527-4477

> BROSSARD 6925 boul. Taschereau, (450) 443-5350



L'ÉGALITÉ, ACQUISE?

Depuis des décennies, sous une pléiade de fronts, des milliers de femmes d'ici et d'ailleurs luttent quotidiennement contre les discriminations qu'elles subissent et combattent courageusement les divers systèmes d'oppression, dont elles sont trop souvent les premières victimes (e.g patriarcat, capitalisme, racisme, etc.). Certaines y risquent même leur vie. Au Québec, la mouvance féministe, émergeant de la contestation sociale des années 1960-1970, a incité les différents gouvernements du Québec à adopter une kyrielle de lois et de politiques sociales ayant trait à l'égalité entre les sexes: une valeur que se devait de promouvoir l'État en tant que régulateur d'une société qui se voulait moderne et démocratique. À ce chapitre, mentionnons notamment l'avènement de la *Charte des droits et libertés de la personne*, adoptée en 1975, qui a consacré l'égalité de toute personne «sans distinction, exclusion ou préférence» (article 10). Depuis, plusieurs actions positives ont été initiées et mises en œuvre dans diverses sphères d'activités, afin de contrer et de corriger la discrimination systémique exercée à l'endroit des femmes. Ainsi, après toutes ces années de militantisme, les bénéfices de nos avancées ont-ils cristallisé cette égalité qui nous est si chère? Et pourquoi donc ressasser cette épineuse question de l'égalité entre les femmes et les hommes puisque, selon les croyances populaires, «les femmes sont maintenant égales...», et que d'autres néophytes clament «qu'elles sont allées trop loin...»? Et bien la réponse est fort simple: les femmes, jeunes et moins jeunes, se heurtent et encaissent encore les contrecoups d'une organisation sociale qui reproduit les inégalités et par ricochet, la discrimination, voire l'oppression. Si l'égalité de droits nous est dûment acquise par les lois étatiques, l'égalité de faits, c'est-à-dire celle que nous expérimentons dans la réalité quotidienne, reste à conquérir. Certes plus insidieuse que les aberrations qu'ont combattues et/ou subies

nos mères et nos grands-mères, l'inégalité se polarise toujours tant dans la sphère privée que publique et ce, en dépit de l'évolution des mentalités: les rôles et stéréotypes sexuels sont tenaces et leur évanescence exige vigilance et détermination continues.

Pour sa part, l'État, qui se fait tantôt partenaire, tantôt adversaire, se plaint aujourd'hui dans ce second rôle. En effet, dans un contexte social où toutes les inégalités (entre les sexes, les classes sociales, le Nord et le Sud, etc.) sont exacerbées par la promotion d'un (néo)libéralisme asocial, l'actuel gouvernement du Québec semble s'ancrer dans ce sillage. Nos institutions et acquis sociaux sont menacés sous le poids d'une idéologie mercantile prétendant que la loi du marché (l'économie libérale) résoudra les écarts et les antagonismes sociaux. De fait, depuis 2003, le gouvernement de Jean Charest s'entête à amoindrir le mince filet social des personnes déjà démunies et stigmatisées, à commencer par les femmes et les enfants. C'est également dans une optique de coupures et de compressions des institutions étatiques que l'avenir du Conseil du Statut de la femme et le Secrétariat à la Condition féminine demeure incertain. Ces tergiversations politiques, qui remettent en question la lutte contre la discrimination au profit d'une vision dite «repensée et élargie», ne sont pas étrangères aux revendications d'un groupuscule anti-féministe qui rassemble notamment des hommes amers, en mal d'adaptation suite à l'émancipation des femmes. Et malheureusement, la démagogie s'avère profitable puisque leurs propos sexistes trouvent des échos dans diverses tribunes et sur la scène médiatique. Néanmoins, en dépit du ressac éprouvé, le mouvement des femmes poursuit ses idéaux d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice et de paix, thématiques qui constituent en réalité les assises de la lutte internationale des femmes *pour un autre monde*.

Afin de donner une voix à la nouvelle génération de féministes, nous avons rassemblé pour vous, en ces pages, quelques textes qui sauront vous renseigner, vous faire réfléchir et vous divertir. Quelle est votre vision de l'égalité? Ici? Ailleurs? A-t-on fait le tour de la question des rapports sociaux de sexe dans le cadre du travail domestique, du pouvoir, de la politique? Le point de vue des autres est important afin que nous poursuivions notre évolution en révisant notre conception de la vie, des gens et des relations. Entre autres. Il est possible de remarquer que, trop souvent, nous avons le jugement facile, que ce soit sur nos propres habitudes ou, surtout, sur celles des autres. Que feriez-vous si vous étiez placé(e)s dans un autre contexte culturel pendant une période prolongée et que, justement, vous étiez la minorité à croire en cet idéal d'égalité? Si vous étiez la différence qui trouble les mœurs de l'Autre? Est-ce que nous en avons assez de nous questionner sur les jeux de rôle, de rapports sociologiques de sexes au quotidien, ou s'il est essentiel de se pencher sur la question afin d'obtenir d'autres questions, plus justes? Faites valoir votre voix, brisez ce silence avec votre cri, qu'il traverse les frontières. Manifestez, exprimez-vous! Si vous avez participé au Rendez-vous international des créatrices en musique de mai 2005, vous savez que les notes portent votre émotion à d'autres niveaux. Parlez, écrivez, jouez, tenez-vous debout! Ne vous enfermez pas dans le silence. Nous ne sommes pas seul[e]s — *We are not alone*¹.

+++ + + + + + + + + + +

¹D'après Michèle Lalonde, *Speak White*.

JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE!



PASCAL LÉVEILLÉ

Vous avez envie de vivre une expérience enrichissante, d'exprimer vos idées et d'en discuter avec d'autres personnes qui, comme vous, sont intéressées par la condition des femmes? La revue *FéminÉtudes* peut vous offrir tout cela et plus encore! Publiée par l'Institut de recherche et d'études féministes (IREF), *FéminÉtudes* est entièrement élaborée et réalisée par des étudiantes et des étudiants qui s'identifient à l'Institut. Pour assurer son rayonnement ainsi que sa pérennité, notre revue nécessite la collaboration de la population uqamienne. Ainsi, à chaque année, nous sommes toujours en quête de nouvelles et nouveaux membres, que ce soit pour une implication au sein du comité éditorial, pour la rédaction d'articles, pour assurer le graphisme ou encore pour illustrer la revue grâce à vos talents artistiques. À vous de choisir le champ d'activités qui rencontre davantage vos intérêts, vos aptitudes ainsi que vos disponibilités! Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous aux adresses suivantes:

FéminÉtudes

a/s Institut de recherches et d'études féministes

C.P 8888, Succ, Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8

Téléphone : (514) 987-6587 Courriel : iref@uqam.ca

Vos commentaires, suggestions, idées d'activités et projets de dossiers sont toujours les bienvenus. *FéminÉtudes* est une revue multidisciplinaire et se propose d'ouvrir les débats et de faire émerger des réflexions. C'est pourquoi tous les courants et discours féministes, tous les genres littéraires et tous les styles sont accueillis avec intérêt. Au plaisir de vous rencontrer bientôt!

L'équipe de *FéminÉtudes*

REMERCIEMENTS

La revue *FéminÉtudes* rassemble une équipe dynamique composée d'étudiantes provenant de disciplines diversifiées telles que études littéraires, travail social, science politique, communication, etc. qui s'impliquent bénévolement au sein d'une équipe active afin de produire annuellement la revue.

Nous souhaitons remercier l'IREF qui nous offre des structures d'accueil pour notre projet et qui, par l'entremise de ses membres, nous soutient dans nos démarches. Nous remercions particulièrement Lorraine Archambault, agente de recherche et de développement à l'IREF et Marie-Andrée Roy, coordonnatrice de l'enseignement et professeure au département des sciences religieuses, pour leur collaboration et leur disponibilité. Nous tenons également à souligner l'implication de Céline O'Dowd, secrétaire de direction, qui nous fournit une aide logistique essentielle.

Nous remercions toutes les auteures et auteurs, de même que les artistes qui ont participé à la revue et qui, à chaque année, nous surprennent et nous motivent grâce à leurs œuvres démontrant bien l'importance des préoccupations féministes. Cette année, nous tenons à remercier Annie Rousseau, membre du comité éditorial, qui, en plus de ces talents littéraires, a mis à notre disposition ses talents de photographe afin d'offrir à la revue un visage différent et imaginaire. Nous soulignons également le travail remarquable de coordination effectué par Marie-Claude Laberge ainsi que l'implication de toutes celles qui ont contribué à la réalisation de ce présent numéro.

Enfin, nous souhaitons remercier tous ceux et celles qui soutiennent le projet de la revue *FéminÉtudes*, qui en alimentent les réflexions et les débats, qui y participent de près ou de loin et qui achètent la revue. À vous toutes et tous, lecteurs et lectrices, Merci !

SOUTIEN FINANCIER

La publication de la revue *FéminÉtudes* repose exclusivement sur la générosité de nos donatrices et donateurs. Nous tenons ainsi à remercier chaleureusement les contributions financières du Fonds Anita Caron, de l'Institut de recherche et d'études féministes, l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes (ARIR), de l'Association étudiante des cycles supérieurs en science politique, de la Faculté des lettres, langues et des communications, de l'Association étudiante des sciences religieuses, de l'Association des étudiants en maîtrise en histoire, du Syndicat des employés et employées de l'UQAM et enfin, de l'Association des étudiants et étudiantes en études littéraires.

Enfin, nous désirons remercier la Coop-UQAM et le groupe Renaud-Bray qui contribue au rayonnement et à la visibilité de *FéminÉtudes* en nous offrant un espace de vente. Merci d'encourager des projets étudiants et de favoriser l'émergence de nouveaux lieux de réflexions et de création.

FEMMES EN RUSSIE, *synonyme de discrimination et inégalités?*

PAR JOSIANNE GAUTHIER

Au Canada, la condition des femmes peut être qualifiée de bonne, mais certaines formes d'inégalités demeurent et beaucoup de gens se battent pour les faire disparaître. Par contre, dans d'autres pays, les bases d'une telle égalité semblent difficiles à atteindre. Avant de me rendre en Russie l'été passé, une personne m'avait mentionné que les femmes à Moscou avaient parfois l'air de sapins de Noël à cause de leur habillement et maquillage. J'avais ri...sans vraiment comprendre la portée de ces paroles. Puis, en arrivant là-bas, j'ai compris. Dans ce pays, où la misère est très grande et où la discrimination envers les femmes fait partie de la vie normale, ces femmes ont appris à survivre en exploitant leur féminité. On croise les jeunes femmes en mini-jupes et talons aiguilles, mais près d'elles se retrouvent aussi les vieilles femmes vendant bas collants et aiguilles, dans le métro. La misère des femmes russes relatée dans les bouquins n'est pas que théorique. Elle est palpable dans les rues de Moscou. L'égalité des femmes y est presque absente.

La société voit la place originale de la femme comme étant au foyer et non au travail. Le gouvernement et la population appuient cette vision. Au début de la transition vers une économie de marché, en 1990, il n'y avait pas un grand écart entre le nombre d'employés masculins et le nombre d'employées féminines. Quelques temps après cette transition, on pouvait constater un renversement de cette réalité. Alors que sept millions d'emplois occupés par des femmes ont été supprimés, seulement un à deux millions d'emplois occupés par des hommes l'ont été (Centre international pour le développement de l'enfant, 2000: 38). Est alors apparue une très forte discrimination au travail envers les femmes. Cette inégalité se fait ressentir au niveau du salaire, celui des femmes étant en général d'au moins 30% inférieur à celui des hommes (ATTAC France, 2000). Elle se fait aussi sentir au niveau de l'embauche et de l'emploi lui-même.

En effet, si on regarde les annonces classées dans lesquelles des emplois sont offerts, il y a une nette préférence pour les hommes. Les employeurs ne cachent pas leur désir de choisir un homme plutôt qu'une femme. Lorsqu'il s'agit d'un emploi quelque peu prestigieux, il est presque toujours indiqué que seul des hommes peuvent présenter leurs candidatures. Les femmes se retrouvent donc avec les emplois de secrétariat ou de bas niveau, mal rémunérés.

De plus, dans un marché où les employeurs ont une liberté absolue dans le choix des personnes qu'ils emploient, la compétition se fait fortement ressentir entre les femmes elles-mêmes. En effet, il est tout à fait normal et habituel de lire des offres d'emplois qui spécifient, comme caractéristiques nécessaires à l'emploi, la jeunesse et la beauté. Ces offres sont remplies de subtilités sexuelles de la part des patrons. Les annonces ne sont donc pas, ou très peu, représentatives des compétences et habiletés essentielles à l'accomplissement de la tâche qui devra être effectuée pour l'emploi. En plus de l'apparence physique et de l'âge qui sont spécifiés dans ces annonces, il n'est pas rare de trouver dans celles-ci une autre exigence particulière. Elles précisent souvent la condition de ne pas être mariée et de ne pas avoir d'enfant. Les offres d'emplois se résument alors à trouver des femmes de moins de vingt-cinq ans, qui sont jolies, sans attaches. «Secretaries required: attractive girls with office experience, aged 18-22, at least 168 cms tall.» (Bridger, 1996: 80) Il est donc clairement établi que les femmes de plus de 30 ans ne sont pas désirées, sauf parfois pour la vente de cigarettes aux portes du métro. Ces femmes se voient donc contraintes, vu l'impossibilité de trouver un emploi, de trouver d'autres moyens de subsistance, en utilisant des passe-temps existants et du travail fait à la main, comme la création de poupées russes qui seront vendues

DOSSIER ÉVIDENCES:

L'inégalité n'est pas une preuve de l'existence de l'égalité.

Ylpe, *Textes sans paroles*

L'AUTRE MOITIÉ DU MONDE

Une moitié de l'espèce humaine est hors de l'égalité, il faut l'y faire rentrer: donner pour contre-poids au droit de l'homme le droit de la femme.

Victor Hugo, *Actes et paroles*



RITA KIZILOS

dans la rue. Alors que les femmes âgées sont totalement rayées du marché du travail, les femmes plus jeunes se sentent comme un objet décoratif sans utilité, image renforcée par des entrepreneurs ayant réussi, qui spécifient que les femmes n'ont pas leur place dans le monde des affaires et qu'elles ne devraient pas être vues comme autres choses que de bonnes serveuses (Pilkington, 1996: 30).

Les employeurs ne voient absolument rien de mal dans cette discrimination et ne font rien pour s'en cacher. Ils trouvent cette situation très normale et rien n'est mis en œuvre concrètement, légalement, pour remédier à cette situation. Comme le ministre du travail lui-même le spécifiait, Gennady Melikan: «Why should we employ women when men are out of work? It's better that men work and women take care of children and do housework. I don't think women should work when men are doing nothing.» (Human Rights Watch, 1995)

Phénomène très inquiétant en Russie présentement, les agressions et le harcèlement sexuel font des ravages et, encore une fois, aucune mesure concrète n'est mise en œuvre pour tenter de changer cette situation. Pour commencer, le harcèlement sexuel est très présent sur les lieux du travail. Dans les entrevues auxquelles se présentent les femmes afin d'obtenir un emploi, il est clairement indiqué que le patron attend recevoir des faveurs sexuelles de la future employée et même parfois, ceci est exigé dans l'entrevue. Dans leur emploi, les femmes font constamment face à cela et, si elles refusent, c'est un refus d'être engagée ou une mise à la porte. Il est facile de voir l'étendue et la gravité du problème lorsque l'on voit des offres d'emplois où les patrons croient nécessaires d'ajouter qu'aucune faveur sexuelle ne sera exigée. Lors de la signature d'un contrat où il n'est pas précisé ceci, les femmes savent que les faveurs sexuelles sont implicitement incluses.

La loi ne protège pas adéquatement ces femmes et les employeurs n'ont aucunement peur de répercussions légales. D'après un rapport publié en 1998, le ministre des affaires internes fait état de la situation. Ce rapport établit qu'il y a beaucoup plus de viols que ce qui est rapporté aux autorités, soit possiblement un à chaque heure. De plus, il dit que 30% des étudiantes du secondaire subissent des violences sexuelles chaque année (Kuehnast, Nechemias, 2004: 218). En 1993, 14 400 viols ont été enregistrés en Russie. La vision généralement partagée par les autorités est que les femmes sont en partie responsables de ce qui leur arrive.

Les autorités ne veulent pas avoir à prendre ces plaintes d'agressions sexuelles. En effet, dans la majorité des cas, ils ne feront pas d'enquête. Dans un rapport en 1997 sur la violence sexuelle, le Human Rights Watch a établi que les plaintes pour viols étaient régulièrement rejetées sans aucune action de la part de la police. La police justifie ces refus de considérer les plaintes pour viols par le fait que la plupart de ces plaintes ne sont pas légitimes. Ceux-ci prétendent que 70%

des hommes qui sont condamnés pour viols sont en réalité innocents (Kuehnast, Nechemias, 2004: 228-229). La vision que la femme est coupable de son viol est donc très répandue. D'autres vont même jusqu'à prétendre que si la victime n'était pas vierge, ce n'est pas grave (Kuehnast, Nechemias, 2004: 230-231).

La violence domestique est aussi un phénomène auquel font face ces femmes et, une fois de plus, l'intervention des autorités est absente. En 1993, 14 500 femmes ont été rapportées comme ayant été tuées par leur époux, ce qui veut dire plus de la moitié des meurtres ayant eu lieu dans le pays. Ces données peuvent paraître un peu vieilles, mais la situation des femmes ne s'y est pas améliorée, ce qui fait qu'elles restent d'actualité. Un auteur, G.G. Moshak, jette encore une fois le blâme sur les femmes (Buckley, 1997: 107). En effet, d'après lui, une femme a des devoirs d'épouse à remplir et, si elle ne satisfait pas ces exigences qui lui sont naturellement dévolues, l'homme peut trouver convenable de la punir de manière physique, par la violence. «Il semble que l'alcool joue un rôle majeur dans la violence familiale et que celle-ci soit un motif de divorce.» (Centre international pour le développement de l'enfant, 2000: 47) Beaucoup de femmes divorcées vivent cette même brutalité et ce risque de mort de la part de leur ex-mari. Lors de la transition soviétique, les logements ont été distribués aux familles y habitant. La femme qui divorce de son mari n'a souvent aucun lieu où aller, n'ayant pas les moyens de payer un loyer. Ce faisant, elle continue d'habiter avec son ex-mari, ce qui crée des tensions et peut mener à la brutalité de la part de ce dernier. La femme ainsi violente se sent obligée de rester quand même, ne sachant où aller, n'ayant ni argent, ni centre d'hébergement pour femmes battues à sa disposition. Beaucoup de femmes mariées et divorcées subissent donc de la violence physique, sexuelle et parfois même meurtrière de la part de leur partenaire. Sous le régime soviétique, les femmes avaient une certaine protection contre leurs époux abusifs par l'entremise de différents organismes et partis politiques, car on condamnait

les comportements allant à l'encontre de la moralité dans la société. Depuis, ces organismes ont cessé d'exister, ce qui a fait que cette protection est disparue. La police refuse d'intervenir, prétendant qu'il s'agit d'une chicane de couple, affaire privée qui ne les concerne aucunement. Il n'y a donc aucune sanction contre les hommes violents et ces derniers le savent. Aucune contrainte légale ne pèse donc à leur égard. « There is no law which requires police to remove a violent man from the apartment he shares with his wife or ex-wife if this is where he is registered to live; not are there any hostels or shelters in Russia for battered women. » (Buckley, 1997: 102)

L'inégalité, la discrimination quotidienne à laquelle font face les femmes en Russie est présente dans toutes les sphères de la société, dont la politique. Depuis 1990, le nombre de femmes participant à la vie politique en Russie a diminué dramatiquement. En effet, sous le régime communiste, il y avait une règle qui exigeait un minimum de 35% de femmes dans la structure du congrès des députés. Avec la transition en 1990, ce quota a été aboli.

Donc, en 1990, les hommes constituaient 95% des députés (Rule, Noonan, 1996: 40), malgré le fait que les femmes représentent plus de la moitié de la population. Dans les élections de 2003, seulement 44 femmes ont été élues au parlement, sur un total de 450 personnes élues. Une légère augmentation a pu être remarquée par rapport aux dernières élections, mais ce taux de présence est encore minime (Union parlementaire, 2004). Deux facteurs principaux peuvent expliquer ce manque de femmes dans ce domaine. Premièrement, l'opinion publique refuse la participation des femmes dans la politique. Il y a même beaucoup de femmes qui croient que leur place n'est pas dans la politique, qu'il serait indécent pour une femme de faire carrière dans ce monde. Deuxièmement, il y a le double rôle des femmes, celui du travail et de la famille. Il est très difficile pour elles de combiner les tâches ménagères, les enfants et la politique. La sous-représentation des femmes dans la politique en Russie est donc un problème qui est à la base des pensées et des valeurs de la société tout entière.

L'égalité des femmes dans ce pays n'a pas évolué comme elle l'a fait dans le nôtre. Parfois on pourrait même se demander si elle n'est pas en régression. Dans notre pays, bien qu'il subsiste des formes d'inégalités diverses, les masses populaires en sont généralement de plus en plus conscientes et tentent d'y apporter les changements nécessaires. En Russie, il semble que beaucoup de femmes n'aient pas pris conscience que leur statut est important. Pour que la situation sociale en générale s'améliore en Russie et que l'instauration d'une démocratie puisse se faire, leur égalité fait partie des droits qui doivent être accordés. Cette égalité doit se faire ressentir dans la vie quotidienne, de façon réelle et non pas purement théorique. Il s'agit pour elles d'une longue bataille à mener dans de très mauvaises conditions sociales et économiques, mais qui est nécessaire.

+++ + + + + + + + + + +

BIBLIOGRAPHIE

- ATTAC France (2000). *Femmes en Russie*, en ligne: <http://www.france.attac.org/a1282>
- BRIDGER, Sue, Rebecca KAY et Kathryn PINNICK (1996). *No More Heroines? : Russia, Women, and the Market*. Londres, Éditions Routledge, 220p.
- BUCKLEY, Mary (1997). *Post-Soviet Women: From Baltic to Central Asia* Cambridge, Cambridge University Press, 316 p.
- HUMAN RIGHTS WATCH (1995). *Russia. Neither Jobs nor Justice: State Discrimination Against Women in Russia*, en ligne: <http://www.hrw.org/reports/1995/Russia2a.htm>
- KUEHNAST, Kathleen, et NECHEMIAS Carol (2004). *Post-Soviet Women Encountering Transition: Nation Building, Economic Survival and Civic Activism*. Washington, Éditions John Hopkins University Press, 357p.
- PILKINGTON, Hilary (1996). *Gender, Generation and Identity in Contemporary Russia*. Londres, Éditions Routledge, 306p.
- RULE, Wilma, et NOONAN Norma C. (1996). *Russian Woman in Politics and Society*. Westport, Greenwood Press, 188p.
- UNICEF (Centre international pour le développement de l'enfant) (2000). *Femmes et transition à l'Est*, Le Courrier des pays de l'Est, no. 1002, pp.34-52
- UNION INTERPARLEMENTAIRE (2004) *Les femmes élues en 2003. Regard sur l'année écoulée*, en ligne: <http://www.ipu.org/wmn-f/March04.pdf>

Sondage Fémin Études PAR FANNIE SAUVÉ

Selon vous, quand est-ce qu'une société peut se dire égalitaire?

- « L'égalité [entre les sexes] doit nécessairement passer [d'abord] par toutes les autres égalités: raciales, religieuses, l'orientation sexuelle, etc. » Judith, 43 ans
- « L'égalité entre les hommes et les femmes est un peu pour moi une utopie. Les humains ont besoin, pour se situer, de rapports de pouvoir. Et toutes les raisons semblent bonnes pour placer des rapports de pouvoir, des hiérarchies. C'est une façon de schématiser le monde pour le comprendre, l'appriivoiser, y vivre. » Lucie, 25 ans
- « Quand l'équité salariale sera une histoire du passé. » Sophie, 26 ans
- « Quand il y [aura] autant de pouvoir donné aux femmes [qu'aux] hommes » Monique, 45 ans
- « Rien n'est égal, même pas les seins d'une femme... » Patrick, 30 ans
- « Les sociétés occidentales se clament égalitaires, alors qu'elles sont encore menées en forte majorité par les hommes. Il s'agit de la principale entrave, à mon avis, à une vraie société égalitaire. » Caroline, 25 ans
- « La femme peut aujourd'hui faire carrière, elle a davantage la parole, elle est davantage prise au sérieux, mais elle est toujours la victime trop silencieuse de violence conjugale, de viol, de harcèlement. » Marie-Pierre, 25 ans
- « Une société peut se dire égalitaire quand le sexe d'une personne est une donnée négligeable pour juger de sa qualité, tant au niveau professionnel que social. » Antoine, 34 ans

JAWA, NIKA ET MOI...

PAR ÉMELINE PIERRE

«*Et si les hommes sont polygames c'est pour que leurs femmes les aiment plus en rivalisant d'attentions.*»
(Bernard B. Dadié, *Un Nègre à Paris, Paris*, Présence africaine, 1959, p.29)

«Nous allons maintenant atterrir à Abidjan dans dix minutes. Veuillez regagner votre siège, attachez votre ceinture et redressez le dossier de votre siège... La température extérieure est de 30 degrés celsius. Merci d'avoir voyagé avec Panafricaine.»

Je regarde à travers le hublot. Je suis émerveillée! Je vais enfin en Afrique! En Côte d'Ivoire dans le pays de Mohammed Touré, mon mari! Je le regarde avec attendrissement. C'est fou comme j'aime cet homme... Je l'ai épousé il y a à peine deux semaines et c'est le bonheur.

Après six heures de vol, en provenance de Paris, nous atterrissons enfin à Abidjan. Excitée, je dis à mon mari: «Je suis en Afrique! Je suis en Afrique!» Fouler le continent est le rêve de beaucoup d'Antillais; retourner à la Terre Mère... Et je l'ai fait! En plus, je vais rencontrer la famille de Mohammed, ma nouvelle famille. Ah oui! Quand je dis sa famille, bien sûr, je parle de ses parents, ses cousins, ses frères et sœurs et j'en passe! Mais je parle aussi de ses deux épouses: Yawa et Nika...

Je suis Guadeloupéenne et, dans mon pays, un homme ne peut épouser qu'une femme en vertu de la loi française. Ça, c'est pour la théorie mais, en pratique, tout le monde sait bien qu'une sorte de polygamie est généralisée. D'ailleurs, j'ai toujours entendu ma mère et mes tantes dire qu'il est normal qu'un homme ait plusieurs femmes et que de toutes les façons, un homme ne pourra jamais être fidèle toute sa vie. Même s'il le voulait, il y aurait toujours une femme jalouse pour vous piquer votre homme grâce à la sorcellerie.

J'ai grandi avec ces idées. Alors, quand j'ai rencontré Mohammed deux ans plus tôt, le fait qu'il soit déjà marié m'a désarçonnée, car ce n'est

pas trop mon genre de sortir avec des hommes pris; mais bon, vu qu'il m'aimait, je me suis faite à cette idée qu'il faudra le partager. En plus, on vit en France alors que mes rivales ou co-épouses – pour être politiquement correcte – se trouvent bien loin, en Afrique...

J'ai annoncé la nouvelle à mes parents alors que j'étais en vacances au pays. Leur réaction a été démesurée. Leur faire accepter l'idée d'avoir un gendre africain! Fallait même pas y penser! Déjà marié de surcroît! Quoi? Après tant d'années passées en France, sé èvè on Afriken ou twouvè pou mayé? Mi fout! Quelle déchéance! Tu ne te respectes pas! Même s'il est instruit, ingénieur de j'sais pas quoi, qu'est-ce que ça change? On t'a envoyée en France pour étudier et pour rien d'autre! On aurait même préféré que tu ramènes un Blanc Fwans! Au moins, ça aurait limité les dégâts! Si on comprend bien, tu vas aller vivre en Afrique? Juste pour rencontrer sa famille tu dis? Tu sais quoi, il va te séquestrer et tu pourras dire adieu à ta Guadeloupe et à la France parce que ton Mohammed va confisquer tes papiers!

Ma mère a éclaté en sanglots comme si j'étais sur le point de mourir. Cela m'a tellement enragé que j'ai dit à mon père:

- Et toi papa? Eugénie, ta femme du dehors, avec qui tu as eu deux enfants, hein? Ça fait vingt ans que t'es avec elle.

- Je t'interdis de me parler de ça! T'as compris?

- Il n'y a que la vérité qui blesse! Dis-toi bien que si je me marie avec un Antillais ou un Français, c'est un homme, alors il pourra me tromper tout autant! Que cela vous plaise ou non, j'épouserai Mohammed!

- Si jamais tu fais ça, t'as plus de père. Compris? Pas de Bamboula dans ma famille! Qui plus est polygame!

- Toi, tu ne fais pas mieux. Et puis, j'ai vingt-cinq

ans. Je fais ce que je veux!

- Fèmè guèl aw ti ma fi. Sé mwen ki mèt adan kaz la sa .

La conversation a été houleuse entre mon père et moi. Durant le reste de mon séjour de deux semaines, mon père m'a carrément ignorée. Quant au reste de la famille, il m'en a voulu d'envisager d'épouser un Africain; c'était perçu comme une régression, un manque de respect envers soi. L'histoire que je vous raconte date de 1999; ce n'est pas si vieux!

Maintenant, tous ces mauvais souvenirs sont bien loin, car je m'approche de Grand-Bassam où habite ma belle-famille. Je suis émerveillée par l'ambiance qui règne dans la ville, mais je suis aussi très nerveuse. Un cousin de Mohammed est venu nous récupérer à l'aéroport. Il est très sympathique; cependant, je ne peux m'empêcher de me demander ce que sa famille va penser de moi? Serais-je à la hauteur? Saurais-je leur montrer que je suis une bonne épouse? Et Yawa? Et Nika? Vont-elles m'accepter? En voyant ces femmes, ne serais-je pas jalouse? Au fond de moi, je sais que si... Je vais tenter de camoufler mes sentiments et ne pas faire de crise, sinon, je décevrai Mohammed... Je dois être forte et faire plaisir à l'homme que j'aime quitte à ce que je m'oublie un peu, mais n'est-ce pas cela l'amour? Se sacrifier pour l'autre?

Sur la route nous menant au village, je suis absorbée par le paysage. Les bords des rues sont truffés d'arbres. Je vois des enfants courant pieds nus et des femmes portant des régimes de bananes sur leur tête. Un vieillard conduit une charrette tirée par un bœuf. Ces scènes me rappellent un peu la Guadeloupe... Mais, loin de moi la nostalgie. De temps à autre, je regarde mon mari, ne sachant quoi lui dire, tellement je suis déjà sous le charme de son pays. Soudain, nous quittons l'asphalte et nous pénétrons dans

le village. Un comité d'accueil nous attend dans un profond silence. Pendant que des enfants déchargent la jeep, je regarde autour de moi en essayant de repérer mes rivales. Je n'ose pas bouger tellement je suis intimidée par le nombre de personnes qui nous dévisagent. Afin de me donner une contenance, je me concentre sur mon nouvel environnement. La cour des Touré est composée de six maisons et au centre du terrain se trouve un puits.

Tout à coup, je vois une femme d'âge mûr se jeter sur Mohammed:

- Oh mon fils! Tu es de retour! Je suis tellement heureuse de te voir!

- Moi aussi maman! Attends, laisse-moi parler aux autres. Bonjour à tous! Voilà ma nouvelle épouse, Sabrina. Nous sommes heureux d'être parmi vous aujourd'hui. Nous sommes ici pour une semaine et je suis sûre qu'ensemble, nous allons passer de bons moments.

Ma curiosité me démange et je demande à mon époux au creux de l'oreille:

- Où sont-elles?

- Yawa et Nika! dit Mohammed sur un ton autoritaire.

C'est alors que je vois deux jeunes femmes s'approcher, têtes baissées en face de nous. Elles ne sont pas particulièrement jolies mais bon, j'ai vu pire. Elles semblent sans expression, comme si le fait de revoir Mohammed après deux années d'absence ne leur faisait rien.

Je préfère cette attitude au lieu qu'elles se jettent au cou de mon mari. Une fois les présentations faites, je ne sais pas quoi dire à ces femmes avec qui je devrais partager mon ou notre mari.

Je me croyais plus forte, mais je ne peux m'empêcher d'imaginer quand, demain, Mohammed ira dormir avec une des deux femmes. Il la caressera, l'embrassera, la déshabillera et couchera avec elle, alors que moi, je serai toute seule dans mon lit. En plus, ces femmes vont, tour à tour, le serrer dans leurs bras et lui susurrer des mots doux dans sa langue. Il est vrai que j'avais été prévenue: nous en avons parlé Mohammed et moi, mais j'avoue que la réalité est beaucoup plus difficile à accepter. Je me sens crispée. Je ressens une douleur indescriptible rien qu'à devoir partager mon homme. Comment ma mère a-t-elle fait pour

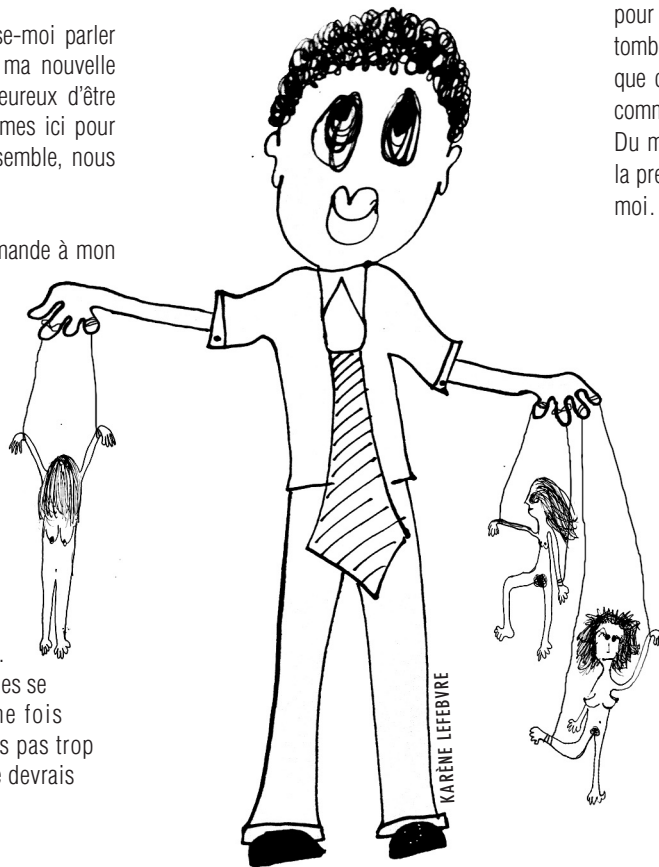
supporter les infidélités de mon père pendant toutes ces années? Mais... peut-on réellement parler d'infidélité quand il s'agit d'une pratique si répandue et communément acceptée par la société? En même temps, c'est bien normal que je souffre face à cette situation! Mohammed m'appartient et je ne laisserai filer entre mes doigts! Jamais! De toutes les façons, c'est à moi de me battre pour le garder, car il a ses autres femmes qui n'attendent sûrement que leur moment pour l'accaparer. Je continue donc à distribuer des sourires machinalement autour de moi, car je ne dois pas sembler contrariée. D'ailleurs, pourquoi est-ce que j'en fais tout un plat? Nous sommes là pour une semaine! Mon homme ne me laissera pas tomber. Je suis instruite, je suis bien plus belle que ces femmes. Je suis «son Antillaise à lui», comme il aime me le dire, sa «go» des tropiques. Du moins, j'essaie de m'en convaincre. Et puis, la première et la dernière nuit, il les passera avec moi...

+++++

L'AUTRE MOITIÉ DU MONDE...

Une moitié de l'espèce humaine est hors de l'égalité, il faut l'y faire rentrer: donner pour contre-poids au droit de l'homme le droit de la femme.

Victor Hugo, *Actes et paroles*



FEMMES, POUVOIR & STATUT

L'IMPACT DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES GROUPES ET LES HAUTES HIÉRARCHIES ORGANISATIONNELLES

PAR ISABELLE MARCHAND

Depuis les trente dernières années, d'immenses progrès ont été réalisés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Du droit de disposer de son corps librement, à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail dans les années 80, les changements ont été nombreux. Néanmoins, notre histoire d'émancipation demeure encore jeune. L'avènement des femmes dans les hautes sphères décisionnelles est un phénomène social, historique et sociologique nouveau (Apfelbaum, 1992). Les femmes dites *leaders* représentent une minorité et demeurent des cas « atypiques » (*Ibid*: 4). En 2001 au Canada, 35% des gestionnaires étaient des femmes, une augmentation de 6% par rapport à 1987 (International Labour Office, 2004). Parmi celles-ci, moins de 23% occupent des postes supérieurs dans les hautes sphères organisationnelles (*Ibid*). Au Canada, en 2004, parmi les cent sociétés canadiennes les plus importantes, seulement 14% des postes de direction sont comblés par des femmes et un maigre 11,9% d'entre elles détiennent des fonctions d'administratrices¹. En réalité, en s'insérant dans ces professions considérées masculines, la plupart des femmes n'accèdent que très difficilement aux positions les plus élevées dans la hiérarchie et aux postes d'autorité (Landry, 1990; Fortier, 2002). C'est ce que désigne l'appellation « plafond de verre », métaphore qui renvoie à cette barrière invisible qui contrecarre l'accès des femmes dans les hauts lieux décisionnels. Le tableau n'est guère plus reluisant du côté du pouvoir politique: en 2002, dix-huit députées québécoises formaient 24% de la représentation féminine dans les instances politiques (Conseil du statut de la femme, 2002: 8). En réalité, les femmes ont acquis ce que nous nommons une égalité de droits, mais non de fait. Pensons simplement à l'iniquité salariale², à la difficile articulation famille-travail ou encore au phénomène mondial de la violence commise à l'endroit des femmes.

À la lumière de ce portrait statistique sommaire, il semblerait que «là où sont les femmes, le pouvoir n'y est pas» (Rendell, 1980, cité dans Fortier 2002: 65). Cette expression, largement reprise par plusieurs, exprime en filigrane la relation équivoque qu'entretiennent ces dernières avec le pouvoir. Doit-on en conclure que les femmes évitent de plein gré les lieux de pouvoir dans les organisations ou celles qui s'y hasardent rencontreraient-elles des barrières à la fois structurelles et socioculturelles? Autrement dit, les femmes bénéficient-elles de l'égalité des chances dans ces milieux hautement compétitifs? Et pourquoi cette inégalité perdure-t-elle dans l'accès à des postes de leadership ou à un statut de leader dans un groupe? Cet article tentera de répondre à ces questions en étudiant la situation des femmes en milieu organisationnel, plus spécifiquement en mettant en relief le rapport au pouvoir des femmes dans les groupes restreints mixtes ainsi que dans les hautes instances décisionnelles. Pour étayer mon propos, mon analyse se déploie en trois temps. En premier lieu, j'explicitierai brièvement la perspective sous laquelle je conceptualise le pouvoir, d'une part; d'autre part, j'exposerai succinctement les liens entre pouvoir, leadership et influence afin de mieux comprendre l'intrication effectuée entre ces notions. Dans un deuxième temps, je traiterai de l'incidence du concept du statut externe dans les milieux groupaux et organisationnels. Dans un troisième temps, j'analyserai les phénomènes évoqués à partir d'une lunette conceptuelle sur les rapports sociaux de sexe. Enfin, je conclurai en émettant quelques réflexions et pistes d'avenir afin de permettre à un maximum de femmes d'accéder à des postes de hauts niveaux dans les structures organisationnelles.

UN OUTIL DANS LA LUTTE

L'égalité a un organe: l'instruction gratuite et obligatoire.

Victor Hugo, *Les misérables*

QUI DÉTIENT LE POUVOIR D'AGIR?

L'égalité peut être un droit, mais aucune puissance humaine ne saurait la convertir en fait.

Honoré de Balzac

POUVOIR, LEADERSHIP ET INFLUENCE

Avant l'avènement des modèles théoriques issus de la psychologie sociale, le pouvoir était principalement analysé dans une perspective politique (Landry, 1998) lui conférant ainsi un caractère plutôt négatif et coercitif. Notion pourtant polymorphe, le pouvoir suscite l'intérêt depuis longtemps et plusieurs ainsi ont tenté de le définir. Pour ma part, la définition de Lips (1991: 38) m'interpelle particulièrement: «*Instead of viewing power as the influence one person exerts over another, then, the power could be seen as an interactive product of persons and resources and situation and action*»³. Dans cette optique, je m'intéresse au pouvoir dans sa dimension relationnelle, c'est-à-dire la façon avec laquelle il se manifeste dans les rapports humains, entre les individus, les groupes, les sexes, les mouvements: bref, le pouvoir qui se déploie et prend forme au quotidien dans nos interactions avec autrui (Landry, 1990). Ce pouvoir social (French et Ravens, 1956, cité dans Landry, 1988, 1989, 1990), demeure intrinsèque à toute relation; il n'est pas une propriété en lui-même, c'est en l'exerçant que nous lui donnons vie et efficacité (Friedberg, 1993: 113-114). Plusieurs psychosociologues ont abordé la notion du pouvoir dans les groupes restreints sous l'angle univoque du leadership. Pour ma part, et en regard des travaux de Landry (1988, 1989, 1990, 1998), lesquels inspirent particulièrement ma réflexion, je situe le leadership et l'influence comme faisant intrinsèquement partie de la structure de pouvoir au sein des groupes⁴ (Landry, 1998: 77) et dans les hautes sphères organisationnelles. En focalisant uniquement sur le leadership, toute la structure et les relations de pouvoir à l'œuvre y sont inéluctablement occultées (*Ibid.*: 77). Ainsi, «le leadership tient plus de l'influence que du pouvoir formel. Il provient en grande partie du pouvoir que confère le charisme de même que du pouvoir de la compétence.

Cependant, ce type d'influence dépend également de la position occupée dans la structure hiérarchique, c'est-à-dire du pouvoir formel (autorité), mais jamais uniquement de cela.» (Jacques, 1986, cité dans Lemay, 2001: 23). Quant à l'influence, elle peut se définir comme étant «une aptitude à modifier les pensées, les émotions ou les actions d'autrui» (Fortin, 1991: 3). Pour Landry (1990: 32), l'influence devient une dimension active du pouvoir: «c'est par des stratégies d'influence que s'exerce le pouvoir»; en d'autres termes, l'influence ne serait rien d'autre qu'une forme de manifestation du pouvoir.

LE CONCEPT DU STATUT: UN PHÉNOMÈNE QUI ENTRAÎNE L'ÉGALITÉ DES FEMMES

Un des concepts nodaux de Landry (1988) pour expliquer le peu d'accès qu'ont les femmes à l'obtention du statut de leader dans les groupes mixtes ou dans les postes de haute direction s'exprime par la variable sociologique du statut externe. Plus précisément, le statut externe réfère aux caractéristiques sociologiques d'une personne dans un groupe, telles que son âge, son sexe, sa race, sa classe sociale, etc. (Meeker et Weitzel-O'Neil, 1977; Lips, 1991; Saint-Charles, 1992; Karakowsky, Mcbey et Miller, 2004). Il revient à Berger et al (1973, cité dans Meeker et Weitzel-O'Neil, 1977) d'avoir développé un modèle théorique selon lequel la «hiérarchie de pouvoir et de prestige dans les groupes de travail est déterminée par les différences ayant trait statut externe des membres» (traduction de Landry, 1990: 35), c'est-à-dire du statut social dont chaque membre du groupe est porteur avant même que ne commence les interactions groupales et dès son entrée dans une organisation. Pour Maisonneuve (1973: 79), le statut des personnes représente «au sens le plus large toute position ou caractéristique sociale permettant de préciser la condition ou le rang

d'un individu parmi d'autres possibles dans une société ou un groupe donné.» Il est omniprésent dans les structures hiérarchiques et dans les relations de pouvoir car, au-delà de sa portée prescriptive, «il possède une tonalité évaluative, correspondant à un rang dans une échelle de prestige» (*Ibid.*: 80). En fait, le statut externe réfère au statut prescrit à la naissance tel que le sexe et la race (Saint-Charles, 1992: 16), ce qui le distingue du statut acquis socialement par le type d'emploi, le prestige, la richesse, etc. (*Ibid.*: 79). Dans cet article, il sera uniquement question du statut externe (prescrit à la naissance). De plus, selon Saint-Charles (1992: 16), le statut de sexe et de race transcende tout autre statut.

Meeker et Weitzel-O'Neil (1977), dans leur démarche de modélisation de groupe, postulent que le sexe est une variable de statut et que par conséquent, selon les normes et référents culturels, les hommes ont un statut supérieur à celui des femmes. Les études de Lips (1981, 1988, 1991), dans une conception plus vaste du pouvoir dans la société, attribuent également un statut supérieur aux hommes en raison des processus de socialisation et des archétypes dominants. Le modèle de Meeker et Weitzel-O'Neil (1977) a été repris par Landry (1988); ses résultats de recherche démontrent l'incidence qu'engendre la variable de statut externe dans un groupe. Plus spécifiquement, en raison de leur statut externe supérieur, les hommes seront initialement perçus comme étant plus compétents et plus influents que les femmes (Meeker et Weitzel-O'Neil, 1977: 95, Landry, 1989: 18). Lips (1981) évoque que ce sont les stéréotypes défavorables attribués aux groupes de statut inférieur, tels que les femmes et les communautés ethniques, à propos de leur moindre compétence qui freinent leur accès au leadership. Une récente étude de Karakowsky et al. (2004) estime également

que les personnes possédant un statut externe supérieur seront perçues comme plus compétentes que celles qui ont un statut externe inférieur. Or, la compétence est considérée comme étant un facteur de légitimation de l'influence exercée sur les individus d'une part et d'autre part, un attribut essentiel pour avoir accès au leadership, car elle représente l'une des formes de pouvoir les plus importantes dans un groupe (Meeker et Weitzel-O'Neil, 1977; Landry, 1988, 1989, 1990) et dans les hauts lieux décisionnels. Dans le même registre, les attentes de performance des membres d'un groupe demeurent étroitement reliées au statut de chacun et chacune. Dans un contexte groupal et/ou organisationnel, les personnes possédant un statut externe supérieur seront évaluées plus performantes et ayant plus de prestige que les autres (Meeker et Weitzel-O'Neil, 1977; Landry, 1988; Lips 1981), ce qui leur procure d'entrée de jeu un pouvoir d'expert et une influence plus grande sur le groupe ou sur leurs collègues. Par conséquent, ces perceptions favorables à l'endroit des individus au statut supérieur faciliteront leur ascension dans les hiérarchies de pouvoir. De plus, les personnes possédant un statut externe supérieur se verront offrir plus d'occasions d'apporter leur contribution à la tâche qui doit être réalisée et recevront plus d'appuis et de consentement de la part de leurs collègues (*Ibid.*). Il est aussi pertinent de souligner que les comportements visant à orienter le groupe ou à structurer l'action seront perçus comme plus légitimes s'ils sont le fait d'un homme (statut externe supérieur) que ceux d'une femme (statut externe inférieur) (Meeker et Weitzel-O'Neil, 1977; Landry, 1989). En réalité, il ne serait pas légitime pour les femmes de chercher à rehausser son statut, ni de travailler pour sa réussite ou profit personnel alors que cela est admis, voire normalisé, pour les

hommes (Landry, 1989, 1990; Aubert, 1986). En l'occurrence, les stratégies de pouvoir exercées par les femmes seront acceptées si elles sont perçues comme étant pour une « bonne cause », pour le succès de l'entreprise et, dans les groupes, pour l'aider à atteindre ses objectifs. C'est ce qu'Aubert (1986: 308) nomme le pouvoir de l'« héroïne exemplaire »: « se battre pour une bonne cause » en facilitant le travail des collègues.

D'autres effets peuvent aussi être attribués au statut inférieur des femmes dans leur rapport au pouvoir et au leadership au sein des structures groupales mixtes. Par exemple, lorsqu'une femme propose une solution dans un groupe mixte, il est probable que celle-ci ne soit pas retenue, mais si un homme reprend la même idée plus tard, les membres du groupe peuvent, à ce moment-là, obtempérer et lui signifier leur accord (Lemay, 2001: 128-129). Dans le même sillage, l'hypothèse de la subordination, utilisée par les femmes, les groupes minoritaires et ethniques (Henley, 1977, cité dans Muray, 2002: 34), pourrait aussi expliquer pourquoi les femmes n'accèdent que rarement au leadership des groupes. Prenant aussi comme postulat initial le statut supérieur des hommes dans la société, les femmes, afin d'être en mesure de vivre dans des sociétés dominées par le groupe social des hommes, utiliseraient des comportements non-verbaux signalant la soumission, tels que sourire davantage, prendre moins d'espace physique, manifester moins de gestes pour dominer et contrôler. En outre, la théorie du statut externe (*the expectation states theory*) postule que le sexe⁵ est une caractéristique de statut imposée par la société. Plus précisément, cette théorie sociologique explique que les individus ont comportements sexués parce que la structure sociale reproduit, à chaque génération, les processus de socialisation: chacun, chacune

est socialisée pour prendre sa place, son rôle selon ce qui est prescrit par la division sexuelle du travail. Dans les situations où le sexe exerce une influence, comme les groupes mixtes de travail, le statut de sexe devient opérationnel. En d'autres mots, la perception du statut des autres sert à réguler les interactions en privilégiant les individus ayant un statut supérieur, par exemple ceux-ci se voient offrir plus de temps pour parler et leurs idées sont pris davantage au sérieux que l'individu ayant un statut inférieur (Watson et Hoffman, 2004: 662, traduction libre).

À l'instar des structures groupales, les organisations véhiculent aussi des valeurs et des normes (implicites et explicites) qui définissent les règles du jeu et du travail. Dès leur entrée dans un milieu organisationnel et, principalement, dans les hautes sphères décisionnelles, les femmes sont très visibles; leur différence marquée et elles ne passent pas inaperçues dans cette culture sensiblement homogène (Landry, 1990: 124). Perçues d'entrée de jeu comme étant moins compétentes en raison de leur statut externe inférieur, les femmes doivent fréquemment fournir des efforts supplémentaires pour démontrer leur compétence et leur capacité à assumer leurs fonctions de dirigeantes (Landry, 1990, Gouvernement du Canada, 1995). Dans la même optique, elles obtiendront difficilement un poste de haut niveau hiérarchique avant d'avoir « prouvé » qu'elles détiennent les aptitudes et le savoir-faire nécessaires. En revanche, la reconnaissance de la compétence potentielle d'un candidat, qu'il soit de l'extérieur ou de l'intérieur de l'organisation, suffit fréquemment pour qu'il obtienne le poste (Gouvernement du Canada, 1995: 14). L'iniquité salariale engendre également des répercussions sur le sentiment de compétence et d'estime de soi des femmes: une étude de Lamoureux et de Cardinal (1988, citée dans Landry 1990: 126) démontre que

les femmes gestionnaires renforcent leur sentiment de compétence lorsque leur salaire devient l'équivalent de celui des hommes. Dans un milieu où la reconnaissance du travail des femmes se conjugue avec un haut niveau de performance afin de faire oublier qu'elles sont des femmes, il n'est guère surprenant de constater qu'elles sont plus nombreuses à démissionner que les hommes détenant les mêmes postes (Landry, 1990; Rinfret, 1997). Dans les réseaux informels inhérents à toutes les organisations, les femmes demeurent généralement exclues des groupes formés d'hommes, communément appelés les *boys' clubs*⁶. Plusieurs femmes auront tendance à s'exclure elles-mêmes de ce réseau en raison des attitudes de séduction, de rivalité et de compétition qu'occasionne leur arrivée dans ces structures relativement hermétiques (*Ibid*: 132). Plus récemment, la donne ne semble pas avoir véritablement changé: d'après un sondage de *Women's Executive Network*TM, effectué en 2002, la majorité des cadres canadiennes ne se sentent pas entièrement acceptées dans leur milieu de travail, 69% d'entre elles mentionnent que les hommes ne sentent pas à l'aise de négocier avec elles au plan professionnel, 66% affirment que leur exclusion des réseaux informels, les fameux *boys' club* évoqués précédemment, demeure préjudiciable à leur avancement de carrière. Enfin, les résultats préliminaires d'une étude de Son Hing (2005) sur les préjugés explicites et implicites confirment nos dires sur la difficile reconnaissance de la compétence des femmes: plus de 75% des hommes tend à associer l'incompétence plutôt que la compétence aux femmes.

LA TRANSVERSALITÉ DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE: UN ÉCLAIRAGE POUR COMPRENDRE L'INÉGALITÉ DES FEMMES DANS LES HAUTS LIEUX DE POUVOIR

Dans une perspective théorique plus étayée, il demeure fort intéressant d'appréhender la discrimination vécue par les femmes dans les groupes mixtes et les hautes sphères organisationnelles par l'entremise d'une analyse des rapports sociaux de sexe. J'estime que cette approche est particulièrement appropriée puisque le pouvoir social dont il est ici question «organise les relations entre les individus. [...] le pouvoir est un attribut des rapports sociaux» (Durand-Delvigne, 1997: 33). En continuité, je mets l'accent également sur les rapports sociaux de sexe puisqu'un rapport éminemment social se produit entre les femmes et les hommes lors des interactions quotidiennes. En d'autres mots, je postule que les «deux sexes sont construits socialement comme deux catégories distinctes», reliées entre elles par un rapport structurel et interpersonnel (Tahon, 2003: 42). Plus précisément, j'appose comme prémisse analytique à cet essai la «transversalité» des rapports sociaux de sexe, c'est-à-dire qu'il existe un rapport social à l'œuvre dans toutes les sphères de la vie, autour duquel «s'organise et se structure l'ensemble de la société» (Daune-Richard et Devreux, 1992: 10-11). La notion de transversalité permet en fait de saisir les rapports sociaux de sexe dans leur globalité: le rapport antagonique homme/femme ou féminin/masculin n'est pas limité à la sphère privée; il structure également la sphère publique et ses institutions, tout comme les dynamiques relationnelles ainsi que les relations de pouvoir (Battagliola et al., 1990) dont les groupes restreints mixtes et les organisations sont prégnantes. En ce sens, la transversalité des rapports sociaux de sexe permet de comprendre les impacts du système catégoriel des sexes dans les groupes de travail et les hautes sphères organisationnelles: le statut externe inférieur

des femmes origine *a priori* de la construction sociale du féminin et, *a posteriori*, est soutenue dans le rapport social qui à l'œuvre dans les milieux organisationnels. De plus, la transversalité des rapports sociaux de sexe et le concept sous-jacent, soit la catégorisation hiérarchique et binaire des sexes expliquent pourquoi les femmes, sont fréquemment discriminées dans les hautes hiérarchies: les comportements dits féminins entrent en conflit de valeur avec le domaine public (e.g. groupes, lieux de pouvoir



divers, etc.) généralement régis par des normes dites masculines. Autrement dit, les caractéristiques et propriétés désignées comme étant féminines sont perçues comme étant inférieures et à celles dites masculines, notamment parce qu'elles sont associées à la sphère privée et maternelle. Dans ce contexte, il n'est guère surprenant que plusieurs femmes oeuvrant dans les milieux organisationnels traditionnellement masculins préfèrent apparaître comme étant asexuées.

Pour illustrer mon analyse, il semblerait que la fonction maternelle des femmes serait perçue comme étant incompatible avec les responsabilités, les engagements et la disponibilité que requièrent les postes de gestionnaire (Landry, 1990: 135). Les femmes qui décident d'avoir des enfants doivent sans cesse réaffirmer leur fidélité envers l'organisation dès leur retour; cette fidélité se traduisant évidemment par une efficacité accrue et des résultats identiques à leur rendement antérieur (*Ibid.*: 135). De plus, en raison de leur sexe, les femmes gestionnaires se voient octroyer des compétences en matière d'écoute, d'empathie, de souplesse, etc.; alors qu'elles seraient dépourvues de qualités telles que l'affirmation de soi, la crédibilité et le contrôle des émotions (*Ibid.*: 134). En outre, la dichotomie perçue entre la culture organisationnelle (masculine) et la catégorie des femmes ou du féminin s'avère bien réelle: «C'est aux femmes qu'il revient d'apprendre à tenir compte de la culture organisationnelle et non à la culture organisationnelle de se modifier pour tenir compte de la présence des femmes [...]. Le comportement attendu, normal, est celui des hommes» (*Ibid.*: 136). Ainsi, dans les groupes et les organisations, plus spécifiquement dans les hautes instances décisionnelles, le système catégoriel de sexe et sa structure asymétrique place «en haute position le sexe masculin, et ses impératifs de genre qui lui sont consubstantiels» (Durand-Delvigne, 1997: 32).

Enfin, le système de catégorisation hiérarchique des sexes met aussi en lumière les raisons pour lesquelles plusieurs femmes en situation de pouvoir dans les milieux non traditionnels ressentent un sentiment de malaise (Landry, 1990), de «double marginalité» Apfelbaum (1997: 156) ou encore de peur (Kanter, 1980) face au pouvoir détenu: une sensation d'incongruence serait ressentie entre le statut professionnel (de leader) et le statut sexué (de femme), ce dernier renvoyant nécessairement à une certaine définition identitaire en termes catégoriels.

QUELQUES RÉFLEXIONS POUR CONCLURE...

D'abord, en postulant que le genre exprime l'appartenance à un groupe sexué et qu'il est édifié par les représentations ainsi que les codes culturels fondant ainsi l'antagonisme des sexes, le genre, dans notre étude, outrepassa le sexe et apparaît comme étant un indicateur de pouvoir. En cela, le genre semble servir les intérêts des structures hiérarchiques, car elles «reposent sur des perceptions généralisées du rapport [asymétrique] prétendu naturel entre masculin et féminin» (Scott, 1987: 146). Par ricochet, peut-on affirmer que les notions de pouvoir et de leadership relèvent d'attributs masculins? À l'instar de Landry (1989), nous estimons que ces notions sont neutres; ce sont plutôt les hommes qui se sont arrogés l'exclusivité du pouvoir et du leadership. Par la suite, le concept de la transversalité des rapports sociaux de sexe dans les hautes hiérarchies organisationnelles met en exergue l'une des assises fondant l'inégalité historique des femmes dans le milieu du travail: la position asymétrique occupée par les femmes provient en grande partie de la problématique engendrée par la division sexuelle des rôles/du travail. En effet, tel que nous l'avons évoqué, les comportements féminins sont dévalorisés dans le monde organisationnel, particulièrement dans les hautes hiérarchies, car la structure sociale

et ses institutions normatives attribuent, par les processus de socialisation, différents rôles sociaux aux femmes et aux hommes. Les différences de comportements hiérarchisés au profit du groupe des hommes sont ainsi le résultat d'un apprentissage social, c'est-à-dire que chaque individu apprend à se conduire selon les prescriptions liées au genre féminin ou masculin afin d'assumer un rôle social/sexuel prédéterminé. C'est principalement ce phénomène de socialisation qui crée la division sexuelle du travail accordant *a priori* aux femmes le rôle de ménagère et d'éducatrice dans la sphère privée et aux hommes le rôle de pourvoyeur et de protecteur évoluant dans la sphère publique.

Enfin, en dépit du fait que les attentes et les stéréotypes que génère le statut externe désavantagent, voire discriminent les femmes dans les rapports de pouvoir (Ridgeway, 2001), des avancées significatives, mais timides, ont été constatées. En effet, les résultats de Landry (1988) tendent à prouver que les femmes membres d'un groupe mixtes émettent, autant que les hommes, des comportements instrumentaux (qui orientent l'action) et usent de stratégies fortes et directes dans un groupe. En continuité, les données de Watson et Hoffmann (2004) indiquent que les femmes peuvent aussi être très persuasives dans une équipe de travail et ce, même si la reconnaissance du statut de leader demeure encore ardue. Autrement dit, le statut n'est pas immuable: les femmes peuvent accéder à un statut supérieur en déployant plus de comportements instrumentaux, ceux-ci étant généralement associés aux membres les plus influents du groupe (Landry, 1991: 116). Dans cet esprit, les conclusions de Landry (1988) semblent démontrer que les femmes peuvent accéder au leadership dans les groupes restreints mixtes, entre autres, si elles sont appuyées par un ou des collègues de statut supérieur. Récemment, une étude publiée par Catalyst⁷, révèle que les entreprises ayant un nombre de femmes élevé à

des postes de direction affichent une meilleure performance financière. En conclusion, puisque «l'égalité est un idéal puissant» et que l'inégalité s'est «immiscée dans tous les secteurs de la vie collective» (Dumont, 1994: 8), les milieux de travail devront incessamment relever un défi de taille avec les nouvelles générations de femmes de plus en plus éduquées et en voie d'infiltrer les hautes sphères organisationnelles: il leur faudra repenser tant leur philosophie que leur organisation du travail afin d'attirer et de retenir les jeunes professionnelles désireuses de réaliser leurs ambitions tout en fondant une famille pour la majorité d'entre elles. À cet égard, Francine Harel-Chiasson, professeure à HEC Montréal, estime que «tôt ou tard elles [les femmes] réussiront à prendre leur place», mais cela devrait prendre encore une génération avant de voir des changements significatifs⁸. Dans la même optique, l'articulation famille-travail représente indéniablement un enjeu crucial afin d'assurer une meilleure représentativité des femmes dans les lieux de pouvoir. Selon certaines spécialistes⁹, la nouvelle génération de gestionnaires masculins se préoccuperaient davantage de concilier ces deux sphères. Ce changement de mentalités, pour l'instant très graduel, contribue positivement à l'ascension des femmes à des postes de direction. À mon avis, ce changement de mentalités deviendra réellement tangible et effectif qu'à l'aide d'une réelle volonté politique, qui se concrétiserait notamment par la création de politiques sociales promouvant l'égalité en emploi, l'équité salariale ainsi qu'une meilleure représentativité des minorités¹⁰. En effet, les trente dernières années nous ont démontré que le combat pour l'égalité des femmes a nécessité des efforts constants, tant des divers paliers gouvernementaux que des organisations et de la population civile; ce n'est que dans la poursuite de ces efforts communs que le «plafond de verre» s'érodera et que la compétence des femmes cadres, professionnelles et gestionnaires sera légitimement reconnue à sa juste valeur.

+++++

BIBLIOGRAPHIE

¹ Journal *Les Affaires*, 12 mars 2005, selon une étude réalisée par Spencer Stuart, une firme qui œuvre à la recherche de cadres de direction.

² En 2001, le revenu moyen des femmes correspond à 69,1% de celui des hommes et ce pourcentage atteint 77, 9% lorsqu'on considère uniquement les travailleurs et travailleuses à temps complet pour une année (CSF, 2004: 14).

³ À défaut de concevoir le pouvoir comme l'influence d'une personne exercée sur une autre, c'est-à-dire le «pouvoir-sur» (French, 1986), il pourrait plutôt être perçu comme étant un élément interactif, produit dans la relation entre des personnes, des ressources, une situation et des actions.

⁴ Les groupes restreints évoluent simultanément à travers trois zones dynamiques, la zone de l'affection, la zone du pouvoir et la zone de la tâche, autour desquelles se cristallise la vie du groupe. Parmi ces zones, je m'intéresse particulièrement à la zone du pouvoir qui est édifée par le groupe lui-même: «le groupe vise à se donner une structure de pouvoir qui réponde à ses besoins et à ses objectifs de tâches et à la maintenir» (Landry, 1998: 70).

⁵ «La littérature anglo-saxonne utilise le terme de gender pour qualifier les différences sociales de sexe. Ce terme a été traduit en français par «genre», mais n'a pas exactement le même sens. S'il s'agit d'appeler «genre» les rapports sociaux de sexe, afin de rejeter tout déterminisme biologique dans l'explication des discriminations dont les femmes font l'objet, l'utilisation d'un nouveau terme n'est pas indispensable. S'il s'agit de définir un concept plus large, alors la réflexion doit être approfondie pour en délimiter le contenu. Dans tous les cas, il convient d'éviter de remplacer systématiquement «sexe» par «genre», car la compréhension n'en serait pas affinée (dire, par exemple, «statistiques de genre» prête à confusion).» (Le Pors, Milewski, 2002: 27) Partageant cette analyse, j'utiliserai les termes rapports sociaux de sexe, rôles sexués, discriminations fondées sur le sexe, etc.

⁶ Je fais référence ici à toute structure groupale informelle et homogène, où l'établissement implicite de normes et de rites entre les personnes de même sexe a créé un climat de confiance (Landry, 1990: 132).

⁷ Une firme de recherche oeuvrant à l'avancement des femmes dans le milieu des affaires, Journal *Les Affaires*, 12 mars 2005

⁸ Journal *Les Affaires*, 12 mars 2005

⁹ Selon Dominique Décarie, conseillère principale de Korn/Ferry Internationale, une firme spécialisée dans le recrutement de cadres supérieurs et d'administrateurs de haut niveau, Journal *Les Affaires*, 12 mars 2005.

¹⁰ Pensons à la loi 143, Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics. Dans une perspective plus incitative, en Norvège, une résolution gouvernementale exige que 40% des sièges de conseils d'administration soient occupés par des femmes depuis le mois d'août.

APFELBAUM, Érika (1997). *Contrepoints et débats, Revue internationale de psychologie sociale - International review of psychology, Sexe et pouvoir/sexe, gender and power*, France, Presse Universitaire de Grenoble, tome 10, no.2: 153-169.

APFELBAUM, Érika (1992). *Femmes de pouvoir, rapports sociaux de sexe et de classe. Élément pour une discussion, Rapports sociaux de sexe, Une journée de discussion*, Paris, Institut de recherche sur les sociétés contemporaines, Centre national de la recherche scientifique, 1-7.

AUBERT, Nicole (1986). *Pouvoir et féminité dans l'organisation: réalité et imaginaire, Le sexe du pouvoir, Femmes, hommes et pouvoir dans les organisations*, Paris, Éditions Desclée De Brouwer, 301-312.

BATTAGLIOLA, Françoise, COMBES, Danièle, DAUNE-RICHARD, Anne-Marie, DEVREUX, Anne-Marie, FERRAND, Michèle, LANGEVIN, Annette (1990). *À propos des rapports sociaux de sexe, Parcours épistémologiques*, Paris, Centre de sociologie urbaine.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2002). *Les femmes et les institutions démocratiques: pour une meilleure participation*, Québec, Gouvernement du Québec.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2004). *De l'égalité de droits à l'égalité de fait: repenser les stratégies et élargir la perspective*, Québec, Gouvernement du Québec.

DUMOND, Fernand (1994). *Approche des problèmes sociaux, Fondements théoriques de l'intervention sociale 1*, Automne 2004, Montréal, École de travail social, Université du Québec à Montréal

DAUNE-RICHARD, Anne-Marie, DEVREUX, Anne-Marie (1992). *Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique, Recherches féministes*, vol.5, no.2: 7-30.

DURAND-LAVIGNE, A (1997). *Positions hiérarchiques, contextes professionnels et expressions du genre, Revue internationale de psychologie sociale - International review of psychology, Sexe et pouvoir/sexe, gender and power*, France, Presses Universitaires de Grenoble, tome 10, no.2: 31-47.

FRENCH, Marilyn (1986). *La fascination du pouvoir*, traduit de l'américain par Hélène Ouvrard, Paris, Acropole.

FRIEDBERG, Erhard (1993). *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Les Éditions du Seuil.

FORTIER, Isabelle (2001). *Pouvoir, compétence et féminité: expérience d'ingénieures en gestion, Recherches féministes*, vol.15, no.1: 65-91.

FORTIN, Aline (1991). *Pouvoirs et cultures organisationnels, Changement planifié et développement des organisations*, Québec, Presses de l'Université du Québec, tome 4: 1-33.

GRUPE CONSULTATIF SUR L'ÉQUITÉ DANS L'EMPLOI DES FEMMES (1995). *Regard sur l'avenir. Surmonter les obstacles en matière de culture et d'attitude rencontrés par les femmes dans la fonction publique*, Gouvernement du Canada.

KANTER, Rosabeth M (1980). *Powers of the Women of the Corporation*, New York, Basic Books.

KARAKOWSKY, Leonard, McBEY, Kenneth, MILLER, Diane L (2004). *Gender, Perceived Competence, And Power Displays, Examining Verbal Interruptions in Group Context, Small Group Research*, vol.35, no.4: 407-439.

INTERNATIONAL LABOUR OFFICE (2004). *Breaking through the glass ceiling, women in management*, Genève.

LANDRY, Simone (1998). *Le dualisme du pouvoir, Leadership et pouvoirs; équipes et groupes*, Actes du neuvième congrès de l'AIPTLF, tome 4: 101-108.

LANDRY, Simone (1990). *Légitimité ou imposture: l'épineuse question du pouvoir des femmes, Questionnements et pratiques de recherches féministes*, Montréal, Centre de recherche féministe de l'Université du Québec à Montréal, 29-46.

LANDRY, Simone (1989). *Le pouvoir des femmes dans les groupes restreints, Recherches féministes*, Montréal, vol.2, no.2, 15-54.

LANDRY, Simone (1988). *Le processus d'émergence de la structure du pouvoir dans les groupes restreints: la place des femmes et la place des hommes*, Montréal, Thèse présentée à l'Université du Québec à Montréal comme exigence partielle du doctorat en psychologie.

LEMAY, Gaëtan (2001). *Le rapport au pouvoir des femmes et des hommes et la représentation des femmes au Bureau de la Fédération des travailleuses et travailleuses du Québec*, Les Cahiers de l'IREF, Montréal, Université du Québec à Montréal.

LE PORS, Anicet, MILEWSKI, Françoise (2002). *Piloter l'accès des femmes aux emplois supérieurs*, Premier rapport du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques, Rapport au ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, Paris.

LIPS, Hilary (1991). *Women, Men and Power*, California, Mayfield Publishing Compagny.

LIPS, Hilary (1988). *Sex & Gender, An Introduction*, California, Mayfield Publishing Compagny.

LIPS, Hilary (1981). *Women, men, & The psychology of power*, New Jersey, Prentice-Hall Inc.

MEEKER, B.F. WEITZEL-O'NEIL (1977). *Sex roles and Interpersonal Behavior in Task-oriented Groups*, American Sociological Review, vol.42: 91-105.

MURARD, Nadine (2002). *Un lieu de pouvoir: la communication non-verbale, Enjeux féministes: formes, pratiques, lieux et rapports de pouvoir*, Montréal, Les Cahiers de l'IREF, Actes du colloque présenté dans le cadre de l'Acfas, no.10, 32-45.

RIDGEWAY, Cecilia.L (2001). *Gender, Status, and Leadership*, Journal of Social Issues, vol.57, no.4: 637-655.

RINFRET, Nathalie (1997). *Quand les gestionnaires déclarent forfait!*, RÉSEAU, Magazine de l'Université du Québec, www.uquebec.ca/bap/bap_mag_reseau/mag97_05/dossier.htm

SAINT-CHARLES, Johanne (1992). *Le pouvoir informel dans les groupes de travail*, Mémoire de maîtrise inédit, Montréal, Université du Québec à Montréal.

SCOTT, Joan (1987). *Genre: une catégorie d'analyse historique, Le genre de l'histoire*, Les cahiers du GRIF, 125-153.

SON HING, Leanne (2005). *L'égalité en milieu de travail, résultats préliminaires*, Université of Guelph, www.crsh.ca/web/winning/stories/son_hing_f.asp

TAHON, Marie-Blanche (2003). *Sociologie des rapports sociaux de sexe*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

WATSON, Carol, HOFFMANN, Richard.L (2004). *The role of Task-Related Behavior in the Emergence of Leaders, Group & Organization Management*, vol.29, no.6: 659-685.

WOMEN'S EXECUTIVE NETWORKTM (2002). *Aller de l'avant 2002: Les obstacles et les perspectives d'avenir des femmes cadres au Canada*, www.wxnetwork.com.

Sondage Fémin Études

Est-ce que les inégalités dont les hommes peuvent souffrir se mesurent à celles des femmes? Pourquoi?

- « La personne la plus discriminée sur terre est une petite fille (enfant), noire, malade, handicapée et pauvre. » Judith, 43 ans
- « Non, surtout à cause du poids de l'Histoire. Les femmes supportent au moins 2000 ans d'inégalité, de sacrifices, aux profits des hommes, de la famille, des enfants, de la religion. Les hommes peuvent bien évidemment souffrir de sexisme. Mais ils n'ont pas l'espèce d'aura ou de nuage noir au-dessus de leurs têtes qui planent depuis des générations comme une fatalité. » Lucie, 25 ans
- « Non, car en général, ils ont des salaires supérieurs aux femmes et il y a très peu d'hommes abusés en comparaison des femmes. » Jocelyne, 56 ans
- « La société est encore dessinée par l'homme, donc: non, elles ne se mesurent pas. » Geneviève, 30 ans
- « Non, les hommes ne portent pas d'enfants avec tout ce que cela comporte de rendez-vous chez les médecins, le congé de maternité, etc. Ils ne sont pas concernés par l'équité salariale, ils ont plus de chance à l'emploi toute leur vie, tandis que les femmes sont rejetées souvent des employeurs pendant leur période de procréation [ou alors lorsqu'elles ont] des jeunes enfants à la maison. » Lorraine, 44 ans
- « Non, parce que, quand tu es un homme, tu as plus de crédibilité. Les hommes au pouvoir ont beaucoup de difficulté à croire ou à adhérer aux idées des femmes. » Monique, 45 ans
- « Il est très difficile de quantifier ces inégalités. Étant donné que les femmes ont repris quelque peu le retard (sur certains points on peut même parler d'égalité), il est évident que plusieurs hommes sentent certaines inégalités (surtout pour les plus vieux, et cela est dû sans doute au sentiment de perte d'un pouvoir qui leur revenait traditionnellement; et malheureusement, pour ce qui est de la question des salaires, les babyboomers ont encore le pouvoir décisionnel...) Pour les jeunes, cela est moins évident et se rattache surtout (pour être généraliste) aux forces et faiblesses de chaque sexe. » Antoine, 34 ans

Racontez une expérience d'égalité ...

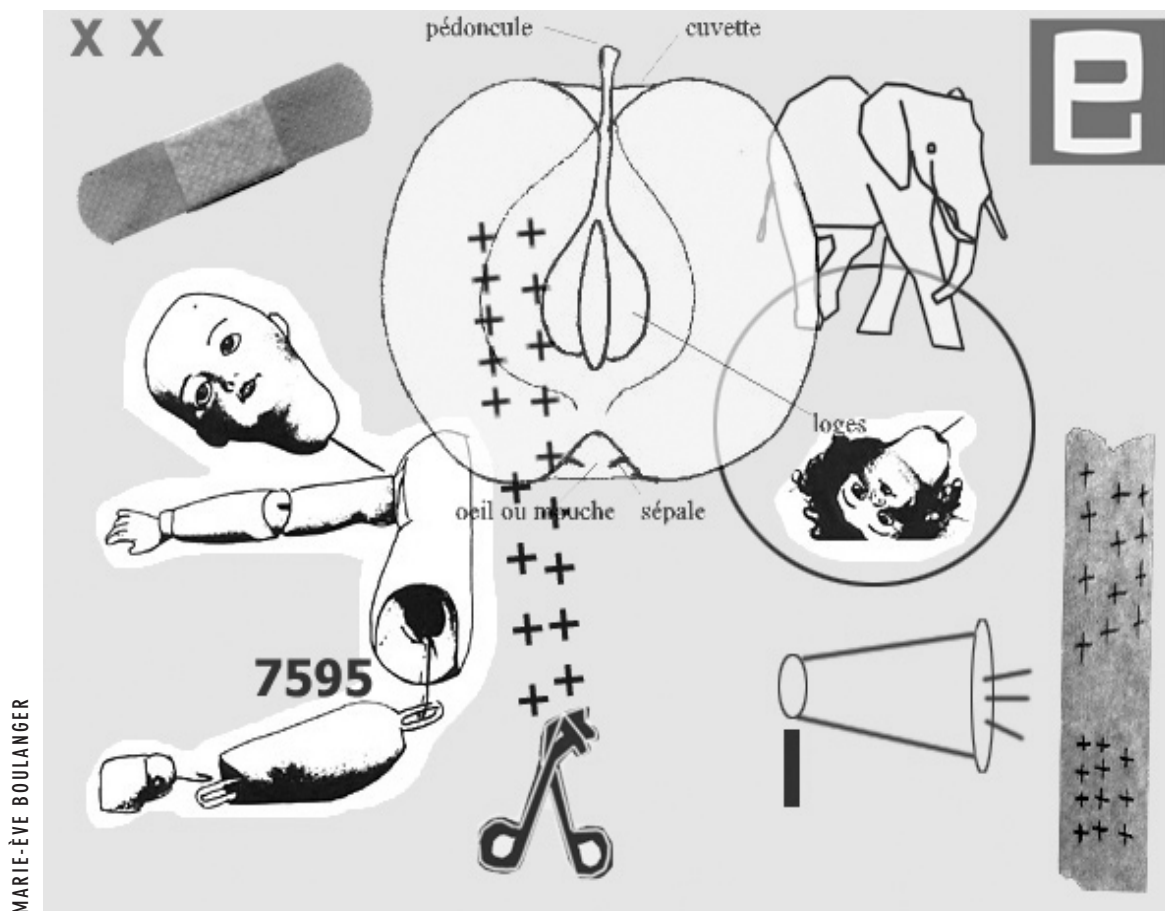
- « La mort. » Judith, 43 ans
- « Je crois que l'égalité existe lorsque, consciemment et inconsciemment, les gens viennent à entrer en relation avec les autres dans un contexte d'androgynité psychologique. » Lucie, 25 ans
- « Il existe une entreprise d'insertion sociale qui forme les femmes pour travailler [uniquement dans le cadre] des métiers non traditionnels, des métiers faits généralement par des hommes. » Sophie, 26 ans
- « Je n'en trouve pas pour l'instant. » Monique, 45 ans
- « Tous les jours! Dans l'accès à toutes les professions « dites » masculines comme agent de sécurité, douanière, policière et même chirurgienne. D'ailleurs, en France, ces professions ne sont même pas féminisées! » Geneviève, 30 ans
- « Dans l'endroit où je travaille présentement, il y a presque autant de femmes cadres que d'hommes. » Lorraine, 44 ans
- « Ça ne me saute pas aux yeux. » Caroline, 25 ans

NO WOMAN'S LAND V

PAR ANNIE ROUSSEAU

Écrire ne sert à rien qu'à s'épuiser sur de la roche; écrire, c'est perdre des morceaux.
Folle, Nelly Arcan.

J'aurais voulu aller au bout du monde, au bout de mon écriture, au bout de moi-même. Je me heurte à l'instabilité des souvenirs, aux rêves déçus, à l'impossibilité de revivre éternellement les mêmes douleurs sans qu'elles ne déchirent à nouveau. J'aurais voulu comprendre ce qui, de moi-même ou du temps, était la plus grande plaie. Dans mon masochisme, il y avait de la naïveté et un certain émerveillement, comme cette journée où je coupais ma peau et admirais mon sang qui coulait, cette autre où je me frappais la tête contre tout ce que je pouvais, murs, meubles, lit. Je martelais le sol de mes poings en hyper ventilant sous les larmes. Je n'avais l'air ni tragique, ni dramatique. Je n'aurais attiré la pitié de personne devant les filets de morve qui me pendaient du nez, mon oreiller plein de bave, comme un crapaud. La détresse n'a pas les lettres nobles. Elle n'est que ridicule et inutile. Jamais femme qui s'auto mutile n'a obtenu l'amour de son prochain, jamais femme qui hurle de douleur n'a su garder un homme près d'elle. Les grandes tragiques restent seules à pleurer sur leurs carnets, sur les mots de leur souffrance qu'elles se rappellent pour se punir davantage, seules à se lamenter sur le sort du monde et leur solitude bien méritée. Les femmes tragiques perdent leur temps à vouloir qu'on remarque leurs cernes ou les marques de leur faux suicide.



Approche de Christine Delphy:

Le partage du travail ménager dans «Par où attaquer le «partage inégal» du «travail ménager»?»

PAR GWENAËLLE REYT

Le partage égalitaire des tâches au sein du couple: tout un programme qui, de prime abord semble être une réalité. En effet, on n'arrête pas de nous dire que les mentalités ont changé, que les hommes sont, maintenant dans une grande majorité roses et que de ce fait, il faut arrêter de râler; ils en font beaucoup plus, voir autant que nous. Cependant, si nous reprenons quelques chiffres, les femmes, qu'elles soient au foyer ou salariées, «consacrent quatre heures quarante-cinq par jour aux tâches suivantes: cuisine, vaisselle, ménage, courses, entretien des vêtements, tandis que les hommes y consacrent toujours la même heure et quart» (Brousse, cité dans Delphy, 2003: 49). De plus, si une femme a la possibilité de travailler à l'extérieur du domicile, elle se retrouve confrontée à la double journée de travail. Ainsi, le défi féministe est de trouver un moyen pour que les hommes participent davantage aux travaux ménagers. Pour ce faire, les Françaises revendiquent pour diminuer leur temps de travail afin qu'ils aient plus de moments libres pour aider leur conjointe à la maison. D'autres propositions ont été faites pour que l'État intervienne davantage, qu'il subventionne un plus grand nombre de garderies pour accueillir les enfants, de sorte que les mères puissent travailler à l'extérieur. Certaines femmes ont même négocié (et négocient encore) cette question avec leur partenaire pour que le partage des tâches ménagères se fasse mais, en vain, les inégalités se reproduisent.

Christine Delphy, sociologue française et chercheuse au CNRS à Paris depuis 1966, a participé en 1968 à la construction de l'un des groupes fondateurs du Mouvement de libération des femmes en France. Elle est auteure, entre autres, de *L'ennemi principal* (1998) et a également participé à la fondation des revues *Questions féministes* et *Nouvelles Questions féministes*, qu'elle dirige actuellement. Dans son article intitulé «Par où attaquer le «partage inégal» du «travail ménager»?» (Delphy, 2003), elle fait un bref constat de la situation actuelle en France à

propos de la répartition des tâches au sein du couple. Elle propose aussi des suggestions pour obtenir une égalité qui diffère de ce qui est revendiqué par la plupart des mouvements féministes: elle demande le retrait de l'État dans une grande partie des politiques publiques. De plus, elle propose un retour en arrière sur certains acquis qui ont fait l'objet de longues luttes dans le domaine des prestations sociales. Pour elle, «[...] l'État paie une partie de la dette des hommes. En effet, l'État ne diminue pas la charge de travail ménager des femmes, ni leur charge financière. Il rend possible le travail payé des femmes en remplaçant une partie du travail et de l'argent que les hommes devraient contribuer aux ménages. [...] Cependant, en faisant en sorte la part des hommes, il libère le temps de ceux-ci: pour le travail payé, pour les loisirs, la créativité et la télévision.» (Delphy, 2003: 68) Nous pouvons alors faire l'hypothèse que Christine Delphy a une approche nouvelle sur la thématique du partage du travail ménager, puisqu'elle veut contraindre les hommes, par un retrait de l'État, à faire leur part du travail dans la maison.

Dans cet article, nous allons tout d'abord regarder le contexte social actuel du point de vue des inégalités sur le plan du travail ménager. Ensuite, nous aborderons l'approche de Christine Delphy (2003) par rapport au travail ménager. Pour conclure, nous apporterons quelques critiques à son argumentaire.

OÙ EN SOMMES-NOUS ACTUELLEMENT?

Depuis les premières revendications dans les années 1960-1970, nous constatons, aussi bien au Québec qu'en France, une évolution de la représentation du travail domestique. Celui-ci est actuellement reconnu socialement comme étant un travail à part entière par la plupart des gens. De plus, nous pouvons remarquer que les mentalités changent petit à petit. En effet, avant les années 1970, il était considéré

comme normal que la femme reste à la maison pour s'occuper du foyer et de sa famille. Par la suite, avec l'augmentation des femmes travaillant à l'extérieur, il est devenu acceptable que la femme «délaïsse» sa maison au profit d'un travail rémunéré. Malgré ces transformations, nous nous retrouvons toujours face au problème de la répartition des tâches dans le cadre du foyer. De plus, nous assistons au phénomène de la double journée de travail des femmes. Si nous prenons les chiffres avancés par Statistiques Canada pour l'année 1998¹, nous voyons que les hommes questionnés consacrent en moyenne 4.1 heures par jour pour le travail rémunéré et 2.7 heures au travail non rémunéré. Les femmes, quant à elles, consacrent en moyenne 2.5 heures au travail rémunéré et 4.4 heures aux activités non rémunérées. Nous ne constatons pas une grande différence dans le total du temps consacré au «travail» en général. Par contre, nous voyons bien que les femmes font plus d'activités non rémunérées et si nous décortiquons la composition de ce travail, la seule activité exercée plus longtemps par les hommes concerne la rubrique «Entretien et réparation²». Le restant des activités qui touchent le ménage, la préparation des repas, les travaux ménagers, les achats de biens et les soins des enfants sont effectués plus longuement par les femmes. Ainsi, pour le Québec, «L'observation des rapports familiaux et conjugaux actuels ne nous permet pas de constater une transformation radicale des modes de partage des responsabilités et des tâches au sein des ménages, pas plus d'ailleurs qu'elle ne justifie de conclure au statu quo» (Descarries et Corbeil, (1998), cité dans Corbeil, 2000: 5). Descarries et Corbeil ont identifié trois modes de fonctionnement au sein des couples qui seraient, soit un changement dans la répartition des tâches, soit une sorte de mixte entre les attitudes traditionnelles et les nouvelles et enfin, aucun changement, c'est-à-dire que les rôles traditionnels

se maintiennent. La question est donc de savoir comment faire participer davantage les hommes et moins les femmes aux activités ménagères.

En France, on parle de conciliation travail-famille, ce qui permet aux femmes de travailler et d'avoir des enfants. C'est également ce qui ressort du texte de Christine Corbeil pour les femmes québécoises: «La très grande majorité des répondantes ont insisté sur l'amélioration des horaires de travail, des congés et des services de garde» (Corbeil, 2000: 5). La piste de la négociation au sein du couple a également été avancée, mais cela reste peu convainquant, puisque l'on doit aussi prendre en considération les mécanismes de domination en place et l'intériorisation de certaines inégalités, considérées acceptables par les femmes et les hommes. Suite à une étude faite en Suisse, nous constatons que «[...] majoritairement, l'organisation domestique est perçue comme juste, peu problématique et répondant à un équilibre conjugal satisfaisant, compte tenu de la contribution du mari, jugée modeste» (Roux, Perrin, Modak et Voutat, 1999: 90).

QU'EST-CE QUI FAIT QUE NOUS EN SOMMES TOUJOURS LÀ?

Dans son article, Christine Delphy adopte une position en rupture par rapport aux revendications féministes, concernant le partage des tâches domestiques. Nous allons, premièrement, expliquer la distinction que l'auteure fait entre travail domestique et travail ménager, afin de bien saisir ce que signifie «partage des tâches ménagères». Puis, nous étudierons le rôle que l'auteure attribue à l'État et, finalement, les propositions qu'elle fait pour arriver à une répartition plus équitable des tâches. Pour Christine Delphy, il faut aller plus loin: «Jusqu'ici, les solutions proposées, y compris par les féministes, ont brillé par leur timidité et surtout leur refus de mettre en cause les avantages acquis des

hommes. Les revendications sont adressées aux patrons, ou à l'État, jamais aux hommes. Au nord de l'Europe, certaines féministes proposent de reconnaître le travail ménager des femmes en assurant un revenu garanti aux mères. C'est la tendance de bien des États aussi, et c'est en partie réalisé en Allemagne» (Delphy, 2003: 63). Le problème, pour Delphy, c'est que nous restons dans un cadre où c'est un tiers qui paie, soit l'État, c'est-à-dire les salariés et leurs cotisations.

THÉORIE DU MODE DE PRODUCTION DOMESTIQUE

Pour l'auteure, il y a une distinction à faire entre les deux activités que sont le travail domestique et le travail ménager. Elle part du principe que le travail ménager ne profite non pas au capitalisme, comme l'entendent les féministes marxistes, mais au patriarcat. Le mode de production patriarcal est défini comme «un système d'extorsion du travail gratuit des membres de la famille par le chef de famille: l'homme». Selon Delphy, ce travail gratuit, fait dans le cadre du domicile, est *le travail domestique*. Les activités qu'il regroupe sont multiples et peuvent prendre la forme de biens ou de services, comme la comptabilité, le secrétariat ou encore le travail agricole. Ce qui est intéressant, c'est que ce travail est vendu ensuite par l'homme. C'est donc lui qui en retire les bénéfices, alors que sa femme a participé à la production de ces biens et services. L'autre catégorie de travail domestique effectué par la femme est *le travail ménager*, dont les bénéficiaires sont le chef de famille et les enfants du ménage. Ainsi, «l'ensemble du travail domestique est gratuit, qu'il soit vendu, le travail para professionnel des épouses de «travailleurs indépendants», ou consommé dans la famille, soit le travail ménager *stricto sensu*.» (Delphy, 2003: 52)

Penchons-nous particulièrement sur le travail ménager. Dans la théorie du mode de production domestique, le travail effectué ne rassemble pas toutes les tâches ménagères. En effet, on ne considère pas que le travail fait pour soi-même soit un travail gratuit au sens où nous l'avons défini. Même si ce travail n'est pas payé, il en résulte une satisfaction, soit physique (se préparer à manger) ou psychologique (être satisfait d'avoir du linge propre) – une sorte de rémunération en nature. Delphy écrit, au sujet du partage des tâches: «[...] seul le travail gratuit, c'est-à-dire le travail fait gratuitement pour quelqu'un d'autre, est à proprement parler du travail domestique» (Delphy, Mathieu, Roussel, Rozier et Zerbib, in Delphy, 2003: 53). Cependant, nous parlons quand même de «partage des tâches ménagères», c'est-à-dire un ensemble de choses à faire qui sont délimitées dans le cadre d'un ménage composé de deux adultes de sexes différents et, éventuellement, accompagné d'enfant(s).



ANNIE ROUSSEAU

QUE DEVONS-NOUS FAIRE?

Christine Delphy est très consciente de la difficulté de l'analyse et nous donne des pistes qui permettent d'avoir une réflexion et une prise de conscience des mécanismes en jeu. En effet, elle fait le bilan de ce qui a déjà été demandé, mais qui n'est, d'après elle, pas réalisable. Elle arrive au constat que le seul lieu d'action possible pour influencer la répartition des tâches est le domaine des politiques publiques. «[...] Trois grands domaines: le système de protection social (assurance maladie et retraite), le système de fiscalité et l'ensemble des prestations sociales, qui doivent être analysées et corrigés du point de vue de leur rôle dans le maintien du patriarcat» (Delphy, 2003: 68). Delphy avance l'idée que, par ces prestations, l'État paie la part des hommes et leur permet de se défaire de leurs responsabilités face à leur famille. Par contre, il n'abaisse pas la charge de travail ménager des femmes ni leur charge financière. Dans ce contexte, l'auteure propose que les hommes qui ne veulent pas faire leur part du travail ménager payent, car ce n'est pas au reste de la société à payer pour eux. De plus, «ce qui pourrait faire l'objet d'une revendication, non pas à la place, mais en complément d'un système de protection sociale reposant sur l'universalité des droits, c'est la suppression de tous les avantages des hommes qui ont une femme au foyer.» (Delphy, 2003: 68) On constate qu'en France, les hommes mariés sont plus payés que les célibataires et qu'ils bénéficient des avantages sociaux que nous avons cités précédemment. À la suite de l'aide financière de l'État et par obligation de payer un salaire à leur femme ou concubine, les hommes ne feront peut-être pas davantage dans le cadre du foyer. Toutefois, s'ils n'ont pas les moyens de subvenir aux besoins de leur femme, ils ne pourront plus la garder dans un état d'asservissement à la maison. Par conséquent, elle pourra accéder à un travail rémunéré et à une certaine indépendance au sein du couple.

MAIS ENCORE...

Suite au besoin éventuel de la femme d'obtenir un travail rémunéré à l'extérieur du foyer, de nouvelles questions se posent. Cependant, l'auteure ne précise pas comment se répartit l'articulation du travail ménager et de l'éducation des enfants en dehors des heures de travail. Actuellement, nous en avons l'exemple avec la double journée de travail des femmes. Même si elles travaillent à l'extérieur, elles font davantage de travail ménager que les hommes. Il faudrait alors une prise de conscience des femmes de la valeur de leur travail à la maison et un cadre juridique qui imposerait un salaire pour tout travail fait pour autrui. Il est justifié de se préoccuper sur la façon avec laquelle les rapports sociaux et familiaux évolueraient, dans un contexte où tous les services seraient monnayables. Par exemple, le fait que l'homme doive payer un salaire à sa femme ou concubine ne remettrait pas en question la dépendance de la femme. En effet, celle-ci recevrait un salaire pour le travail effectué pour son conjoint, ce qui lui donnerait un simulacre d'indépendance financière, sans abolir le rapport de dépendance. Cet exemple ne peut réellement constituer une grande évolution dans les relations de couple et la lutte contre le système patriarcal. Par contre, il est intéressant de voir qu'elle soulève la problématique de l'intervention de l'État. En effet, dire que tous les avantages «pour les femmes» sont aussi bénéfiques aux hommes est, à notre avis, une piste pertinente. Se questionner sur les services collectifs et les allocations nous amène à nous demander les questions suivantes: «À qui profitent-ils?» «Quand un service ou une prestation remplace soit en nature soit en argent la part des hommes, alors ce service ou cette prestation n'est pas au bénéfice des femmes, pour qui c'est un jeu à somme nulle. En revanche, la société subventionne les loisirs des hommes, mais aussi leur disponibilité pour le travail payé» (Delphy, 2003: 69). Pour rester dans un cadre de politiques sociales qui serait

à caractère plus féministe, nous pouvons peut-être, pour conclure, prendre la proposition de Renée Dandurand, (citée dans Stanton, 1997), qui nous semble être une alternative intéressante. Dans son article, Stanton (1997) reprend les éléments qui, d'après Renée Dandurand, forment une bonne politique familiale féministe. «Une politique familiale respecte les intérêts des femmes si [...] elle assure l'autonomie des adultes et le partage des ressources et des responsabilités familiales. [...] Elle fait de la maternité un choix libre et donne la possibilité aux gens d'avoir les enfants qu'ils désirent. [...] Elle couvre les risques liés à la monoparentalité. [...] Elle garantit que les mesures mises en place seront permanentes. [...] Elle fait en sorte que l'État assume ses responsabilités non seulement envers les enfants, mais aussi envers les parents.» (Stanton, 1997: 20-21) Cette politique est donc englobante et impose la mise en place de mesures supplémentaires à ce qui existe maintenant, au lieu de demander un retrait de l'État dans certains domaines, comme le propose Delphy. Nous pensons aussi que l'argument du salaire égal comme facteur favorisant le partage des tâches est un point très pertinent. Il va de soi que du moment où les deux parents ont des salaires égaux, il n'y a pas davantage de raisons pour que la femme reste à la maison plutôt que l'homme. Peut-être que cela pourrait être une des pistes à favoriser dans le but d'une meilleure répartition du travail ménager. Finalement, on peut espérer un changement des mentalités qui, comme cela peut déjà être observé chez les plus jeunes générations, permettra petit à petit une meilleure prise en considération des inégalités et une volonté de changement venant des deux sexes.

+++++

¹Chiffres correspondant à la moyenne du nombre d'heures quotidiennes consacrées à l'activité pour la population âgée de 15 ans et plus pris sur la population totale (que la personne ait déclaré ou non cette activité). La moyenne est répartie sur une semaine de 7 jours.

²0.2 heure en moyenne par jour pour les hommes et 0.1 heure pour les femmes

BIBLIOGRAPHIE

DELPHY, Christine (2003). *Par où attaquer le «partage inégal» du «travail ménager» ?*, *Nouvelle Question Féministe*, vol 22, no.3, 47-71

ROUX, Patricia, Valérie Perrin, Marianne Modak et Bernard Voutat (1999). *Couple et égalité, un ménage impossible*, Lausanne: Réalité Sociales

STANTON, Danielle (1997). *Une politique familiale «et» féministe, c'est possible?*, *Gazette des femmes*, vol 19, no.1, 20-21

SITES WEB

CORBELL, Christine, texte de présentation sur le séminaire *Les recherches actuelles ont-elles identifié des variations dans les transformations de la maternité et de la paternité?*, Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, 4 février 2000.

<http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca/DocsPDF/corbeil.pdf>

Statistiques Canada: *Temps moyen consacré aux activités, population totale et participants selon le sexe*, chiffres pour 1998. Consulté le 1er décembre 2004.

http://www.statcan.ca/français/Pgdb/famil36c_f-htm (chiffres sur les femmes)

http://www.statcan.ca/français/Pgdb/famil36b_f-htm (chiffres sur les hommes)

IL EST BON DE SAVOIR QUE...

L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation, et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain.

Stendhal

Sondage Fémin Études

- Qu'est-ce que le sexisme selon vous? Comment le mesurez-vous?

- « C'est un mode de division des êtres qui place l'homme comme étant la norme et la femme comme étant l'Autre, celle qui se définit par rapport à la norme. » Judith, 43 ans
- « Le sexisme est un préjudice, une exclusion, un stéréotype, des jugements. Et j'ajouterais que l'on devrait se méfier de ceux qui sont sournois. On les tolère, mais pourtant, ils affectent notre inconscient collectif. Les plus grosses frasques de sexisme sont décriées et ridiculisées par la majorité des gens. Ce ne sont pas eux qui nous briment, ce sont ceux que l'on accepte. » Lucie, 25 ans
- « Le sexisme est un jugement à connotation dégradante, porté sur une personne (soit homme ou femme), qui brime son intégrité, son estime d'elle-même. C'est une forme de violence verbale. » Sophie, 26 ans
- « Lorsque le sexe donne une quelconque sorte de privilège. Lorsque les opportunités sont partiales, c'est du sexisme. » Geneviève, 30 ans
- « Le sexisme est le monde macho du harcèlement sexuel et de l'intimidation. Le sexisme est, pour bien des gens encore, l'homme fort et la femme faible. » Lorraine, 44 ans
- « Un homme qui couche avec plusieurs femmes, c'est un super homme. Une femme qui couche avec plusieurs hommes, c'est une pute. » Monique, 45 ans
- « Le sexisme, c'est quand on commence à croire que son propre sexe est le bon. » Robert, 65 ans
- « Attribuer des caractéristiques globales pour chacun des sexes. Mettre tous les gens d'un même sexe dans le même panier. Juger une personne selon qu'elle est un homme ou une femme en s'appuyant sur des idées préconçues, des images forgées trop fortement dans nos esprits par toutes les formes de communications nous entourant. » Marie-Pierre, 25 ans
- « Pour moi, le sexisme se compare au racisme: quiconque se complait dans le dénigrement total d'un sexe selon son point de vue personnel et immédiat, qui occulte le probable point de vue de cet autre sexe peut être considéré comme une personne sexiste. » Antoine, 34 ans

UNE SEULE NOTE SUFFIT...

Entrevue avec France Leblanc, fondatrice et présidente directrice générale de Maestra, et Nicole Carignan, vice-présidente de Maestra et professeure au Département d'éducation et formation spécialisées de l'UQAM sur le Rendez-vous international des créatrices en musique.

Événements concerts présentés du 5 mai au 8 mai 2005

PROPOS RECCUEILLIS PAR MARIE-BELLE OUELLET

Plus qu'un rendez-vous, c'est un départ à ne pas manquer! Les femmes se feront un plaisir lors du premier Rendez-vous international des créatrices en musique de dévoiler leurs oeuvres au grand public. Il est temps que nous puissions reconnaître ces femmes qui dans l'ombre composent, improvisent, mixtent la musique au gré de leur goût. Est-ce original? Est-ce habituel? Est-ce exceptionnel? Est-ce que la présence de créatrices est reconnue chez nous? Est-ce que leur travail reste méconnu même de nos jours? Voici donc la parole de deux femmes qui ont passé à l'action.

> La promotion de la création musicale est au centre de vos préoccupations. Pourquoi s'intéresser aux femmes en particulier?

France Leblanc : À l'époque, et même aujourd'hui, les femmes avaient beaucoup de place et d'aisance comme interprètes, mais pour s'imposer au niveau de la composition de leurs pièces, c'était moins, disons, gagné d'avance. Pourtant, de tout temps, les femmes composent de la musique. Nous avons donc fondé l'organisme Maestra qui se voue à la promotion de la création musicale des femmes. Pour ce faire, je me suis associée avec l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes afin de faire une recherche-action pour alimenter un projet, une programmation, mettant de l'avant des oeuvres de femmes. Dans la recherche, nous nous sommes intéressées notamment aux compositrices québécoises de 1960 à nos jours, pour les faire connaître au public lors des éditions annuelles du Rendez-vous international.

> Lors de ces événements concerts, qu'aurons-nous la chance d'entendre?

FL : L'édition 2005 du « Rendez-vous international » comprendra quatre événements concerts qui mettront donc en scène des créatrices de divers horizons. Les titres des événements concerts évoquent cette diversité: *Maestra jam* (5 mai), *Chansons des Amériques* (6 mai), *Dames du jazz* (7 mai) et *Merci ma soeur!* (8 mai). *Maestra jam* ouvre le bal avec des musiciennes qui s'éclateront sur des rythmes world, hip hop, électro et techno, une grande messe dansante suivra selon

l'inspiration de Misstress Barbara, une des DJs les plus reconnues au monde. *Chansons des Amériques* veut faire connaître des chansons de résistance composées par des femmes au fil de luttes menées dans les trois Amériques. Se produiront lors de ce concert: Chloé Ste-Marie, Buffy Ste-Marie et Soraya Benitez, etc. *Dames du jazz* propose une histoire du jazz... au féminin. JoAnne Brackeen, Lorraine Desmarais, Grégory Charles et les Voix boréales seront à l'affiche. Et enfin *Merci ma soeur!* propose un Gala reconnaissance en hommage à des religieuses du Québec qui ont eu une influence significative dans le parcours musical de nombreux créateurs et créatrices du Québec, Alain Lefèvre et le Quatuor Claudel, par exemple. La soprano Natalie Choquette animera cet événement de clôture. Plusieurs autres artistes connus seront présents: Ariane Moffatt et France Castel, notamment. Les mises en scène seront assurées aussi par des femmes, dont Brigitte Haentjens, qui a fait la mise en scène de *La Cloche de verre* de Sylvia Plath.

Chaque année, le « Rendez-vous » sera une vitrine internationale et interculturelle qui mettra de l'avant la création musicale, du Moyen-Âge à aujourd'hui, et qui embrassera tous les styles musicaux. Si toutes les pièces jouées sont composées ou improvisées par des femmes, les interprètes sont autant des hommes que des femmes.

> Les femmes créatrices ne sont que trop peu connues, alors pourquoi avoir donné de la place à des hommes interprètes?

FL : Pour nous, il est important que les hommes soient interpellés puisqu'on sait que les leviers de

pouvoir sont souvent dans les mains des hommes. Il faut les convaincre de la valeur et de l'existence de ces oeuvres de femmes, et je parle des oeuvres qui ont été créées depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours. Nous voulons intégrer les hommes à la diffusion d'oeuvres de femmes. Puisqu'on se dit ça fait des années, même des siècles, qu'on diffuse des oeuvres d'hommes, maintenant on les invite à diffuser aussi des oeuvres de femmes. Quand on demande à Alain Lefèvre et à Gregory Charles de participer à un tel Rendez-vous, on essaie d'intéresser le plus large public possible à la création musicale des femmes, peu importe leur sexe, ou encore leur appartenance culturelle. On essaie de rejoindre le plus largement possible. Une Lorraine Desmarais en duo avec JoAnn Brackeen et un Gregory Charles faisant des gospels composés par des femmes, ça soulève l'intérêt, et ça véhicule aussi des valeurs d'inclusion.

> Croyez-vous que les femmes ont autant de chance que les hommes de percer dans ce milieu musical ?

Nicole Carignan : Que se passe-t-il? Que s'est-il passé? Nous nous sommes d'abord intéressées à l'histoire et nous nous sommes demandées pourquoi ces femmes sont occultées et invisibles dans les anthologies d'histoire de la musique. Nous nous sommes aperçues que traditionnellement, les femmes étaient exclues du savoir. Elles n'avaient pas la même possibilité d'étudier. Au XIXe siècle, il était acceptable qu'elles puissent être actives dans la sphère de la musique de salon ou d'église ou des chants religieux. Pourtant, reconnaître leurs compétences en composition était loin d'être évident jusque dans les années



soixante. Bien que plus nombreux, les modèles forts auxquels les jeunes filles peuvent s'identifier à la création musicale restent insuffisants. Il nous paraît essentiel de retrouver une masse critique qui aurait un effet d'entraînement sur la jeune génération. On pense aussi que la conciliation du travail et de la famille, qui reste encore aujourd'hui le lot des femmes, rend leur tâche plus lourde et exigeante et leur mobilité plus restreinte.

FL: Les femmes ont encore à se battre pour faire reconnaître la valeur de leurs oeuvres. Beaucoup d'individus dans le monde musical, un monde où l'élitisme est très présent, pensent tout bas qu'une composition de femme c'est «différent», c'est «moins bon». À titre d'exemple, feuilletons le dictionnaire Larousse. Dans la page décrivant les compositeurs du vingtième siècle, aucune femme n'a été identifiée. Pourtant, les recherches nous révèlent qu'à toutes les époques, les femmes ont créé, ont composé.

> Où sont passées toutes ces femmes créatrices dans notre histoire?

NC: On peut parler de visibilité et de hiérarchie. On remarque, dans le parcours historique, que le travail des femmes en création ou ailleurs est invisibilisé. En effet, on remarque qu'elles ne sont pas dans les dictionnaires et les anthologies. Elles sont peu présentes dans les programmes de concert, les enregistrements CD ou les musiques de film. Elles ne sont pas plus visibles quand elles doivent se dissimuler sous un pseudonyme. Ceci est un exemple d'invisibilité: sphère privée réservée à la femme et sphère publique réservée à l'homme. Par exemple, avant l'avènement de l'enregistrement, les femmes étaient très actives en musique traditionnelle. Dans la foulée de la commercialisation de cette musique, les femmes ont cédé la place aux hommes, qui ont désormais occupé la scène publique. Aujourd'hui, les femmes essaient de se réapproprier cet héritage qu'elles étaient en train d'oublier.

En plus d'être non visible, on peut constater que dans la longue marche de l'histoire, le travail des femmes en création ou dans d'autres secteurs se situe dans un rapport hiérarchique: c'est-à-dire qu'un travail similaire réalisé par deux personnes n'a pas nécessairement la même valeur. En l'occurrence, un travail de femme a moins de valeur qu'un travail d'homme. De plus, les femmes n'ont pas toujours eu accès aux grands savoirs théoriques.

En fait, le «Rendez-vous» vise à rendre visible le travail de création des femmes. Il ne vise pas seulement à les faire connaître, mais veut faire reconnaître ce qu'elles ont fait et ce qu'elles font.

> Peut-on parler d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'univers de la création?

NC: Que ce soit une femme ou un homme qui reçoive une commande pour écrire une musique symphonique, c'est le même prix pour chaque page, mais les hommes reçoivent plus de commandes toutes proportions gardées. Les revenus salariaux aussi sont plus élevés chez les hommes.

FL: Je vais vous donner un exemple concret illustrant la discrimination. Le membership du Centre de musique canadienne est composé à 15% de femmes. Pourtant, lorsque l'on analyse les programmes de concert au Canada, on en déduit facilement que les femmes sont rarement jouées.

NC: Heureusement, le «Rendez-vous international» est un pas en avant pour elles, ce qui ne veut pas dire que toutes les discriminations soient éliminées. L'originalité du «Rendez-vous international des créatrices en musique» réside dans le fait qu'on laisse la place aux improvisatrices, aux performeuses, aux auteures-compositrices-interprètes, aux autodidactes, aux compositrices de musique actuelle ou de concert, etc. Ce «Rendez-vous»

veut abolir certaines frontières et reconnaître la diversité dans la création des femmes. Le «Rendez-vous» veut traiter sur un pied d'égalité plusieurs pratiques musicales différentes, plusieurs approches compositionnelles, plusieurs manières de faire ou d'exprimer la musique.

> J'ai vu dans vos feuillets que vous organisez un concours pour encourager la relève et je trouve que c'est une très bonne idée. Pourriez-vous nous parler un peu des vos critères et de vos intentions?

FL: Plus visibles, nombreuses et significatives seront les femmes créatrices en musique, plus seront accessibles des moyens pour jeunes femmes. Dans cette perspective, et en toute cohérence avec ses intentions, Maestra prévoit un concours (deux bourses seront offertes) pour les jeunes créatrices de moins de 35 ans afin qu'elles puissent se faire reconnaître. Les bourses sont de mille dollars et la date limite pour participer est le 8 avril. Nous envisageons de diffuser ces œuvres lors du «Rendez-vous». Avis aux étudiantes intéressées!

Nous souhaitons que cette vitrine internationale puisse avoir un impact suffisamment puissant pour que les dictionnaires citent enfin un nom de femme dans leur rubrique «Les compositeurs du siècle.»

Maestra est un organisme fondé en 2000 qui a pour mission de promouvoir la création musicale des femmes. Maestra vise trois objectifs: faire connaître la contribution des femmes musiciennes à la création musicale; favoriser le potentiel créateur des jeunes femmes en musique afin de contribuer à l'émergence et au continuum de carrières fondées sur la création musicale; et permettre la rencontre interculturelle des femmes en mettant à contribution différents styles musicaux.

+++++

Trapézistes et investissements du genre : d'une exposition de la binarité à une exploration des possibles

PAR MAGALI SIZORN

Doctorante, sociologie des pratiques physiques et sportives
Centre d'Etudes des Transformations des Activités Physiques et Sportives (CETAPS)
Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique de Rouen – France

Le cirque français traverse, depuis les années soixante-dix, un important mouvement de transformations. Les formes proposées sont aujourd'hui variées, le cirque se faisant pluriel, allant du modèle « traditionnel » ou académique (celui des numéros, des animaux sauvages et des paillettes) à des productions « contemporaine », qui investissent une diversité de lieux, d'imaginaires et d'esthétiques en fonction non seulement d'une technique mise en piste, mais surtout d'un projet chorégraphique et scénographique.

Cette « transfiguration » du cirque (Guy: 1998) s'est traduite en partie par une ré-écriture ou plutôt une diversification des mises en scène du masculin et du féminin et de leurs investissements. En effet, si le cirque a longtemps donné à voir une hyper différenciation des hommes et des femmes reposant sur une naturalisation de leurs différences, aujourd'hui, les artistes proposent d'autres esthétiques, sous-tendant des éthiques différentes. Comme l'écrit Bernard Kudlak (1998: 54), directeur artistique du Cirque Plume: « Quand vous allez au cirque et qu'une femme très peu vêtue, tout juste bonne à ramasser les objets, sert de faire valoir à un homme costaud, ce numéro ne raconte pas seulement que l'homme est fort et qu'on est content de voir que les hommes sont forts quand ils sont en équilibre sur les mains, mais aussi que le monde est harmonieux quand la femme est soumise à l'homme. L'esthétique, dans ce cas-là, porte une certaine position philosophique, politique, morale. »

Nous proposons ici de porter un regard particulier sur une discipline emblématique du cirque, le trapèze. Mixte dès son origine, l'après n'a longtemps pas offert une homogénéité de pratiques



et mises en scène, suivant que l'artiste soit un homme ou une femme. Dès lors, plusieurs questions ont animé notre recherche: que signifie aujourd'hui pour les pratiquants et pratiquantes être un homme ou une femme trapéziste? Comment sont définies ou redéfinies, par les artistes, la «masculinité» et la «féminité»? En quoi les investissements du genre illustrent-ils les mutations du cirque? Que disent ces images de l'homme et de la femme, du masculin et du féminin et de notre propre rapport à ces valeurs?

Notre travail ethno-sociologique se situe dans une perspective constructiviste, considérant avec Ann Oakley (1972) et Judith Butler (1990) que le genre résulte d'une construction sociale et culturelle, par opposition conventionnelle avec le sexe, considéré comme un donné biologique. Nous avons analysé le dire et le faire, les productions artistiques et les discours de ceux qui les réalisent. Pour le dire avec les mots de Nathalie Heinich (1998a : 77), «il ne s'agit plus (...) de chercher à définir, légitimer ou invalider les valeurs, mais de s'attacher à montrer la façon dont elles sont définies, légitimées ou invalidées, construites ou reconstruites par les acteurs.» Pour cela, nous avons rassemblé une trentaine de récits de vie ou entretiens semi-directifs et réalisé des observations de spectacles et des observations participantes. Ces dernières nous ont permis de dépasser et déconstruire des discours que nous recevions et percevions en contradiction avec ce que nous expérimentions corporellement, dans la pratique du trapèze.

Nous ambitionnons ici de montrer que coexistent aujourd'hui deux principaux modèles d'investissement du genre, l'un re-construisant une binarité de sexe et de genre, par adhésion homme/masculin et femme/féminin, l'autre déconstruisant cette binarité par un investissement multiple et différentiel du genre.

1. CIRQUE ACADÉMIQUE ET SUR-DIFFÉRENCIATION HOMME/FEMME

Une répartition sexuée des rôles

Le trapèze est une discipline rapidement apparue sur les pistes de cirque et constitue aujourd'hui l'un de ses fondamentaux. Plusieurs modalités de pratique sont repérables: le trapèze fixe, où l'artiste réalise des figures relativement statiques, se situe dans la continuité du travail de corde, discipline essentiellement pratiquée par des femmes, le trapèze ballant, également longtemps réservé aux femmes, permet de réaliser des figures plus acrobatiques grâce à l'oscillation du trapèze, le trapèze Washington ou trapèze d'équilibre, le trapèze volant, où les artistes voltigent des mains du porteur ou de la porteuse à un trapèze en mouvement. Les voltigeurs sont d'ailleurs ici souvent des voltigeuses, car plus légères que les porteurs hommes se lancent de l'un à l'autre.

Traditionnellement donc, hommes et femmes sont assignés à des rôles qui renforcent la «logique des contraires» décrite par Elisabeth Badinter (1986). Il porte, elle est portée; à lui, la force, à elle, la grâce. Dans les numéros où hommes et femmes travaillent ensemble, ce qui est donné à voir est un couple hétérosexuel où l'image de la femme est celle d'une femme-enfant, d'une femme-objet, d'une femme sensuelle.

Le cirque académique comme partenaire des stéréotypes

Le cirque «traditionnel» est devenu depuis le milieu du XXe siècle un lieu d'exposition des savoir-faire techniques associés à une écriture, une rhétorique devenue académique, identifiée, identifiable. Les mises en scène des artistes hommes et femmes s'inscrivent alors dans ce processus de patrimonialisation du cirque traditionnel, académique. Il apparaît très clairement que le public de cette forme de production circassienne vient y chercher des images d'Epinal des numéros, du dompteur, du clown, mais aussi des trapézistes à paillettes;

les paillettes sont d'ailleurs citées par 64% des français et françaises interrogés dans l'enquête de 1992 du Département des Études et de la Prospective du Ministère de la Culture française comme faisant partie des fondamentaux du cirque. Travailler aujourd'hui dans le cirque traditionnel ou académique, c'est adopter son écriture et ses codes scénographiques et esthétiques qui imposent un cadre (le numéro), une finalité (la performance) et une répartition sexuée des rôles. Se produire ici consiste donc à adopter les codes en vigueur, à s'inscrire dans ce qui compose aujourd'hui une forme de «répertoire». De fait, en adhérant à cette esthétique normalisée, les trapézistes donnent alors à voir des formes «partenaires» des stéréotypes, leurs corporalités révélant des identités stables, univoques, définies par le sexe biologique.

La répartition sexuée des rôles participe plus généralement d'une logique de différenciation homme/femme, logique reposant sur une adéquation sexe/genre. Sur les pistes académiques, c'est sur le mode de la «sur-différenciation des sexes» que sont donnés à voir les artistes hommes et femmes, reposant sur une hyper-ritualisation de la féminité et de la masculinité, pour le dire à la manière d'Ervin Goffman (1976). Pour de nombreux acteurs et actrices du cirque traditionnel, le biologique détermine et définit l'identité de sexe et de genre des artistes en piste. En conséquence, une artiste femme se positionne par rapport aux figures archétypales de «La» femme, en investissant grâce, souplesse et beauté. En outre, les costumes et parures (strings et hauts-talons pour elle) accentuent ces hyper-différenciations des identités homme/femme (ce qui est féminin revient à la femme, ce qui est masculin, à l'homme) exposant ainsi sur la piste une classification binaire très claire: homme-masculin versus femme-féminin.

2. LE TRAPÈZE COMME LIEU D'EXPÉRIMENTATION DU GENRE

Pour autant, ce qui nous semble très intéressant avec le trapèze est que si les numéros académiques donnent à voir une sur-différenciation homme/femme,

l'objet trapèze permet de convoquer l'ensemble des valeurs traditionnellement connotées masculines ou féminines (Héritier, 2002). La pratique de l'agrès, détachée de tout codage, voire de sur-codage, exposant une adhésion sexe/genre, nous amène à penser le trapèze comme un lieu de possible croisement, non seulement du sexe et du genre, mais aussi de l'ensemble des valeurs genrées.

Le trapèze et les valeurs connotées masculines

Pour la majorité des trapézistes, hommes et femmes, la force est nécessaire à leur condition, même si elle n'est pas toujours suffisante. Les douleurs, les courbatures, l'entraînement régulier façonnent les corps. Hommes et femmes, faces à cette barre, se trouvent confrontés à la pesanteur, à un poids qui leur faut supporter, hisser... Mais si la force est importante, l'imaginaire que les trapézistes développent et diffusent dans leurs discours est celui de l'aérien. La douleur physique est transcendée par une expérience du vol. La confrontation à une mort plus ou moins symbolique participe de la constitution d'un mythe fondateur de la communauté des aériens. En outre, cette mise en danger s'accompagne d'une performance, où chacun ou chacune défie l'autre, d'une certaine façon et ces valeurs de puissance et de courage renvoient à celles de «l'idéal masculin moderne» décrit par George Mosse (1997).

Le trapèze et les valeurs connotées féminines

Néanmoins, la légèreté et la fluidité sont également recherchées par les trapézistes. Dans plusieurs entretiens, l'imaginaire du vol est apparu de manière très importante et décliné non plus dans une perspective de performance, mais bien en lien avec une rêverie, un flottement. La finalité n'est alors pas de montrer qu'on est fort, mais de sentir qu'on est léger. En outre, la chute, souvent présente, renvoie ces images d'hommes, femmes-oiseaux à celle d'une humanité terrienne et fragile.

Le trapèze: une classification troublée

Il apparaît donc que le trapèze nécessite par sa «logique d'activité» (Parlebas, 1998), l'investissement systématique, conscientisé ou non par les artistes, des valeurs traditionnellement connotées masculines ou féminines et inscrites dans des oppositions binaires relevées par des anthropologues comme Françoise Héritier (2002): dur/mou, actif/passif, fort/faible, lourd/léger, mobile/immobile, etc. Ceci nous amène à reconsidérer les oppositions masculin/féminin à la manière de Judith Butler et ainsi à dépasser une binarité genrée: «*même si la morphologie et la constitution des corps paraissent confirmer l'existence de deux et seulement deux sexes (ce qu'on viendra à questionner plus tard), rien ne nous autorise à penser que les genres devraient aussi s'en tenir au nombre de deux. Supposer que le genre est un système binaire revient toujours à admettre le rapport mimétique entre le genre et le sexe où le genre est le parfait reflet du sexe, que le sexe en constitue du moins la limite.*» (Butler, 2005: 67-68). En effet, la présence de fait de l'ensemble des valeurs du genre sème le trouble et permet aux trapézistes, qui souhaitent se détacher des injonctions identitaires selon lesquelles l'homme est masculin, porteur et puissant et la femme, féminine, légère et fragile, de donner à voir une large palette de constructions identitaires.

3. PRODUCTIONS CONTEMPORAINES ET EXPLORATION DU GENRE

À côté des spectacles traditionnels rassemblant des numéros relevant de ce qu'on peut désormais considérer comme un «répertoire» classique, se sont développées différentes formes circassiennes bousculant les codes et académismes d'un cirque devenu «patrimoine vivant». Et si l'art contemporain est rupture avec les conventions et codes en vigueur (Becker, 1982; Heinich, 1998b), les trapézistes qui s'inscrivent dans cette démarche font de la construction identitaire et de la mise en scène du masculin et du féminin un véritable enjeu de distinction et de reconnaissance artistique.

L'investissement du genre comme principe d'identification d'un style circassien

Par ce processus de «renouvellement» des formes circassiennes, les artistes-acrobates que sont les trapézistes ont été amenés à penser et questionner les codes et encodages de la technique du cirque traditionnel, proposant alors d'autres images de l'homme et de la femme. Différents registres sont alors repérables (parodiques, nostalgiques, de rupture, etc.), au-delà d'une technique souvent similaire mise en piste. Pour certains et certaines, ce positionnement artistique passe par le retour à une technicité et un rapport au corps mis en souffrance et donné à voir stricto sensu. C'est le cas de Cécile, par exemple: «*il y a un côté comme ça du cirque traditionnel que je reçois comme un mensonge, et c'est tout sourire et en même temps, ils font des trucs qui font très mal.*» La trapéziste affirme d'ailleurs avoir masculinisé son approche du trapèze en développant sa force musculaire, force qu'elle ne cherche pas à cacher, camoufler à la manière des artistes du cirque traditionnel. La difficulté fait partie du jeu, devenant ici porteuse de sens. En revenant à l'essence même de l'objet trapèze, ces artistes hommes et femmes refusent de s'inscrire systématiquement dans une binarité homme/femme, masculin/féminin, revendiquant le fait de pouvoir jouer et montrer toutes les facettes de l'objet trapèze et l'entièreté de leur investissement du genre.

Bricolages identitaires

Les productions contemporaines proposent donc une autre mise en scène des identités. Ainsi, femmes et hommes investissent les rôles qui jusqu'alors étaient socialement et sexuellement attribués à l'un des deux sexes: de nombreux porteurs sont aujourd'hui des porteuses, les hommes font du ballant... Les artistes ne jouent plus ici uniquement sur le registre de la sur-différenciation de la féminité ou de la masculinité, mais aussi sur celui du mélange et de l'hybridation, avec des personnages «mi-hommes, mi-femmes», tel que se

décrit Marc du collectif A.O.C., par exemple. Des artistes hommes sont portés par leurs partenaires femmes, investissent des valeurs de fragilité et de douceur, comme Sébastien, homosexuel, pour qui le questionnement identitaire et la définition d'une autre identité en piste participe d'une véritable réflexion, au centre de sa démarche de création. Comme l'écrit Daniel Welzer-Lang (2004: 353), «*nous sommes aujourd'hui dans une période de brouillage où à côté des résistances, la domination masculine elle-même devient objet visible, discuté et discutable, source d'élaboration de stratégies alternatives au machisme, aux violences, à l'hétéronormativité.*»

Les formes contemporaines comme adversaires des stéréotypes

Ainsi, en manipulant et détournant les codes académiques (pour les parodier notamment) et les attributs traditionnels du masculin et du féminin, les artistes contemporains et contemporaines proposent des formes circassiennes qui apparaissent adversaires des stéréotypes selon lesquels une femme en piste serait belle, souriante et légère et l'homme, viril et fort. Ici, les artistes entendent montrer des identités troubles et l'analyse de leurs discours, porteurs de «vécus sociaux» (Balandier, 1983), atteste de cette réflexivité importante (Giddens, 1994). Notons que si le cirque traditionnel ne permet pas, par son écriture-répertoire de mettre en piste cette réflexivité, certaines et certains artistes sont tout à fait conscients du fait qu'ils et elles s'inscrivent dans une rhétorique où les mises en scène des rapports homme/femme sont normalisées et revendiquent la possibilité de jouer avec ces codes. Dans les productions contemporaines, où la norme est justement de questionner les conventions, il ne s'agit plus ici d'exposer une binarité homme-masculin/femme-féminin, mais d'explorer tout le champ des possibles.

CONCLUSION

Le trapèze, comme lieu de convocation du masculin et du féminin s'avère être un outil privilégié pour un voyage identitaire, permettant, voire imposant, l'investissement total du genre, quelque soit la «catégorie» de sexe des artistes. Si les productions académiques tentent de maintenir un certain ordre social en reconstituant artificiellement une binarité de sexe et de genre par sur-différenciation, les productions contemporaines font écho à ce que Judith Butler (1990) appelle le «trouble dans le genre». Ici, et pour le dire avec les mots de Jean Duvigaud, «*l'œuvre d'art recompose derrière moi une unanimité qui ressoude les parcelles d'une humanité divisée*» (1972: 9).

+ + + + + + + + + + +

BIBLIOGRAPHIE

- BADINTER, Elisabeth (1986). *L'un est l'autre, Des relations entre homme et femme*, Paris, Odile Jacob.
- BALANDIER, Georges (1983). *Essai d'identification du quotidien*, Cahiers internationaux de sociologie, vol. LXXIV: 5-12.
- BECKER, Howard (1982). *Arts Worlds*, Berkeley, University of California Press.
- BERTAUX, Daniel (2001). *Les récits de vie*, Paris, Nathan.
- BUTLER, Judith (1990). *Gender Trouble*, New York, Routledge, 1990.
- BUTLER (2005). *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte.
- DUVIGNAUD, Jean (1972). *Sociologie de l'art*, Paris, PUF.
- FORETTE, Dominique (1998). *Les arts de la piste: une activité fragile entre tradition et innovation*, rapport présenté au Conseil économique et social, Paris, Editions des Journaux Officiels.
- GIDDENS, Anthony (1994). *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- GOFFMAN, Ervin (1976). *Gender Advertisements, Studies in the Anthropology of Visual Communication*, vol.3, no.2: 69-154.
- HEINICH, Nathalie (1998a). *Ce que l'art fait à la sociologie*, Paris, Minuit.
- HEINICH, Nathalie (1998b). *Le Triple Jeu de l'art contemporain*, Paris, Minuit.
- HERITIER, Françoise (2002). *Masculin/Féminin II*, Paris, Odile Jacob.

GUY, Jean-Michel (1998). *La transfiguration du cirque*, Théâtre aujourd'hui, no.7: 26-51.

KUDLAK, Bernard (1998). *Entretien avec Jean-Michel Guy*, Théâtre aujourd'hui, no.7: 52-54.

LEFEVRE, Betty (2003). *Corps sportifs et corps dansants: pour «défaire» les différences*, Cultures en mouvement, no.54: 54-58.

MOSSE, George (1997). *L'image de l'homme*, Paris, Abbeville.

MOULIN, Raymonde (1995). *De la valeur de l'art*, Paris, Flammarion.

OAKLEY, Ann (1972). *Sex, Gender and Society*, London, Maurice Temple Smith Ltd.

PARLEBAS, Pierre (1999). *Jeux, Sports et Sociétés, Lexique de praxéologie motrice*, Paris, INSEP-Publications.

WELZER-LANG, Daniel (2004). *Les hommes aussi changent*, Paris, Payot & Rivages.

ON NE BÂTIT PAS UN MONDE SEUL :

Si l'homme construit les routes, la femme trace les chemins.

André Lévy, *Les Femmes*

COMME TOUTE NORME...

L'égalité entre les hommes est une règle qui ne comporte que des exceptions.

Edmond et Jules de Goncourt, *Journal*

ON A OSÉ ÉCRIRE QUE :

L'égalité est un état artificiel qui demande à être constamment entretenu d'une manière artificielle. Les hommes ne sont pas égaux par définition.

Vladimir Boukovsky,
Cette lancinante douleur de la liberté

ESSAI SUR L'ÉGALITÉ: «LE RÈGNE DU SILENCE»

PAR ANNIE ROUSSEAU

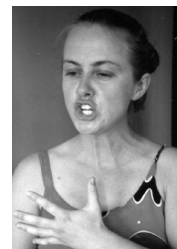
LA VENUE DE LA PAROLE

Mon discours n'est pas nouveau. Il est usé, las de n'être pas entendu. Mes mots ne sont pas jeunes. Ils sont nés dans la bouche des femmes, il y a des lustres. Mon cri s'étouffe au fond de mes entrailles. Ma voix ne porte pas plus loin que les murs qui m'entourent et ma parole tente de se frayer un chemin jusqu'à l'Autre. Je reste seule, debout, les mains vides, le regard nu sur la rambarde du silence. Je vis dans une fiction que je n'ai pas choisie. Je vois des mouvements, je sens une grande énergie latente, un désir d'émancipation, mais je suis coïte. Muselée. Impuissante. Seule je ne peux rien pour moi-même, ne fais geste pour les autres femmes. L'espoir est de joindre l'Autre. Je quitte le bord de ma falaise. J'avance vers la route à pas feutrés. Des ombres se dessinent et dansent autour du chemin qui m'est tracé. Je dois suivre ce chemin. Il faut tenter d'énoncer ce qui divise les hommes et les femmes, formuler ce qui fait défaut actuellement au concept d'égalité et, conséquemment, les effets de ces inégalités.

PREMIER MOUVEMENT: LE MUTISME ET LA CENSURE

Premières inégalités flagrantes: lutte de la force contre la sensibilité; les mots contre les armes de destruction; jeux de rôles et luttes de pouvoir. Dans l'arène, la Femme convoque l'Homme à un duel d'idées. Elle tente de reprendre possession de son identité, de sa propre réalité, en ayant au moins le pouvoir sur sa vie et ses gestes... Nicole Brossard affirme «d'une part, que jusqu'ici la réalité a été, pour la plupart des femmes, une fiction [...] : la guerre, la montée du prix de l'or, le Télé-journal, la pornographie, l'érotisme ou les charmes discrets du viol. Les hommes, ceux du pouvoir et ceux de la rue, donc en général, savent de quoi il s'agit...»¹ Nous avons vu à quel point les médias de masse décident de ce qui est pertinent, de ce qui est mentionné en première ligne: ce qui touche à la guerre, aux armements, à l'économie, à la force brute et aux stratégies de guerre des dirigeants. L'histoire s'écrit avec le sang. Celui des innocents, des femmes, des enfants, dont on ne parle que lorsqu'ils se font exploser. Avec de

la «chance», ils auront leur moment à l'antenne s'ils sont quelques centaines à subir les affres de la guerre. Peu de mots sur les viols de guerre au Soudan, au Rwanda, dans les Balkans. Silence sur les bébés irakiens enterrés en plein désert à mains nues par leurs mères résignées, pas un mot. Une chape de plomb. Silence sur l'embargo des Américains qui enlèvent aux enfants les médicaments et les traitements nécessaires à leur survie en bas âge. Silence sur les conditions dans lesquelles Cuba est plongé à cause du choix des États-Unis. Querelles intestines qui coûtent la vie aux peuples insoumis à la machine capitaliste américaine. Entre autres. Lorsqu'il s'agit de notre propre «histoire» dans les manchettes, quelques mots sur les luttes de pouvoir, un concours de citrouilles, un orignal égaré. Silence morne sur les mentalités dépouillées de dignité. Nicole Brossard renchérit en postulant que «la réalité des femmes a été perçue comme fiction [...] : la maternité, le viol, la prostitution, la fatigue chronique, la violence subie (verbale et physique). Les journaux vous diront que cela relève du fait divers et non pas de l'information.»² La souffrance et la douleur composent le paysage, si bien qu'il ne vaut plus la peine d'en parler. Silence forcé des femmes, silence dans les médias sur la « petite histoire » de celles-ci. Les mères monoparentales, les femmes dépendantes financièrement de leur mari, les iniquités salariales, la violence conjugale, les agressions sexuelles et le besoin de soutien ne sont plus des nouvelles à proprement dit. Ce qui n'est pas identifié n'existe pas, après tout. Si on ne parle plus des problèmes des femmes, c'est qu'elles doivent être bien, non? Il y a donc inégalités dans le traitement même des événements et dans la valeur accordée aux douleurs et souffrances des individus, comme une hiérarchie de la douleur, une prépondérance des affres faites aux hommes par rapport aux femmes, chez qui cela ne représente tout au plus qu'une habitude dans le discours. C'est ainsi qu'apparaît un «désir de dérive: désir qui dévie du sens qu'on aurait cru que le texte prendrait – censure quant à une première intention du texte, parfois censure intégrale: silence.»



ANNIE ROUSSEAU

DEUXIÈME MOUVEMENT : LE CRI

Qu'on me parle maintenant d'égalité lorsqu'un pareil conflit de valeurs projette toute une génération dans l'abîme. Qu'on me parle d'égalité lorsque rien n'est acquis, mais que tout est fait pour sauver les apparences. Qu'on me parle d'égalité lorsque les femmes sont réduites au despotisme des hommes, puisque c'est de cela dont il s'agit. Qu'on me crie « ÉGALITÉ! » lorsque les femmes n'ont pas les mêmes chances de se faire valoir que les hommes, lorsqu'elles travaillent deux fois plus fort pour qu'on les considère dans leur milieu de travail, qu'elles doivent être jolies, surtout jolies, en plus d'efficaces, lorsqu'elles ont triple tâche à cause de leur vie privée (famille, maison, tâches ménagères, budget, épicerie, etc.), leur vie professionnelle et l'articulation entre les deux. Par la suite: dérive. Refus d'admettre notre situation. C'est bien dommage, mais je ne gobe tout simplement pas le fait que ce doive être ainsi à cause du poids des siècles, depuis que les hommes et les femmes se sont sédentarisés, confinant la femme à de « menus travaux » pour que l'homme puisse s'exhiber de façon virile, chasse le mammoth, pousse deux-trois grognements de satisfaction et se serve d'une femme comme d'un loisir, l'utilisant comme son employée, asservie, afin qu'il sente qu'il est le maître des lieux, le chef de famille. Pour le nommer encore: patriarcat. Cette lutte à n'en plus finir. Et pourtant, on voudrait le silence des femmes. Même le Pape Jean-Paul II avait déclaré, lors de l'été 2004, que les féministes étaient responsables du démantèlement des familles et de la destruction des structures familiales, du faible taux de natalité et des bouleversements sociaux. Au lieu que l'homme prenne sa responsabilité face aux désordres de la société actuelle, au lieu de simplement admettre qu'il est dépassé par l'évolution sociale et le progrès, il accuse la femme des maux du peuple. La conscience des féministes tente de ramener sur la place publique les débats du privé - on pense à contrer une régression qui remettrait l'homme à sa place, la

femme à la sienne. Silence. Celui du malaise exprimé par des millions de femmes à travers le monde. On peut traiter une femme d'enragée; mais lorsqu'elle s'écrie à travers le courant qui la porte, elle est engagée; lorsque d'autres appuient ce qu'elle énonce, on obtient une grande solidarité, le seul outil possible dans une lutte au niveau de la société, une armée de femmes qui parlent à travers le monde. La femme ne se met plus à genoux. Elle se relève. La lutte est loin d'être terminée. Les regroupements de femmes ont toujours leur pertinence parce qu'ils sont ce lieu commun où les idées peuvent s'échanger pour ensuite faire acte dans le public.

TROISIÈME VOIX: L'ILLUSION

Croire que je n'ai pas le choix. Enfin, c'est ce qu'on a d'abord tenté de me faire croire. Je dérive avec les autres femmes prises dans cette «mémoire gyn/écologique»³, en quête de nos propres désirs. Avoir la possibilité de s'exprimer, sans être dominé/e/s par la peur, d'effectuer ses propres choix, cela s'appelle LIBERTÉ. Cependant, cette liberté est compromise en l'absence d'ÉGALITÉ. Le Petit Larousse illustré définit l'égalité comme «rapport entre individus, citoyens, égaux en droits et soumis aux mêmes obligations». On ne peut parler d'égalité lorsqu'on ne respecte pas les droits intrinsèques de chacun. Un droit donne une autorité morale et une influence. Or, la femme est loin de posséder cette autorité morale et d'influence, on n'en voit que simulacre. L'homme, dans une société absolument patriarcale, détient le pouvoir, l'autorité, l'influence. Par conséquent, les hommes seraient plus égaux que les femmes... George Orwell racontait, dans *La ferme des animaux*, que «tous les animaux sont égaux en droits et libertés, mais que certains sont plus égaux que d'autres»⁴. C'est le dilemme moral dans lequel nous sommes embourbé/e/s actuellement. Les hommes sont loin d'être à victimiser. Ils n'ont pas besoin d'un conseil pour les défendre, puisque la société est déjà faite pour eux.

Les sphères du public leurs appartiennent: économie, politique, gestion et administration; ce qui nous laisse les circonvolutions du privé: l'éducation, le travail social, l'hygiène, la santé, la gestion de l'intérieur et des ressources utilisables. D'ores et déjà, inégalités flagrantes. Quelles stratégies utiliser pour redonner au peuple les véritables statistiques? Comment faire comprendre et joindre l'Autre dans ses convictions? Surtout, comment faire passer rapidement un message féministe qui informe sans que la matière à passer ne soit dense et indéchiffrable? Stratégies du silence. Il serait bon d'intervir les rôles entre hommes et femmes l'espace d'un moment, de façon à leur montrer qu'il est impensable de parler d'égalité. Il faut continuer à produire des statistiques qui prouvent que les hommes peuvent obtenir les gardes d'enfants, qu'ils ne sont pas fondamentalement floués par leurs femmes lors de divorces, qu'il existe des structures pour eux, que les nôtres nous sont essentielles, que la mixité n'est pas la cause de leur décrochage scolaire, que leur quête identitaire est le reflet d'un peuple et non seulement de leur interaction avec la femme. Lorsque nous aurons admis que plusieurs revendications des hommes et des femmes convergent, mais que trop d'éléments les divisent pour les joindre à ce stade-ci de leur évolution sociale, alors seulement nous pourrions être efficace à parler d'un «Nous femmes» qui se tient debout et cherche concrètement à faire acte dans le public.

QUATRIÈME VOIX: L'ESPACE

L'instant d'après. Maintenant que tout a été dit, dénoncé, écrit et écrié, que se passe-t-il à l'instant où l'on se tient debout, ensemble, malgré tout divisées, mais ensemble... L'instant d'après, celui de la lutte à terminer, de celle pour ne pas perdre nos acquis. La Ministre Courchesne souhaitait une définition la plus large possible du concept d'égalité. Qui n'est, après tout, qu'une illusion. Une tentative pour colmater

la brèche effectuée par les masculinistes dans notre forteresse déjà fragile et endommagée. En remplaçant le Conseil du Statut de la femme par un Conseil de l'Égalité, nos revendications seraient diluées à travers celles des hommes. Ce n'est pas en se leurrant sur la fausse inégalité des hommes que nous parviendrons à un réel projet de société, mais en établissant nos revendications sur une tribune qui nous est propre, pour ne pas que notre voix soit condamnée à l'errance, à se réverbérer, inutile, dans la noirceur. Ce n'est pas en se plaçant dans le ressac que nous allons construire une société meilleure, mais bien en se rendant aux origines des inégalités et en affirmant ce qui doit changer. Ce n'est pas à la femme de sauver l'homme aussi. Qu'il y ait un Conseil de l'Égalité serait noble, pour lutter contre toutes les discriminations, mais ce n'est pas au Conseil du Statut de la Femme de faire ce pas. On ne peut mettre tous les combats dans la même guerre, au risque de s'étendre sur tous les fronts et d'être inefficace. On ne peut comparer la lutte pour l'égalité des femmes avec celles de l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, au racisme, à la situation de santé, de handicap ou autre. C'est pourtant ce que tente de faire la France, cette année, lors de l'élargissement du principe d'égalité venant compléter l'article premier de la Déclaration des Droits de 1789. Michelle Courchesne appuie que «la poursuite de l'égalité est une responsabilité qui doit être partagée par l'ensemble de la société»⁵. Certes, il faut absolument inclure les hommes dans nos luttes, à nos côtés, pour changer la face du monde irrémédiablement. Toutefois, il nous a fallu du temps pour construire des réseaux afin de nous soutenir. Il a fallu des livres, des œuvres d'art, des discussions, des films, des manifestations, du temps, oui, il a fallu du temps et beaucoup de nous-mêmes pour arriver à se doter d'un lieu qui nous appartienne, *a room of one's own*⁶, des tribunes pour s'arroger une parole. Perdre l'exclusivité du Conseil du statut de la femme serait devoir tout recommencer à zéro, dans un univers

qui ne nous serait plus consacré, réservé. Il faut désormais justifier son existence et son nom pour légitimer nos luttes, encore, puisqu'il reste tant à faire, beaucoup à vivre. Il serait prématuré et risqué d'abandonner l'idée d'un Conseil pour porter notre parole jusque dans les instances supérieures. Il s'agit d'un besoin, non pas uniquement d'un désir ou d'une lubie passagère, mais d'un besoin profond et ressenti de conserver ce Conseil du Statut de la Femme tel qu'il se présente aujourd'hui, à cause de son importance capitale afin de maintenir sa responsabilité d'information et de sensibilisation.

LE SILENCE

Le jour où les hommes et les femmes seront égaux, les hommes prendront autant de congés de paternité que les femmes lors d'un accouchement, auxquels ils auront bien sûr assisté en pères et non en géniteurs. Ils se lèveront autant de fois que la femme lorsque le bébé pleurera, lors de séparation demanderont la garde partagée – qui leur sera accordée il va sans dire, prendront des initiatives dans la gestion du quotidien en respectant le fait que leur femme a aussi des rêves et une grande capacité à se réaliser, à créer et non seulement procréer. La nature n'appartient pas qu'à la femme et la culture n'est pas réservée qu'à l'homme. On pourra parler d'égalité lorsque autant de femmes que d'hommes occuperont des postes importants dans de grandes sociétés, lorsque l'on verra autant de politiciennes que de politiciens, autant de secrétaires hommes que femmes, etc. À travail égal, salaire égal. Plus que l'égalité, l'équité. Un gardien de zoo gagnera autant qu'une gardienne d'enfants et le travail des deux sera respecté et valorisé. À cet instant seulement, nous pourrions inscrire ÉGALITÉ sur notre constitution en sachant que nous la vivons. Il ne s'agit pas d'énoncer des compromis, mais de faire consensus. D'abord entre les femmes, puis entre les individus. En attendant, j'entends le bruit des cœurs qui se brisent dans le silence,

la musique du sang qui coule et abreuve nos sillons. Le vent souffle et je souhaite qu'il ne soit pas présage d'orage, mais d'un temps nouveau. Il fait nuit. Il fait silence, mais je me tiens debout sur la route que j'ai choisie et je marche vers l'avant. Je ne suis pas seule.

+ + + + + + + + + +

¹BOISMENU, Gérard, Laurent Mailhot et Jacques Rouillard. 1986. *Nicole Brossard, Le Québec en textes*. La Nouvelle Barre du Jour, Nos 90-91, mai 1980. Montréal: Éditions du Boréal, p.223.

²Ibid.

³Ibid.

⁴ORWELL, George. *La Ferme des animaux*.1991. Paris: Gallimard, 121 p.

⁵Communiqué c4610.

⁶Référence au titre du célèbre livre de Virginia Woolf.

BIBLIOGRAPHIE

BOISMENU, Gérard; MAILHOT, Laurent; ROUILLARD, Jacques (1986). *Nicole Brossard, Le Québec en textes*. La Nouvelle Barre du Jour, Nos 90-91, mai 1980. Montréal: Éditions du Boréal.

ORWELL, George (1991). *La Ferme des animaux*. Paris: Gallimard.

WEBLIOGRAPHIE

Assemblée nationale de la République Française. 2004. *Projets de loi*; <http://www.election-politique.com/lois/040620.pdf>

DESCARRIES, Francine. 29 février 2004. *Réflexions sur l'avenir du Conseil du statut de la femme et du Secrétariat à la condition féminine*; http://www.sisyph.org/article.php3?id_article=973-

LAVALLÉE, Diane. 1er mars 2004. *L'égalité entre les hommes et les femmes: Il faut continuer d'avancer*; http://www.sisyph.org/article.php3?id_article=967-

CERTAINS CROIENT QUE ...

L'égalité ne consiste pas simplement à être traitée à égalité avec les hommes mais à se traiter soi-même de la façon dont on traite les hommes.

Marlo Thomas

L'ÉGALITÉ DANS LE GENRE!

PAR JONATHAN DAIGLE

Janvier 2005, le débat sur la question de l'égalité Femme/Homme se poursuit. Si les hommes sont moins nombreux que les femmes, en ce qui concerne l'obtention d'un diplôme universitaire (Statistique Canada, 2000), les femmes n'occupent toujours pas la place qu'elles réclament à la question de la parité des élus en politique. Le combat pour la représentation proportionnelle est engagé depuis déjà un certain nombre d'années, qui diffère selon le secteur duquel on l'observe. Nous devons à Ann Oakley la notion de genre, en sociologie. Développée dans *Sex, Gender and Society* en 1972, elle permet de passer du sexe au genre, de la femelle au féminin (Goffman, 2002) laissant ainsi la place au

culturel sur le naturel. L'humain est aujourd'hui engagé sur un front multiple pour définir trois choses qui n'étaient qu'une il y a de ça quelques décennies. Ainsi, il y a aujourd'hui le féminin, le masculin et l'humain. Ce texte portera sur l'égalité dans les rapports femmes/hommes. Nous chercherons à déterminer où se situent les inégalités dans les relations humaines. La première partie portera sur la socialisation selon le genre; en deuxième partie, on se penchera sur la scolarisation différenciée. En conclusion, je tenterai de fournir quelques pistes qui pourraient faire avancer le débat.



Sondage Fémin Études

Racontez une expérience d'inégalité...

- « Encore aujourd'hui, les premières victimes des guerres sont les femmes et leurs enfants. » Judith, 43 ans
- « La séduction stéréotypée est un exemple très évident d'inégalité. Le mâle qui fait le fanfaron, qui joue au viril, la femme qui fait sa mignonne; c'est réduire les rapports entre les sexes à la simpliste et éloquente façon de voir les sexes: l'actif et le passif. » Lucie, 25 ans
- « En groupe, les hommes ont toujours le dernier mot. La décision finale leur revient Aussi, toutes les religions mettent les hommes sur un plan supérieur aux femmes. Ça date du début des temps. » Jocelyne, 56 ans
- « Au travail, l'employé masculin est souvent privilégié malgré les compétences de l'employée surtout parce que l'employée peut se retrouver enceinte et quitter son poste pour un an, après une longue période de formation. » Anna, 59 ans
- « Le sport en général, les équipes [ne] sont formées que de gars. » Sophie, 26 ans
- « Je pense à des femmes hautes placées dans des entreprises qui n'arrivent pas à se faire prendre au sérieux et qui doivent se battre bien plus pour 70% du salaire de son homologue masculin! » Geneviève, 30 ans
- « Dans mon lieu de travail précédent, aucune femme ne pouvait accéder à une position de cadre. Je faisais le même travail que les directeurs de département, mais mon titre n'était que préposée. » Lorraine, 44 ans
- « Un poste offert à tous mais où les hommes sont [responsables de trouver un(e) candidat(e)] va être donné à un homme même si la femme a autant de connaissances que l'homme. Les hommes ont habituellement peur des femmes. » Monique, 45 ans
- « En terminant mes études en cinéma, j'ai remporté un stage en son dans un studio professionnel de mixage. Les gens qui avaient signé le contrat de stage en avaient convenu d'une semaine en studio où le stagiaire pourrait apprendre et essayer. Quand je me suis présentée, j'ai senti un froid dans le regard de l'homme devant me donner ce fameux stage, et il m'a rapidement dit qu'il s'agirait d'un stage d'observation, malgré mon opposition polie lui disant qu'il n'avait jamais été question d'observation. J'ai réellement senti cette fois-là qu'un homme refusait de me faire confiance à cause de mon sexe. C'était dans le non-dit et le tabou, mais le langage physique et les regards m'ont bien fait comprendre de quoi il était question. Je ne crois pas souffrir de paranoïa. » Caroline, 25 ans

SOCIALISATION, SELON LE GENRE

Pour une étude sur l'égalité entre les genres, il convient de remonter au-delà de son origine. Pour le genre humain, elle peut avoir une source naturelle (héritée) ou une source artificielle (acquise). La source naturelle s'appuie sur les travaux de Darwin dans *The Descent of Man and Selection in relation to Sex*, paru en 1871. Il importe ici de préciser que la théorie féministe n'abonde pas dans ce sens. Elle soutient plutôt que les capacités cognitives ne sont nullement reliées au genre; les facteurs éducationnels sont la source des différences relatives entre hommes et femmes. Mais cette approche est aujourd'hui défendue par les chercheurs-euses en neurosciences et en cognition, spécifiquement par David C. Geary et Chantal Mailloux. Selon eux, la source artificielle est obtenue lors du développement de l'individu, en majeure partie lors de sa socialisation. Pour les sociologues, c'est la période où les individus se familiarisent avec les «divers types d'apprentissages (linguistiques, cognitifs, symboliques, normatifs, etc.)» (Boudon et Bourricaud, 1994: 528) qui faciliteront leur intégration à leur groupe, dans un premier temps, et à la société en général, dans un deuxième temps. Certaines sociologues ont défini «la socialisation comme une sorte de dressage par lequel le jeune est amené à intérioriser des normes, valeurs, attitudes, rôles, savoirs et savoir-faire qui composeront une sorte de programme destiné à être exécuté plus ou moins mécaniquement par la suite.» (Boudon et Bourricaud, 1994: 529). Le psychologue Jean Piaget croit plutôt que «la socialisation progressive d'une pensée individuelle, d'abord réfractaire à l'adaptation sociale, puis de plus en plus pénétrée par les influences adultes ambiantes» (Rey, 1996: 1625), traversera diverses périodes, sensori-motrice (jusqu'à 2 ans), préopératoire (2 à 4 ans), intuitive (4 à 7 ans), opératoire-concrète (7 à 11 ans) et opératoire-logique formelle (11

à 14 ans). Pour Piaget, «l'individu tend, en règle générale, à rechercher la solution qui, en fonction de ses ressources et attitudes, en fonction aussi de la situation telle qu'il la perçoit lui paraît la meilleure.» (Boudon et Bourricaud, 1994: 530). Si sociologues et psychologues travaillent depuis le début du 20^e siècle avec la notion de socialisation, ce n'est que depuis une trentaine d'années que l'on se penche sur les différences femmes/hommes qui se créent lors de la socialisation. Dans un contexte occidental, il a été observé que l'attitude des parents est différente s'ils se trouvent devant une fille, ou devant un garçon (Bihl et Pfefferkorn, 2002). En présence d'un garçon qui pleure, ils diront qu'il est en colère. À la vue du même comportement pour une fille, cette fois, ils affirmeront qu'elle a peur. Les parents appliquent ainsi un certain nombre de stéréotypes. Les jouets qui seront confiés à une fille seront différents de ceux confiés à un garçon. Par exemple, pour une fille, on favorisera les répliques d'instruments maternels et domestiques (poupées, ensemble pour le thé et ensemble de cuisinières). Pour le garçon, on sélectionnera les jouets liés au mouvement et à l'action (tricycle, fusil et coffre à outils de plastique). Les fabricants de jouets cherchent à reproduire les modèles féminins pour la fille et les modèles masculins pour le garçon, de façon à correspondre aux stéréotypes de l'époque en vigueur (Bihl et Pfefferkorn, 2002). S'il est impossible de faire ressortir toutes les différences qui se dressent au cours de la socialisation relié au genre, on notera que les filles sont souvent poussées avant les garçons à réaliser diverses tâches domestiques, principalement ménagères. Les garçons seront, pour leur part, dans une plus grande proportion, laissés à l'écart de ces tâches. À l'adolescence, ils se verront moins contrôlés lors de leur sortie comparativement à leurs sœurs. Les filles entrent aussi en conflit plus souvent que leurs frères avec leurs parents, en ce qui concerne les relations amicales et amoureuses, car souvent

les parents perçoivent la grossesse comme une chose qui peut hypothéquer l'avenir de leur fille plus que celle de leur garçon, qu'on déresponsabilise souvent face à l'acte. Les filles auront aussi accès à des emplois avant les garçons, emplois souvent reliés à ses relations sociales¹. Il semblerait aussi que les parents cherchent à garder les filles à l'intérieur et à envoyer les garçons dehors, autant pour travailler que pour jouer² (Bihl et Pfefferkorn, 2002). La socialisation correspond donc au moment où l'individu acquiert son rôle social, au moment donc où il aura une vision plus ou moins semblable à celle de l'autre sexe.

LA SCOLARISATION DIFFÉRENCIÉE

La scolarisation de l'individu débute avec son entrée à l'école. De la sixième année de l'individu à sa quatorzième année, l'individu continue sa socialisation tout en commençant sa scolarisation. Ici encore, la façon dont sera abordé l'individu aura une incidence importante dans son cheminement futur. La personne chargée d'instruire les enfants sera-t-elle capable de le faire de façon neutre? Il semblerait que non, parce qu'une fois de plus, les stéréotypes vont entrer en jeu (Duru-Bellat et Jarlégan, 2002)³. Un certain nombre d'études ont été effectuées en France, notamment sur les comportements du corps professoral à l'endroit de leurs élèves des deux sexes dans les cours de mathématiques. Dans un premier temps, pour les mathématiques au niveau élémentaire, on favoriserait les attitudes des garçons: «à niveau de réussite comparable, les enseignants témoignent à l'égard des garçons d'attentes futures plus grandes qu'à l'égard des filles» (Blöss, 2002: 76). Il semble aussi que les étudiants interviendraient plus souvent à voix haute que leurs homologues féminines. Les enseignants-antes avaient une meilleure mémoire pour les noms de leurs étudiants que pour celui de leurs étudiantes: «les filles sont davantage perçues

comme un groupe indifférencié, les garçons davantage comme des individualités» (Blöss, 2002: 77). Les enseignants-antes adressent davantage de commentaires positifs et négatifs aux étudiants qu'aux étudiantes. En milieu non mixte, les filles répondaient plus aisément aux questions mathématiques. Au secondaire, d'autres études ont démontré qu'au plan strictement académique, elles réussissent mieux. Elles arrivent au secondaire en ayant redoublé moins fréquemment, «parmi les élèves entrés en 6^e en 1989, parviennent en terminale générale et technologique sans aucun redoublement 39% des premières contre 27% des seconds», même si elles continuent d'avoir un léger retard en mathématiques sur les garçons (Duru-Bellat et Jarlégan, 2001: 81). Il semble que les filles réussissent grâce à leur méthodologie de travail et à leur concentration, qui est supérieure à celle de leurs homologues masculins. À l'université, la situation se confirme: «les filles sont aujourd'hui plus nombreuses à entrer à l'université. Elles sont également plus performantes que les garçons, dès lors que l'on compare leur taux d'échec et de réussite» (Erlich, 2001)⁴. Au Canada, une enquête de 1997-1998 démontrait que les femmes représentent maintenant 55% de la clientèle, comparativement à 52% en 1992-1993 pour la fréquentation universitaire dans son ensemble. En 1972-1973, leur nombre n'atteignait que 37%. Le taux d'étudiantes à temps plein était toujours en progression et se situait à 56% pour le premier cycle, à 51% pour le deuxième cycle et finalement, à 43% pour le troisième cycle. Si les femmes ne représentent pas la moitié de l'effectif au troisième cycle, elles ont néanmoins réduit l'écart qui les séparait des hommes (Statistique Canada, 2000: 13). Les femmes, si elles réussissent mieux que les hommes à l'université, sont de plus grandes consommatrices de stimulants, de remontants et d'antidépresseurs durant cette période. Elles sont aussi plus anxieuses face à leur avenir que les garçons. Au niveau mondial, des po-

pulations qui atteignent un niveau de scolarité élevé n'a pas fait disparaître les inégalités en ce qui a trait aux emplois reliés aux études. Un revirement est observable aujourd'hui en ce qui concerne la réussite scolaire; les femmes réussissent mieux et plus que les hommes, ce au primaire, au secondaire, au collégial et à l'université⁵. Si la réussite scolaire générale des femmes surpasse celle des hommes, il y a toujours un certain nombre de secteurs où les femmes n'arrivent pas à s'imposer; l'ingénierie, les transports, les sciences physiques, les mathématiques et l'informatique. À partir de tableaux faits par l'UNESCO, on observe que dans ces secteurs, elles sont très fortement minoritaires. Par contre, un certain nombre de secteurs ne réussissent toujours pas à attirer les hommes, dont l'éducation, la santé et les communications (Baudelot et Establet, 2001)⁶. Aussi, un des problèmes relié à la représentation des sexes sur le marché de l'emploi est l'inégale distribution des salaires pour ces mêmes emplois. Aujourd'hui, les filières bien rémunérées continuent d'être occupées par le sexe masculin. Celles occupées par les femmes entretiennent un retard pour une rémunération proportionnelle.

LES CAPACITÉS COGNITIVES PROPRES AUX GENRES

Il existe un certain nombre de différences sur les capacités cognitives des femmes et des hommes. Le but des chercheurs-euses en psychologie du développement, tel que David C. Geary, est de faire ressortir que les hommes et les femmes ont des capacités différentes, et ce, sans que la socialisation en soit responsable. Certains psychologues, comme Chantal Mailloux, croient qu'il existe en effet une différence au niveau du cerveau humain, sans cependant être capable de l'affirmer. Mailloux va moins loin que Geary, car elle ne tient pas compte de la socialisation de l'individu. Si Mailloux s'en tient à l'humain, Geary n'hésite pas à retourner au primate et à

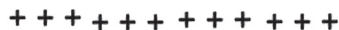
d'autres genres du monde animal. Les principales différences que Geary fait ressortir se situent au niveau de la compétitivité des mâles pour le droit à la reproduction. Les femmes adopteront une attitude verbale pour détruire la position sociale de leurs concurrentes⁷, contrairement à l'homme qui s'en tiendra à des attitudes plus physiques. Ces derniers, contrairement aux femmes, adoptent des comportements téméraires en présence de leurs semblables. Par contre, elles ne sont pas influencées par la présence de pairs. Les hommes sont plus sensibles au stress physique et social. Au niveau des capacités intellectuelles, les femmes maîtrisent différents facteurs fondamentaux du langage, dans une proportion plus grande que leurs homologues masculins. En outre, des études démontrent que femme et homme ne réagissent pas de la même façon à l'infidélité: «les femmes sont plus sensibles à l'infidélité affective du partenaire — création d'un lien affectif avec une autre — qu'à ces infidélités sexuelles, alors que les hommes réagissent à l'opposé.» (Geary, 2003: 159). Les travaux de l'anthropologue Margaret Mead ont démontré, au début des années soixante, que dans des sociétés primitives où l'on retrouvait peu de différence entre les comportements propres au sexe, il est impossible de retrouver des différences entre les genres, s'ils reçoivent une même socialisation. Geary semble ignorer ce fait au moment de l'élaboration de son hypothèse, en affirmant que les différences cognitives résultent de différences sexuelles humaines. À son avis, les hormones sexuelles interviendraient de façon plus importante que la socialisation. Il est téméraire d'affirmer pour Geary ceci, considérant le faible nombre de recherches effectuées avec des sujets non socialisés. Ces derniers sont souvent pour Geary des animaux qui présentent un certain nombre de comportements acquis. Le débat devrait donc pour un certain temps se tourner vers la recherche d'une épistémologie adéquate au problème. La psychiatrie a découvert que les autistes ne présentent pas d'activités dans

les «zones cérébrales de la perception de la voix, située dans le cortex temporal supérieur» (Tourbe, 2004: 30) Ils peuvent devenir de bons sujets pour les sociologues et psychologues du développement qui veulent déterminer de quelles façons le cerveau humain en vient à agir d'une manière dite féminine ou masculine. Une chose est certaine, pour Geary, Mailloux et Mead nous sommes plus semblables que dissemblables!

CONCLUSION

Nous avons essayé dans ce texte de faire ressortir les mécanismes générant les inégalités entre les genres. Pour ce faire, nous avons d'abord identifié la socialisation selon le genre. Ensuite nous avons regardé du côté de la scolarisation différenciée, pour finalement finir avec les capacités cognitives propres aux genres. La socialisation a été développée dans ce texte en premier, car elle est perçue comme la source principale pour le développement de l'individu. Durant cette phase, les hormones sexuelles interviennent de façon secondaire chez l'individu, tout en le modifiant un tant soit peu. La scolarisation différenciée est le moment qui vient confirmer l'acquis de la socialisation dont elle se veut la continuité logique. Les capacités cognitives sont régulées directement à partir d'hormones produites par le corps, en réaction à des agressions ou encore à des joies, tout au long du développement de l'individu. Ce dernier est donc un être modelé à partir d'un nombre indéfini de paramètres qui sont différents pour tous. La perception de chacun pour son semblable est alors importante s'il veut générer l'égalité entre les individus. En conclusion, l'État devrait plutôt s'employer à fournir une éducation aux individus qui « doit les préparer à être des membres à part entière de la société et les rendre capables d'autonomie; elle devrait aussi encourager les vertus politiques afin qu'ils soient désireux de respecter les termes équitables de la coopération sociale dans leurs relations avec le reste de la société. » (Rawls, 1993: 309). L'individu « responsablement »

socialisé pourra alors envisager un choix d'études ou de carrière qui le comblera. Un ajustement des écarts entre les diverses professions et métiers se comblerait alors de lui-même, donnant ainsi une possibilité de procéder à une nouvelle distribution des salaires en fonction de nouveaux facteurs sociaux. Ces derniers auraient au moins l'avantage d'être en concordance avec la réalité de notre époque. L'égalité entre les sexes est un objectif à atteindre, qui le sera difficilement tant et aussi longtemps que ceux qui dominent s'attacheront à la domination.



¹Par exemple l'encadrement d'enfants et le travail de commerce.

²Il s'agit de développer leur force et leur goût pour l'exploration.

³Dans Blöss, Thierry, sous la direction de, 2002, p.73-88.

⁴Dans Blöss, 2002, P.89-102

⁵En général. Pour plus de détail se référer au texte de Baudelot et Establet, 2001 dans Blöss, 2002, P.103-124

⁶Dans Blöss, 2002: 103-124

⁷En utilisant des commérages et des rumeurs.

BIBLIOGRAPHIE

- BIHR, Alain (2002). *Hommes et femmes, quelle égalité?*, Paris, éd. de l'atelier
- BLÖSS, Thierry (2002). *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, éd. Presses Universitaires de France.
- BOLLIET, Dominique et SCHMITT, Jean-Pierre (2002). *La socialisation*, Paris, éd. Boréal.
- BOUDON, Raymond et BOURRICAUD, François (1994). *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, éd. Presses Universitaires de France.
- GEARY, C. David (2003). *Hommes, femmes l'évolution des différences sexuelles humaines*, Paris, éd. De Boeck Université.
- GOFFMAN, Erving (2002). *L'arrangement des sexes*, Paris, éd. La Dispute/Snédit et Cahier du Cedref/ADREF.
- MAILLOUX, Chantal (2004). *Différences cérébrales entre les sexes telles que relevées par les techniques d'imagerie et spectroscopie en résonance magnétique*, Montréal, éd. UQAM, Thèse présentée comme exigence partielle du Doctorat en psychologie.
- RAWLS, John (1993). *Justice et Démocratie*, Paris, éd. du Seuil.
- REY, Alain (1996). *Le Petit Robert des noms propres*, Paris, éd. Le Robert.
- STATISTIQUE CANADA (2000). *Femme au Canada*, Document 89-503 — XPF.
- TOURBE, C. (2004). *Le cerveau des autistes ne reconnaît pas la voix humaine*, *Science et vie*, no, 1045 octobre 2004, Paris, Excelsior publication, p.30.

Sondage Fémin Études

Personnellement, qu'est-ce que vous faites pour l'égalité entre les sexes? Si vous ne faites rien, pourquoi?

« Je ne fais rien. Parce que, bon. » Judith, 43 ans

« Les affrontements ne mènent à rien. »

Jocelyne, 56 ans

« J'évite de projeter une image stéréotypée de ma personne » Sophie, 26 ans

« Je vis ma vie comme je la vivrais si j'étais un homme, donc j'impose finalement mon «sexe» sans supposer aucune distinction. Je complimente beaucoup les femmes aussi, car certaines n'osent que trop timidement » Geneviève, 30 ans

« J'essaie par mes gestes et paroles de traiter tous également, de la même façon et essayer de faire comprendre à ceux qui dégagent du sexisme de se regarder et de s'évaluer par rapport aux autres. » Lorraine, 44 ans

« Moi, je fonce toujours et m'insurge contre les inégalités quand l'occasion se présente. [Aussi], chez moi, j'ai deux garçons et une fille et ils sont tous traités également: tout le monde fait la vaisselle [et] le lavage, alors ils sont conscients que ce n'est pas juste à la femme de [tout faire]. » Monique, 45 ans

« Je ne fais rien, car prôner l'égalité, c'est dévier de notre propre nature à chacun. » Patrick, 30 ans

« Je n'ai pas de bonnes méthodes, puisque ce n'est pas fait dans le respect. Quand je vois un homme sur la rue qui me déshabille des yeux, qui fait son macho ou qui fait le coup à une autre, je lui crie des bêtises. Ça me fait perdre mes moyens. » Caroline, 25 ans

DROITS DE L'HOMME, DROITS DE LA PERSONNE...

Tous les hommes sont égaux... même les femmes.

Isabelle Alonso

Inégalité du partage des tâches ou ténacité des représentations des rôles parentaux?

PAR AMÉLIE BENOIT

Étudiante à la maîtrise en sociologie, UQAM

Dans l'introduction de sa célèbre œuvre *Le deuxième sexe*, Simone de Beauvoir (1948) confie avoir longtemps hésité à écrire un livre sur la femme. Elle considérait, en effet, qu'assez d'encre avait coulé sur ce sujet. Près de soixante ans après la parution de cette œuvre marquante, au moment d'écrire sur un sujet toujours d'actualité, mais loin d'être nouveau – le partage du travail domestique¹ – il nous faut nous résigner, comme elle, à écrire sur la condition des femmes... Le fait est que, dans toutes les sociétés contemporaines, l'égalité entre hommes et femmes demeure toujours un objectif plutôt qu'une réalité. Peu d'institutions, sinon pas du tout, peuvent se vanter d'avoir complètement éliminé de leurs modes de fonctionnement la discrimination liée au genre. La famille ne fait pas exception à ce constat. La prise en charge du travail dans les ménages est toujours fortement marquée par la division sexuelle du travail: aux femmes le travail domestique, aux hommes le travail rémunéré. Pourtant la participation des mères au marché du travail est considérable: 68,6% des mères âgées de 20 à 44 ans ayant au moins un enfant de moins de 16 ans travaillent contre rémunération (Institut de la statistique du Québec, 2001). Malgré cela, le partage des tâches demeure inégalitaire dans les couples et les femmes en font largement les frais. Dans le texte qui suit, nous proposons d'abord de remonter le temps de quelques décennies pour explorer quelques événements qui ont modelé la famille contemporaine et pour observer leurs effets sur le partage du travail domestique. S'ensuivra un bref survol de la situation actuelle et de ses impacts sur les femmes. Enfin, nous présenterons quelques tentatives d'explication de ces inégalités, particulièrement en nous intéressant aux représentations culturelles des rôles parentaux.

DE LA COMPLÉMENTARITÉ À L'INÉGALITÉ

La division sexuelle du travail est de tout temps présente dans l'histoire des sociétés. Un regard sur les cinquante dernières années permet toutefois de mieux comprendre les origines de l'inégal partage des tâches qui persiste dans les ménages contemporains. Langlois (1990) soutient que les modes de production et de consommation ont influé sur le fonctionnement des familles. En effet, selon celui-ci, le fordisme² – qui a permis d'augmenter considérablement la productivité et, par conséquent, le salaire des travailleurs – a rendu possible la création du modèle familial à un seul pourvoyeur, le salaire du père suffisant à faire vivre l'ensemble du ménage. Cette situation nouvelle a amené une spécialisation du travail des hommes et des femmes, l'homme rapportant le revenu, la femme veillant aux activités de la maisonnée. Ce couple pourvoyeur-ménagère est le modèle familial qui atteindra son apogée dans les années cinquante. Langlois attribue toutefois à la société de consommation – mise au monde par l'augmentation des salaires des travailleurs – l'apparition des femmes sur le marché du travail, apparition qui a été soutenue par leur fort désir d'émancipation. Très vite, le salaire de l'époux ne suffira plus à combler les désirs et les aspirations des familles. Les femmes mariées investiront donc le marché du travail d'abord pour ces raisons, leur travail procurant un salaire d'appoint au ménage permettant d'augmenter leur pouvoir d'achat. Toutefois, la situation économique difficile des années 1970, marquée par une stagnation des salaires et une augmentation du coût de la vie, précipitera l'entrée des femmes mariées sur le marché du travail. La situation économique des années 1980 n'étant guère mieux, la proportion de mères travaillant ne fit qu'augmenter. «L'apport du salaire maternel devient pour un nombre considérable de familles,

monoparentales comme biparentales, la seule façon d'échapper à l'appauvrissement, sinon à la pauvreté» (Descarries et Corbeil, 2002: 459). Mais comment les couples se sont-ils adaptés à ces changements dans le statut d'emploi des femmes en regard du travail domestique? À l'entrée massive des femmes sur le marché du travail dans les années 1960 et 1970, on considère qu'il est du ressort des femmes de voir à ce que la famille et la maisonnée ne pâtissent pas de leurs activités professionnelles. Ainsi, celles-ci tâcheront de trouver, dans un premier temps, des emplois qui leur permettent d'assumer leurs responsabilités familiales (Descarries et Corbeil, 2002), notamment dans le secteur des services (Langlois, 1990). Au cours des années 1980, alors que les femmes s'installent de façon de plus en plus permanente sur le marché du travail



tout en assumant la principale responsabilité quant au travail domestique: «le partage des tâches devient progressivement un sujet de discussion, sinon de tensions au sein des couples» (Descarries et Corbeil, 2002: 460). Malgré cela, il semble bien que ces discussions n'ont pas permis de régler définitivement cette épineuse question, comme nous le verrons plus loin. En somme, que nous démontre ce bref aperçu historique des cinquante dernières années? Il met en lumière non seulement un changement dans le mode de partage du travail rémunéré et non rémunéré entre hommes et femmes, mais aussi dans les conceptions qui entourent le rôle de chacun. Les parents des années 1950 se partageaient le travail en fonction de leurs rôles parentaux, croyant que leurs rôles étaient complémentaires. Maintenant que les femmes participent en grande majorité au travail rémunéré et gagnent une part importante du revenu des ménages, les rôles se sont décloisonnés. Toutefois, cette révision des rôles est demeurée inégalitaire puisque les femmes conservent en grande majorité la responsabilité du travail domestique.

QUELQUES FAITS ENTOURANT LE PARTAGE DU TRAVAIL DOMESTIQUE

Dire que le partage du travail domestique est inégal est certes vrai, mais la question ne s'arrête pas là. Elle est plus complexe... D'abord, illustrons le concept d'inégalité dont nous parlons à l'aide de quelques statistiques. Cette inégalité du partage des tâches n'est pas négligeable: le temps que les femmes consacrent au travail domestique frôle le double du temps que lui consacrent les hommes. Prenons l'exemple d'un couple biparental, ayant au moins un enfant de moins de 5 ans. Selon l'Institut de la statistique du Québec (2001), en 1998 l'homme

consacrait 232 minutes par jour aux travaux domestiques³. La femme, quant à elle, y consacrait 398 minutes. Toutefois, non seulement les femmes exécutent-elles plus de travail domestique que les hommes, mais elles en sont aussi davantage responsables. Le Bourdais et Sauriol (1998) concluent en étudiant les données de l'Enquête sociale générale réalisée par Statistique Canada en 1990 que les femmes sont les principales responsables des repas, de la vaisselle, du ménage et du lavage, alors que les hommes ne sont majoritairement responsables que d'une seule tâche sur les quatre étudiées: l'entretien intérieur et extérieur. En somme, si les femmes



ANNIE ROUSSEAU

passent plus de temps à exécuter le travail domestique que les hommes, il faut ajouter à cela le temps qu'elles consacrent à l'organiser, à le gérer et à s'en soucier. Mais que font donc les hommes de leur temps? Plusieurs études révèlent que le temps de travail rémunéré des hommes est plus élevé que celui des femmes (Le Bourdais et al., 1987; Silver, 2000; Takala, 2002), y compris dans les ménages dans lesquels celles-ci gagnent un salaire plus élevé (Takala, 2002). Ainsi, ces études établissent que le temps de travail total des parents (travail rémunéré et non rémunéré) est semblable pour les hommes et les femmes. C'est la répartition entre travail domestique et travail rémunéré qui

est dissemblable. Le modèle traditionnel du père pourvoyeur semble donc toujours inscrit dans les comportements masculins, tout comme des éléments de la division sexuelle du travail traditionnel semblent persister dans les familles à deux revenus avec enfants (Silver, 2000). Cependant, notons que d'importants progrès ont eu lieu et sont en cours. Ainsi, si le temps alloué par les mères au travail domestique était quatre fois supérieur à celui des pères en 1965 aux États-Unis, il était de deux fois supérieur en 1995 (Robinson, 2004). Un regard à la dernière décennie, particulièrement, fait dire à Robinson (2004: 8) que les différences entre les genres en cette matière tendent à s'amenuiser au Canada et au Québec: «Cependant les données canadiennes et québécoises indiquent qu'un certain déclin s'est amorcé [dans le temps que les parents consacrent à leurs enfants], particulièrement du côté des mères actives, compensé en cela par un accroissement régulier du temps parental des pères sur le marché du travail.» Les pères semblent donc prendre en quelque sorte le relais. En somme, malgré les inégalités, il semble y avoir une certaine progression et des espoirs peuvent être entretenus pour l'avenir.

DE L'INÉGALITÉ DU PARTAGE DES TÂCHES À L'INÉGALITÉ EN EMPLOI

Les conséquences de cet inégal partage des tâches sont importantes et affectent non seulement la situation des femmes au sein du foyer, mais aussi leur situation en emploi. Les expressions *mommy track* et *plafond de verre* ne sont que trop courantes lorsqu'on analyse le travail des femmes. La première décrit le type de carrière parfois réservé aux mères travailleuses. Celles-ci, ne pouvant souvent pas être complètement disponibles pour le travail en raison de leurs responsabilités domestiques et familiales,

héritent des dossiers de moindre envergure, ont droit à un avancement moins rapide que leurs collègues masculins, etc. Le fameux plafond de verre, quant à lui, désigne la difficulté pour les femmes d'atteindre les postes de direction. On peut faire un lien entre cette situation et les responsabilités familiales des mères. Par exemple, Legault (2005) démontre que les femmes travaillant dans la nouvelle économie⁴ ont davantage tendance à s'en tenir à leur horaire de travail que leurs collègues masculins qui y ajoutent des heures supplémentaires. Or, cette même étude révèle que l'engagement envers l'entreprise, souvent évalué en fonction du nombre d'heures consacrées au travail, est l'un des principaux critères pour l'attribution des promotions. Il appert donc que les femmes, qui doivent restreindre leur temps de travail en raison principalement de leurs responsabilités familiales, pourraient être désavantagées au moment d'obtenir une promotion, car elles sont moins en mesure de faire beaucoup d'heures supplémentaires et d'être aussi disponibles que leurs collègues masculins. C'est là une conséquence indirecte du partage inégal des tâches. Mentionnons également la plus grande proportion de femmes qui optent pour le travail à temps partiel: elles représentaient 24,6% des mères avec enfants de moins de 6 ans en 2000 (Institut de la statistique du Québec, 2001). Si le travail à temps partiel semble une solution adéquate pour concilier vie professionnelle et vie familiale, il n'en demeure pas moins qu'il accentue la dépendance économique des femmes envers leurs conjoints. La même réserve peut être exprimée envers le choix que font certaines femmes de demeurer au foyer pour l'éducation des enfants, en y ajoutant le risque de déqualification qu'un éloignement prolongé du marché du travail peut entraîner.

L'iniquité salariale est l'un des principaux facteurs à considérer dans l'étude de l'inégalité du travail domestique. En 2000, les femmes faisaient 83,4% du salaire brut horaire des hommes (Institut de la statistique du Québec, 2001). À cela, il faut ajouter le fait que les hommes consacrent généralement plus d'heures au travail rémunéré que les femmes, ce qui a pour effet d'accroître l'écart salarial entre les genres. Cette situation a fort souvent comme conséquence de faire en sorte que les couples privilégient la carrière de l'homme:

Au contraire, tant et aussi longtemps que les femmes seront moins bien payées que les hommes pour un même travail, tant et aussi longtemps que leur sécurité d'emploi et que leurs possibilités d'avancement seront moindres, il sera, en un certain sens, rationnel que les couples adoptent une stratégie de maximisation des gains qui privilégie celle des deux carrières qui est la plus payante et la plus prometteuse. (Le Bourdais, Hamel et Bernard, 1987: 55)

En privilégiant la carrière de l'homme, comme le suggère l'extrait ci-haut, il va de soi que la femme continue d'assumer une plus grande part du travail domestique. Les inégalités en milieu de travail contribuent donc à perpétuer l'inégal partage du travail domestique. Confinement à des dossiers de moindre envergure, difficile avancement de carrière, dépendance économique, etc.; on le voit donc, l'inégalité du partage du travail domestique a des répercussions sur les autres aspects de la vie des femmes, particulièrement l'emploi.

DES INÉGALITÉS LIÉES AUX REPRÉSENTATIONS SOCIALES TENACES DES RÔLES PARENTAUX

Outre les iniquités salariales déjà mentionnées, qui nuisent en partie à un partage des tâches plus équitables, d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Les représentations sociales des rôles parentaux semblent particulièrement importantes

dans l'étude de cette question. On l'a vu dans la première partie de ce texte, le travail domestique est depuis fort longtemps le domaine des femmes. Or, il semble que ces conceptions soient encore en partie ancrées dans les mentalités. Par exemple, Tremblay (2003) a découvert que les femmes bénéficiaient davantage de l'appui de leurs collègues et de leurs supérieurs dans la conciliation de leurs obligations professionnelles et familiales, ce qui a pour effet de renforcer leur assignation prioritaire à la sphère domestique et de décourager l'engagement des pères en cette matière. Qui plus est, plusieurs femmes, en cela appuyées par les hommes, se considèrent mieux à même de prendre en charge la sphère domestique que leur conjoint (Terressac et al., 2000). Il n'est donc pas surprenant d'apprendre, dans ce contexte, que lorsque des mesures de conciliation existent dans les entreprises, les femmes utilisent pour des raisons familiales et domestiques, alors que les hommes les utilisent pour des motifs personnels ou pour études (Tremblay, 2003). De plus, Castelain Meunier (2002) fait remarquer que, dans le contexte actuel d'inégalité sociale des femmes, la sphère domestique demeure encore, pour nombre d'entre elles, un des rares lieux où elles disposent de pouvoir. Il peut donc s'avérer difficile pour celles-ci d'accepter de céder du terrain à leurs conjoints et de les laisser assumer un plus grand rôle, notamment auprès des enfants. Et encore faut-il que les hommes acceptent d'occuper ce terrain laissé libre! Bref, l'atteinte de l'égalité dans la réalisation et la prise en charge du travail domestique passe obligatoirement par une révision des représentations culturelles voulant que les femmes possèdent un don inné pour le travail domestique ou encore que leur présence soit plus nécessaire au développement des enfants que celle du père.

CONCLUSION

Il y a cinquante ans environ, le partage du travail rémunéré et non rémunéré au sein du couple se faisait sur la base d'une conception de la complémentarité du travail de chacun. L'arrivée des femmes sur le marché du travail, alors qu'elle aurait dû donner lieu à un partage équitable du travail rémunéré et non rémunéré, a plutôt fait place à une situation inégalitaire pour les femmes, le travail non rémunéré étant demeuré un château-fort féminin, malgré une certaine progression du taux de participation des hommes à l'activité domestique. Cette situation a des répercussions importantes sur d'autres aspects de la vie des femmes, notamment leur carrière et leur santé financière. Et les inégalités dont sont victimes les femmes en milieu de travail contribuent à les renvoyer dans la sphère domestique. Ces situations contribuent à alimenter les stéréotypes voulant qu'il revienne aux femmes de s'occuper du foyer, d'abord et avant tout, qu'elles occupent un emploi ou non. Les mentalités quant aux rôles parentaux devront donc continuer d'évoluer pour parvenir à un partage équitable du travail domestique.

+++ + + + + + + + + + + + + + + +

¹Dans ce texte, nous utilisons le terme «travail domestique» en son sens le plus large, c'est-à-dire qu'il recouvre à la fois les tâches ménagères et domestiques ainsi que les soins aux membres du ménage et l'éducation des enfants.

²«Le fordisme est une organisation de la production introduite par Henry Ford. Il reprend les principes d'organisation du travail de Taylor mais introduit parallèlement la chaîne continue qui se déplace devant le travailleur et la standardisation des produits. On associe souvent le fordisme à une politique de salaires élevés.» (Couet et Davie, 1998: 166)

³Les travaux domestiques ici considérés incluent le travail ménager, les soins aux membres du ménage et les courses et emplettes.

⁴On désigne généralement sous le terme de nouvelle économie les secteurs d'activité économique liés à la production et à la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Pour plus d'information sur ce concept, voir Gadrey, 2000.

BIBLIOGRAPHIE

CASTELAIN MEUNIER, Christine (2002). *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, Paris: Presses universitaires de France. Collection sociologie d'aujourd'hui.

COUET, Jean-François et Anne DAVIE (avec la collaboration d'Alice Brémont) (1998). *Dictionnaire de l'essentiel en sociologie*. Paris, Éditions Liris.

DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (2002). *Articulation famille/travail: quelles réalités se cachent derrière la formule?». In Espace et temps de la maternité*, sous la direction de Francine Descarries et Christine Corbeil. Montréal, Éditions du remue-ménage: 457-477.

GADREY, Jean (2000). *Nouvelle économie, nouveau mythe?* Paris, Champs Flammarion.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2001). *Portrait social du Québec. Données et analyses, 2001* Québec, Les publications du Québec.

LANGLOIS, Simon (1990). *L'avènement de la société de consommation: un tournant dans l'histoire de la famille*. In *Familles d'aujourd'hui*, sous la direction de Denise Lemieux. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture: 89-113.

LE BOURDAIS, Céline, Pierre J. HAMEL, et Paul BERNARD (1987). *Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois*. *Sociologie et sociétés*, vol. XIX, n°1: 37-55.

LE BOURDAIS, Céline et Annie SAURIOL (1998). *La part des pères dans la division du travail domestique au sein des familles canadiennes*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique. INRS Urbanisation.

LEGAULT, Marie-Josée (2005). *Differential Gender Effects of Project Management and Management by Project on Skilled Professionals*. (accepté pour publication) *Actes du 41e colloque de l'Association canadienne des relations industrielles (ACRI) - Canadian Industrial Relations Association (CIRA) Reformulating Industrial Relations in Liberal Market Economies - Reformuler les relations industrielles dans une économie de marché libérale*.

ROBINSON, John P. (2004). *Changements et facteurs explicatifs de l'emploi du temps chez les parents, aux États-Unis, au Canada et au Québec*. *Enfances, familles et générations*, n°1, automne 2004 (disponible sur Internet: <http://www.erudit.org/revue/efg/2004/v1/n1/008893ar.html>)

SILVER, Cynthia (2000). *Être présent: le temps que les couples à deux soutiens passent avec leurs enfants*. *Tendances sociales canadiennes*, n°Été 2000: 25-29.

TAKALA, Pentti (2002). *Gender Roles, Time Use and Daily Rhythm Among Families with Children*. Lisbonne, Portugal, *International Association of Time Use Research (IATUR) Conference*. 15-18 octobre 2002. (Disponible sur Internet: <http://pascal.iseg.utl.pt/~cisept/IATUR/Papers/takala99.PDF>)

TERSSAC (de), Gilbert, Anne FLAUTRE, Nicky LE FEUVRE, Claire THÉBAULT et Jens THOEMMES (2000). *Discipline temporelle, division sexuelle du travail et genre*. In *Où va le temps de travail?*, sous la direction de Gilbert de Terssac et de Diane-Gabrielle Tremblay. Toulouse, OCTARÈS Éditions: 185-201.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle (2003). *Articulation emploi-famille et temps de travail*. *Recherches sur la famille, bulletin de liaison du conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec*, vol. 4, n°1: 2-5.

Sondage Fémin Études

Sur le thème de l'égalité entre les sexes, est-ce que vous jugez la société québécoise comme étant juste et équitable? Est-ce que notre société est responsable et conséquente dans ses rapports de sexe?

« Je ne crois pas que le Québec puisse se vanter être juste et équitable en tout. L'égalité entre les sexes implique beaucoup d'argent. Il faut équilibrer les salaires. Prévoir des systèmes sociaux qui remplacent le travail gratuit fait par les femmes et la tendance actuelle va à contresens de ces idées. Le présent gouvernement du Québec n'a même pas jugé nécessaire de conserver le Ministère de la Condition féminine, choisissant de la souder au Ministère de la famille dont le ministre est un homme... » Judith, 43 ans

« De plus en plus, parce que les femmes réagissent. » Jocelyne, 56 ans

« En comparaison avec la France, mon pays d'origine, je trouve la société québécoise pleine d'égard pour les femmes et donc juste et équitable. Les femmes ici sont très déterminées et féministes, je trouve, et les hommes relativement dépourvus de machisme. » Geneviève, 30 ans

« Il est évident que, comparée à d'autres, la société québécoise est une des plus avancées dans l'équité des sexes. Mais quand même, nombreux sont les domaines qui ne sont pas parfaits : juridiquement, économiquement, au sein de la famille, en couple, etc. La société québécoise devrait, me semble-t-il, d'abord et avant tout avoir toujours conscience du facteur sexe dans ces agissements. Or, ce n'est pas du tout le cas. Juste le terme « féministe » a, au Québec (comme partout ailleurs), une connotation péjorative. Personnellement, j'hésite toujours à dire ouvertement que je le suis. J'ai peur d'être cataloguée, jugée. C'est triste. » Lucie, 25 ans

« Tout commence par les gouvernements par leurs programmes et en donnant l'exemple en engageant les femmes dans les postes considérés « pour les hommes » dans la fonction publique. » Lorraine, 44 ans

« Non, la société québécoise n'est pas juste et équitable et tout le monde le sait, mais fait l'autruche. » Monique, 45 ans

« Le Québec est une société matriarcale où la femme est en son centre. Paradoxalement, le Québec détient le triste record du nombre d'hommes suicidés! Y a-t-il un rapport entre les deux? » Robert, 65 ans

« Si on se compare aux autres, on est vraiment avancés. Juste par rapport au reste du Canada on est deux pas en avance. Et le Canada est déjà en avance sur d'autres pays. » Caroline, 25 ans

« J'ai l'impression que le problème n'est pas réellement pris au sérieux. Et il y a toujours trop de tabous dans notre société, comme par exemple avec les femmes victimes de violence conjugale. On se clame société égalitaire, on dit qu'il reste des efforts à faire et que tout le monde doit faire sa part, mais on enterre les problèmes pour qu'ils ne ressurgissent pas sur la place publique. Le gouvernement a d'autres chats à fouetter. » Marie-Pierre, 25 ans

Comparez les inégalités (ou l'égalité) d'ici et d'ailleurs, d'autres sociétés, d'autres cultures.

« Toutes les religions sont sexistes et misogynes. » Judith, 43 ans

« Rien ni nulle part est un parfait jardin d'Eden, ultime lieu où la barrière entre les hommes et les femmes n'existe pas. En fonction des sociétés, des religions, il y a des cultures qui sont tout simplement atroces envers les femmes. » Lucie, 25 ans

« Je trouve que les Québécois, même si [nous sommes] loin de l'égalité, [nous sommes] mieux placée que dans les autres pays, excepté les États-Unis. » Lorraine, 44 ans

« Il y a l'exemple facile des pays arabes où les femmes sont voilées. C'est uniquement répressif, imposé par les hommes. Et lorsque ces femmes immigreront ici, elles prétendent que cela fait partie de leur religion, de leur identité, qu'il s'agit d'un choix, que cela préserve le mystère, etc. Sont-elles forcées de dire ça ou le pensent-elles vraiment? En tout cas, elles importent la répression avec elles. Elles exigent des heures de baignade publique uniquement pour femmes. C'est faire des pas en arrière. C'est mettre les femmes dans une classe à part, les rendre vulnérables. À trop céder à toutes les demandes farfelues des immigrants, la société québécoise prend des grands risques, je trouve. Puis, il y a des pays encore plus égalitaires que le nôtre où les gouvernements sont composés [également] d'hommes et de femmes, je crois que c'est le cas des pays européens du Nord, mais là je dis ça sans vraiment savoir. Je l'imagine, puisque ces sociétés sont plus évoluées sur tous les niveaux. » Caroline, 25 ans

Les plus sexistes sont les hommes ou les femmes?

« Les deux sexes sont généralement sexistes équitablement. Par des blagues malsaines, qui cachent une véritable haine envers l'autre sexe. Le manque de tolérance est universel, ce qui diffère, c'est la mentalité de chacun. » Lucie, 25 ans

« Les hommes de 50 ans et plus sont plus sexistes que les femmes de cette même tranche d'âge. Ils ont peu de scolarité, ils ont évolués dans un contexte d'éducation religieuse et œuvré dans une sphère de travail uniquement masculine. » Sophie, 26 ans

« Dans [une] société où l'homme est dans l'avoir et la femme censée se contenter d'être, ce serait davantage les hommes... » Geneviève, 30 ans

« Les hommes » Lorraine, 44 ans

« Demandez à l'un et ce sera l'autre ! » Patrick, 30 ans

« Je ne crois vraiment pas que les hommes soient plus sexistes que les femmes. Je suis convaincue que c'est partagé de façon égale. Plusieurs femmes utilisent des stéréotypes en parlant des hommes. Chaque personne forge son opinion de l'autre sexe avec les rencontres qu'il ou elle a pu faire, et cela ne peut absolument pas être représentatif de la réalité. Nous avons donc tous tendance à mettre l'autre sexe dans le même panier et à leur attribuer les mêmes intentions. » Marie-Pierre, 25 ans

« Étant donné que je suis un homme, j'ai souvent l'impression, avec l'exaspérante image du mâle sans colonne et sans ambition véhiculée dans les médias, que les femmes sont plus sexistes que les hommes. En y repensant [du point de vue historique], je crois plutôt à une utopique égalité, la différence étant que les femmes le sont devenues de plus en plus (ouvertement), tandis que les hommes tentent de l'être de moins en moins... Avec succès? » Antoine, 34 ans

KINSHASA

PAR ANNIE ROUSSEAU

I: LE 80, RUE HENRI-BARBUSSE À VILLEJUIF

*There's a battle ahead, many battles are lost
But you'll never see the end of the road
While you're traveling with me*

Neil Finn, Crowded House.

Je suis arrivée dans un petit pavillon de banlieue parisienne à la fin d'octobre, avec un vif désir de me placer et d'habiter rapidement ces lieux, de me créer des marques, d'être chez moi. Diane m'a loué la chambre, fait signer les papiers quelques jours avant que j'emménage. J'étais soulagée, le jour où je m'y suis rendue avec mes valises. Perplexe, aussi. La fenêtre de ce qui devait être ma chambre était brisée, les persiennes ouvertes. Visiblement, quelqu'un avait essayé de pénétrer dans l'appartement. Autre irrégularité, la chambre ne semblait pas libre. Je suis entrée et j'ai patienté. J'ai arpenté les petites pièces pendant un long moment. Après de longues heures où j'ai attendu que l'on m'annonce quoi faire, j'emménage quand même. Cette chambre doit être la mienne, donc, je déplace les trucs qui la jonchent comme des bouteilles à la mer: un miroir de chez Tati, des produits, des vêtements, des draps, exit Fatima, qui avait préséance sur ces lieux. Je range tout dans des sacs et m'installe après trois semaines d'hôtel et d'errance. Fatima revient le soir, observe l'hécatombe, silencieuse et béate d'incompréhension. Elle occupait toujours la chambre et n'avait pas été avertie de ma venue et de la location de ses lieux. *Sortir les affaires comme ça ne se fait pas* – mais comment j'aurais pu savoir. Je suis toujours mal interprétée et n'arrive jamais à me justifier.

En quelques heures, cette chambre est déjà peuplée de mes souvenirs, de photographies sur les murs, des quelques objets que je possède. Je pose une photographie de mon frère. Mon cœur se serre. Une autre de ma famille. Mon village. Mon cœur déborde. Je continue à poser les photographies sur le mur, mais je mets de

plus en plus de temps à chacune. L'exercice est pénible, nécessaire. Je pense à ce que Rilke voulait dire à Kapus, dans *Lettres à un jeune poète*. L'instant de tristesse à ne pas fuir, le moment où l'avenir entre en soi. Cette chambre devient mon refuge. J'apprendrai à aimer ce carrelage trop froid et humide, ces murs moisissés, la fenêtre cassée que je remplace par une multitude d'articles de *Libération* ou encore du *Figaro*. Ces murs deviendront mon repère, mon histoire. À chaque voyage, j'ajouterai une affiche, un objet, un souvenir. Marquer le temps qui passe. Ne pas oublier qui je suis. Surtout.

II: KINSHASA

“To be or not to be, that is what we are.”

On the Road, Jack Kerouac.

Notre pavillon de Villejuif, trop petit pour trois personnes, s'est rapidement transformé en zoo. Lorsque Diane, Congolaise, avait annoncé la fête pour son anniversaire, ni Fatima, l'autre colocataire, ni moi n'avions émis quelque commentaire négatif. À vrai dire, nous ne savions pas à quoi nous attendre, nous venions de mettre le cap sur Paris. Fatima de Mourenx, moi, du Québec. J'arrivais avec d'autres acquis en bouleversant les leurs. Bien que Fatima vienne du sud de la France, elle avait une meilleure prédisposition que moi à comprendre la culture africaine, puisque sa famille est originaire du Maroc. La fête de Diane s'est tenue plus ou moins un mois après l'événement mon arrivée. Nos petites pièces exiguës ont vite fait d'être remplies à craquer, encombrées et sales.

À travers les odeurs de viande huileuse et d'alcool, je vois des femmes qui se pâment, des femmes qui suivent, se taisent, regardent, se parent de bijoux, reçoivent des cadeaux, se font payer le restaurant, des parfums, des pulls, ces femmes gâtées par les hommes, alors elles sont à leur service. On les a achetées, c'est ce que

je me dis, j'ai tant de préjugés, deux hommes m'interpellent *un whisky pour moi et toi... et pour lui un Bailey's*, comme si la situation allait d'elle-même, moi qui passe et prends la commande, je ne comprends pas. On s'étonne de ma réaction par la suite, on m'explique que j'aurais dû leur apporter des verres, que c'est la moindre des choses, qu'ils étaient les invités. Moi de répondre que je ne suis au service de personne, encore moins des hommes.

Cinq heures du matin. L'appartement est sale, pleu la friture, les hommes sentent le whisky à plein nez et leurs femmes s'ennuient à mourir, ils se battent, ça crie, les voisins se plaignent, d'autres hommes vont pisser contre le mur de la maison ou parler très fort au cellulaire juste à côté. La voisine d'en haut, Madame Péraldi, fera une nouvelle syncope. De toutes façons, je l'entends crier en haut contre son mari et insulter son enfant quand il pleure, elle est méchante et le gronde de pleurer, le blesse, lui fait mal. Madame Péraldi, lorsque je balaye la cour pour cesser d'incommoder la voisine yougoslave, l'instant de rentrer dans la maison chercher un sac, elle défait mes tas, *faites attention aux papiers gras ça peut faire moisir les murs*, elle me parle de la fenêtre, la salope a défait mes tas de feuilles mortes dans l'entrée, en trente secondes d'absence – m'a-t-elle guettée exprès pour venir détruire mon projet? Alors Madame Péraldi, nous faisons du bruit en pleine nuit et vous pouvez aller vous faire foutre, de toutes façons à vous entendre râler, ça doit bien vous manquer.

Cinq heures du matin. Fatima et moi on décanté avec Régine, une des invitées de Diane. On parle de mon voyage à Amsterdam et de nos relations boiteuses avec des hommes. On écrit un peu aussi. Ma chambre est un chaos terrible où sont rangés les meubles de l'appartement, les manteaux des invités, le peu de choses que je possède, le plancher jonché de repousses de cheveux que Diane s'est fait poser *in extremis*.

En début de fête, nous étions seules avec ses invités silencieux, Madame la Princesse se faisait belle, rallongeant ses cheveux, pour ensuite, quelques heures plus tard, parader devant nos yeux en tournant dans sa chambre, libérée pour les invités, en tournant sur ses nouvelles chaussures, montrant ses rondeurs immenses et se croyant le centre d'attraction, ce que les gens pourraient l'admirer et la complimenter sur elle, sur sa fête.

Cinq heures du matin et le sol est jonché de débris, on danse bien serrés sur Koffi Olomidé, *Effrakata*, ces gens n'ont vraiment rien à faire pour jouer autant de jeux de séduction, *mon manteau coûte 1000 balles*, établir autant de stratégies à la fois pour ensuite passer des heures au téléphone à parler les uns contre les autres les jours d'après. Une parodie de société.

Alors à cinq heures du matin, Régine, Fatima et moi, on en a marre. Les hommes ont trop bu et sont voraces. L'un entre dans la chambre où nous nous reposons, il n'a pourtant pas été invité, il s'impose, je me lève et prends notre défense *nous sommes fatiguées, il est tard et nous voudrions rester toutes seules s'il vous plaît*. Ce Congolais me dépasse de trois têtes, il a le physique imposant, le cerveau givré, *quoi tu me traites de Noir, mais tu es conne, tu es vraiment conne*, il me frappe sur l'épaule, *non mais c'est quoi ton problème tu as vu comme tu es conne*, jamais dans ma phrase je n'avais haussé le ton, encore moins proféré des insultes racistes. Je peux subir tous les mots de la Terre, mais conne me fait sortir de moi. Il m'a frappée. On ne me touche pas. Mes yeux changent de regard, mes poings se crispent, en une seconde je sens le sang monter au cerveau, j'ai envie de le taper, ce mec trois fois plus imposant, j'ai envie de le frapper pour moi et toutes les autres qui doivent subir ce genre de comportement de mâle qui traque une proie et sent ses chances se

défiler, alors *conne*, je ne sais plus ce que je dis, je suis en transe, je m'insurge et me défends, nous défends, jusqu'à ce que Fatima s'impose illico, laissant le monstre libre de m'insulter à sa guise, *conne*, mes yeux le foudroient, le consume, le brûle, j'éleve un bûcher dans la chambre, il est lynché sur place, en trois secondes il a fait des ravages, en un éclair Fatima m'a protégée de moi-même, on le repousse et il sort finalement sous notre insistance, j'enrage, je tremble, tellement de choses auraient pu être dites et faites, pourquoi me taire et m'asseoir, je pleure dans les bras de Fatima à cinq heures du matin dans un pavillon du fond d'une cour de Villejuif.

Je n'ai de cette fin de soirée que l'image de Fatima lavant les planchers à l'eau de Javel et à grande eau, comme si elle cherchait à effacer les souvenirs, passer le plus rapidement à autre chose, oublier, jeter, nettoyer, ne pas laisser de traces qui interpellent. Elle avait une telle manie de tout laver à la Javel, une peur terrible des odeurs, une incapacité à habiter ce lieu, cette chambre. Espérer n'y être que de passage. Et partir.

Diane est contente de sa soirée. Elle a renoué avec ses copines d'adolescence. Du coup, on se retrouve très souvent avec plusieurs personnes dans l'appartement. Pendant des mois, on vient dans ma chambre prendre mes choses, brancher un téléphone portable sur ma connexion, se servir de mon cirage à chaussure. Leur communauté et leur solidarité m'impressionnent, mais je ne sais pas si j'ai réellement besoin de m'adapter à cette habitude de *tout est à tout le monde*. Il y a des collants que je n'ai jamais revus, d'autres choses personnelles qui sont disparues pour convenir aux duchesses de Diane. Pourtant elles sont gentilles, me parlent et me respectent, mais je ne saisis pas pourquoi elles ne demandent pas la permission avant d'emprunter quelque chose. Diane ne comprend pas lorsque je finis par garder mon tube de dentifrice dans ma chambre pour que sa colonie cesse de l'utiliser. Je suis

égoïste et ne pense qu'à moi. Je ne survivrais pas longtemps à Casablanca ou Kinshasa. J'ai l'impression que Fatima et moi faisons vivre Diane et ses amies, qui se servent dans notre nourriture et dans l'appartement, nous payons les frais pour elles pendant quelques semaines et par la suite à chaque visite. *Je suis bien contente de retrouver mes amies*. Et moi si désolée de perdre mon intimité. Fatima ne semble pas choquée outre mesure par ces habitudes, comme si l'accueil de ces filles allait de soi. Je suis seule avec ma conception individualiste, je rejette ces incursions dans ma vie et m'isole davantage. Je suis fatiguée d'essayer de comprendre comment fonctionnent les autres. J'ai peur que l'on abuse de moi. *Mais non ce n'est pas grave, tu vois, tu reçois et donnes, puis quelqu'un d'autre te donnera à un autre moment, c'est simple*. Je ne fais pas autant confiance à la nature humaine. Peut-être que ça me perdra.

III: LIGNE 7 – VILLEJUIF LÉO-LAGRANGE

Il s'établit une hiérarchie naturelle entre les femmes. Si ce n'est par la couleur de la peau, le rang social, le salaire ou les origines, trois femmes dans la vingtaine, qu'est-ce qui a pu justifier que Diane trônait en princesse dans ces lieux, ne faisant ni la vaisselle, ni le ménage, menant tout, se plaignant de notre présence, décidant de ce que nous devrions aimer. C'est ainsi que Fatima reçut pour Noël (elle qui est Musulmane) un sac à main rouge flamboyant, se faisant dire *je savais que tu ne l'aimerais pas*, mais elle aurait l'air tellement plus femme. Pour la même raison, j'ai reçu un string et un déshabillé, sans doute pour pallier à mes boxers et camisoles informes et grotesques. Comment être une femme du monde en neuf mois et avoir l'air plus parisienne. Je dois apprendre à porter un sac aussi. Il suffit de peu de choses. Se fondre jusqu'à cesser d'être. pourquoi pas me suggérer des talons pour remplacer mes chaussures horribles, *attends que je dise à Bibiche*

et qu'elle voie comme elles sont horribles, des jupes au lieu de mes pantalons sport, changer de personnalité, adapter ma langue, mon langage, mes gestes, mes décisions, mes habitudes, mon alimentation, servir les hommes, leur apporter à boire, m'occuper du frère de son copain, être une bonne hôtesse jusqu'à ce que je le renvoie trois fois de ma chambre faute de pouvoir m'en occuper convenablement. La politesse a ses limites et ma volonté est toujours aussi fragile que du verre.

Ma famille et mes amis du Québec commencent à me reprocher mon éloignement. Mon silence devient ma force et la seule ressource que j'aie pu trouver pour contrer le cafard. Je suis incapable de parler. Je n'ai pas envie d'appeler. J'ai peur d'avoir mal. De faire mal. Je sais que je manque à des gens, que c'est pour cette raison qu'ils s'inquiètent, là-bas. J'arrive à apprivoiser mes douleurs, seule. Et pour les coups de cafard, *je marche seule dans les rues qui se donnent et l'ennui m'abandonne.*

Un soir près de la Bastille, nous sommes sorties entre filles, Diane, Fatima et moi. Diane aime jouer avec les gens pour se valoriser. Parfois elle me rappelle une ancienne copine, dans cet effort désespéré pour séduire l'entourage. L'inconvénient avec Diane, c'est qu'elle n'y parvient pas souvent. Ce soir à Bastille est son soir de chance. L'homme assis seul au bar raffole des Africaines bien rondes. Elle l'agace jusqu'à ce qu'il lui fasse des avances, elle rit grassement, comblée, sa soirée réussie, peut partir en se moquant de lui. Fatima et moi ne sommes que de vulgaires faire-valoir qui la conforte dans ses idées de femme du monde. J'ai le goût soudain de parler à Étienne, un homme que j'ai connu à Montréal. Toujours les anciens amants reviennent nous hanter dans ces longues nuits de solitude, et davantage avec quelques verres pour y penser. Je l'appelle. Étienne a déjà vécu au Zaïre, alors je lui parle du Congo qui m'entoure, encore l'Amérique au bout du fil, conversation inutile pour me valoriser aussi aux yeux d'un homme, puis nous repartons toutes

trois attendre interminablement un taxi sur la Place de la République. Diane n'oserait jamais prendre les transports en commun ou marcher la nuit avec ses talons, ce ne serait pas assez aristocrate.

En février c'est déjà trop, j'ai une offre pour partir ailleurs, de toutes façons je ne vais sur Henri-Barbusse que pour récupérer mes affaires entre les voyages, sinon je dors chez un amant ou m'arrange pour ne croiser personne. *Si tu pars tout de suite tu perds beaucoup au change, tu as encore beaucoup à vivre et apprendre. Il faut toujours suivre sa première impulsion. J'avais vécu ce qu'il me fallait apprendre, déjà, pourquoi prolonger mon calvaire de façon aussi stupide, croiser un regard qui ne veut de moi que parce que j'absorbe le loyer à sa place, parce que je suis un objet précieux qui vaut le regard et les compliments de ses amis, je suis un divertissement, une Canadienne c'est si exotique, ça dit présentement avec un accent en plus, oui Stéphane Rousseau, Anthony Kavanagh et Céline Dion, oui, chante-nous quelque chose, mais j'en ai une aversion, voyez - tu nous la montres ton amie à la petite jupe? J'aurais dû prendre le large au lieu de rester, peu importe les conséquences. Qui me manquera – personne. Comme autant de quotidiens effacés par les jours qui naissent et les poussent.*

IV: L'HAÏ-LES-ROSES

Je me suis regardée souffrir pendant ce temps en espérant la pitié de tout le monde. Je ne sais plus ce que je voulais apprendre. Peut-être du masochisme, oui c'est ça, je me plaisais à souffrir. Diane passe comme un fantôme dans l'appartement, comme une île coupée du reste du continent. Je n'existe plus. Elle a embrouillé ma chambre et cherche à me faire du mal aujourd'hui, comme si elle voulait que je parte, finalement. Je l'accuse, la rend responsable de mes difficultés. Pourtant, ce genre d'histoire est



déjà survenue dans le passé, en d'autres temps. On finit par se rendre compte que nous sommes l'erreur, nous initions les mêmes comportements des autres par cette même représentation de soi, cette même projection de nos faiblesses sur les gens qui nous entourent.

Je me demande, si je revoyais la couette qui m'a couverte un hiver durant, ce qu'elle aurait à me chuchoter. Elle est marquée de la visite de mes amies, de celle de mes amants, surtout. Sans doute tachée de sperme. Marquée par mes odeurs, par celle des visiteurs. Je ne l'ai jamais fait nettoyer depuis ce jour où je l'ai achetée, dans ces bazars du Kremlin-Bicêtre. L'illusion de garder les autres prisonniers un peu plus longtemps, les garder encore près de soi, tant qu'on a quelque chose qui nous les rappelle. La mémoire des choses.

À un moment, je faisais tout pour ne plus avoir à regagner Villejuif, voir Fatima et ses manies de crabe et Diane, rampant comme un insecte, leurs amis désagréables, mon appartement envahi en permanence. Je veux partir, je veux partir. Je n'y parviens que vers le mois d'avril, ma session de la Sorbonne en dépend. Diane refuse les colocataires que je lui propose, elle ne veut pas d'homme, impose son droit de veto, de toutes manières l'appartement est tellement laid, abominable, délabré, insalubre, l'électricité partielle, le chauffage absent, un carreau cassé, les persiennes inefficaces, l'humidité crée de la moisissure sur mon mur, mon matelas est détremé la nuit à cause de la condensation, j'y ai pris plusieurs rhumes pendant l'hiver. Qui voudrait réellement de cette chambre à moins d'être désespéré? Elle a réussi à me manipuler pour que je reste tout ce temps, soi-disant parce que j'avais beaucoup plus à apprendre. J'ai appris effectivement. À être volée, maltraitée psychologiquement. J'ai appris à fuir et espérer. Diane fut la première personne à m'apprendre à aimer les gens malgré leurs défauts.

Au travers des voyages, de l'école, des embrouilles de l'appartement, j'essaye désespérément d'obtenir mon visa, depuis septembre, où je suis arrivée. Mon titre de séjour est périmé depuis décembre, j'ai voyagé malgré tout et pris le risque d'aller et venir entre les frontières. Ça fait des semaines que je demande à Diane de me signer les papiers prouvant que je réside bien à Villejuif. Elle repousse tant qu'elle peut. Même problème pour me signer les papiers qui me permettraient d'accéder à la C.A.F., une aide financière aux étudiants, pouvant équivaloir à 50% du loyer. Je le lui demande régulièrement, jusqu'à ce qu'elle me dise qu'elle a menti aux impôts, racontant qu'elle payait seule ce loyer, ce qui nuirait à ma demande, *un agent viendrait visiter, trop compliqué*, que je laisse tomber. À L'Hay-les-Roses, je me tape des promenades interminables dans la banlieue, j'implore de me remettre mon visa, on refuse, même s'ils l'ont entre leurs mains, on refuse de me le donner, je dois ramener une nouvelle preuve de résidence. À chaque fois, je sors en pleurant de la sous-préfecture, impuissante, décidément la planète est contre moi, cet univers conspire à me nuire. Je vais à l'école parler à Marie, cette femme des relations internationales de l'université. Elle est une des seules personnes sur qui je peux compter en sol français. Figure d'autorité. Visage souriant. Elle me répète qu'elle est *ma mère spirituelle*, me rassure. *Mamoune*. Elle m'a adoptée, avec une autre amie, qui s'apprête à partir pour le Canada. Mamoune m'écoute, m'enlace, me sourit. Elle m'aide comme elle le peut, me soutient avec toute sa générosité. J'en veux à la France, mais la France, c'est aussi tous ces gens que j'aime. On me propose d'emménager ailleurs. Je saisis cette main que l'on me tend.

Quand je quitte la banlieue, en avril, je recommence à vivre. Mes nuits ne sont plus hantées par les hommes que Diane invite et qui discutent la nuit à côté de ma porte, ces hommes qui me veulent et me disputent comme un butin, *je ne veux pas que quelqu'un prenne mon trésor*, dira

l'un, *lequel tu préfères*, tout ce que je veux c'est retourner dans ma chambre dormir ou étudier. *Kitoko!* Non ça ne va pas, mais pas du tout. Je comprends un peu d'Ingala maintenant, je saisis globalement le sens des conversations, mais pas suffisamment pour comprendre ce que l'on dit de moi, amusés, ou faire saisir que je veux la paix. *Oui mais sans relation sérieuse tu pourrais t'amuser un peu en plus tu n'as jamais eu de Noir, tu verras*. J'ai failli céder, avec quelques verres, l'insistance de Lehni, il était vraiment intéressant, polyglotte, avait été envoyé du Congo à Los Angeles pour étudier à UCLA, il n'était que de passage à Paris *si je l'avais vu en premier c'est lui que j'aurais choisi, tu aurais dû le voir il était beau comme un cœur l'autre soir*, alors je danse avec Lehni, il m'embrasse, je me détourne, il revient à la charge, je me laisse faire. Ce n'est pas la première fois que ça m'arrive et je souhaite tellement que ce soit la dernière. Je n'ai jamais compris l'insistance des hommes lorsqu'une femme refuse de se *donner*. Il s'agit autrement d'une agression, de harcèlement. Je ne sais pas comment réagir, je ne veux pas déplaire à personne, je tiens tellement à ce que tout le monde m'aime et m'adule, être le centre de l'attention.

Je décide de me recueillir dans ma chambre, encore, je me réfugie sans faire ma tournée d'adieux, mais quelle est cette manie stupide, vraiment, je me sauve dans ma chambre. J'aurais tellement voulu une serrure, la paix définitive! Lehni entre alors que je suis déjà couchée. Je me relève du matelas simple, il s'allonge à côté. Je ne sais pas s'il s'imagine comme tant d'autres, s'il croit que les Canadiennes sont toutes des salopes bonnes à baiser, mais jamais à marier. Alors il s'allonge *comment est-ce que tu dors toi* – je veux dormir seule et j'apprécierais que tu sortes maintenant – *comment est-ce que tu dors?* Je dois insister. Il sort. Ferme la porte. Un temps. Revient. Encore. Puis une autre fois. Je reste polie, mais le remballé. Je me suis assez donnée sans le vouloir. Je ne sais plus comment refuser.

J'enrage, je ne comprends pas, je m'insurge. Ça leur semble si naturel, je suis si déplacée, étrange, quelles manières! Je veux fermer les cuisses, fermer boutique, ne plus connaître personne. Je voudrais être vierge de nouveau, vierge de tout regard et garder mon hymen pour qui le mériterait vraiment. La vie est rarement ainsi pour qui ne sait pas s'affirmer. Les hommes passent leur temps à jouer avec la limite non établie, avec ces barrières si faciles à relever, jouant avec ce doute qui nous habite, ces questions qui nous agacent, se méprenant sur un sourire et sur l'ouverture d'esprit. Je veux me cacher. Je veux m'en aller. Mon corps n'est pas à vendre. *Mais oui mais c'est comme ça, l'homme paye le resto, la fille fait une pipe à la fin de la soirée.* Je me disputerai encore pour refuser un café ou un verre. On ne comprendra pas pourquoi. *Une femme doit posséder quelque argent et une chambre à soi avec une serrure afin d'être libre*¹. Même la poignée de ma porte était complètement bousillée et ne tenait plus. Du coup pour la chambre à soi, on repassera.

Je ne sais plus où aller. J'ai perdu mes repères. Je ne suis plus chez moi dans cette petite chambre, malgré toutes les photographies qui jonchent les murs, les sous-verres de bières allemandes, belges ou hollandaises, les cartes de Londres, Rome, un masque vénitien. Je n'ai plus ma place. Je suis chez moi sur la route entre deux villes. Lorsqu'elles se délitent dans mon sommeil. Les routes m'appartiennent. La nuit, je reste éveillée entre les pays. Je vois la vie qui passe. Je vis dans le monde, je suis au monde, je regarde et j'observe. Le monde m'appartient entre les villes. Je me couche entre deux allées, le moteur de l'autobus gronde sous moi, j'entends les bruits de compression des cylindres, il fait chaud, noir, c'est plein d'objets hétéroclites, je me recroqueville, on tangué, je suis comme dans le giron de ma mère, aux temps originels. La route est la genèse de ce que je suis. J'y suis venue au monde une deuxième fois.

+++ + + + + + + + + + +

¹Virginia Woolf. *A Room of One's Own*.

Sondage Fémin Études

Dites-moi vos commentaires, vos idées, votre opinion en général sur les notions d'égalité des femmes dans la société québécoise contemporaine dans le ou les domaines qui vous sont propres.

« Je vois dans mon quotidien des hommes, des femmes, qui ne se préoccupent nullement des conséquences de leurs commentaires, de leurs blagues de mauvais goûts. On accepte l'intolérance et on est tolérant seulement pour ne pas brusquer personne, par paresse. » Lucie, 25 ans

« Ce qui me dérange le plus, c'est vraiment de constater que les femmes sont vraiment plus sujettes à la pauvreté que les hommes. Aussi, lors d'une entrevue d'embauche, un homme laid (qui ne correspond pas aux critères de beauté actuels), mais compétent décroche le poste convoité. L'envers de la médaille: une femme laide et compétente même surqualifiée, va sûrement se faire pousser par une femme plus jolie, mais probablement incompétente. » Sophie, 26 ans

« Je pense qu'il faut faire attention au tout noir/tout blanc... une femme et un homme sont par essence différents dans leurs désirs, donc je trouverais absurde de calquer un modèle pour l'appliquer à un autre; mais rendre égalitaire un rapport entre les deux en tenant compte des aspirations de chaque sexe (et de l'individu aussi d'ailleurs), oui. Et je trouve qu'au Québec, c'est déjà assez vrai comparé à bien d'autres sociétés. » Geneviève, 30 ans

« Étant dans le domaine de l'administration, et ce secteur ne demandant pas de forces physiques particulières, il ne devrait y avoir aucune inégalité au niveau des sexes. Une femme à compétence égale devrait avoir les mêmes opportunités d'avancement que les hommes. » Lorraine, 44 ans

« Tant que les hommes vont avoir peur des idées des femmes et de la force de caractère des femmes, il y aura toujours de l'inégalité partout. » Monique, 45 ans

« Je pense que les demandes des femmes sont les mêmes partout en occident: l'égalité salariale, le pouvoir politique, tout ce qui peut donner à la femme la sensation d'arriver au même niveau que l'homme, voire le dépasser... » Robert, 65 ans

« Ce que je sais, c'est que les filles «cool» au secondaire sont celles qui sucent dans la cour de récréation. Celles qui laissent voir leur g-string dépasser de leur pantalon et qui ont l'air de putes dans un milieu d'apprentissage où elles devraient plutôt s'épanouir et apprendre à mieux se connaître. Ça me rend folle de voir comment ces filles se sentent matures, à quel point elles se trouvent cool et libérées, alors qu'elles sont complètement à la merci de l'image que les médias leur renvoient d'elles-mêmes. Plusieurs adolescentes de douze ans ont déjà fait des pipes alors qu'elles n'ont jamais été embrassées. » Caroline, 25 ans

« Le corps de la femme est devenu tellement banal, qu'il a de moins en moins d'impact sur les ventes de produits. On s'est donc attaqué à l'image de l'homme. On est en train de lui jouer le même tour. On le déshabille pour les publicités de parfum, de boissons gazeuses, on montre ses beaux muscles, on le montre entouré de belles femmes s'il utilise tel ou tel autre produit. Et ça fonctionne! Lorsque les hommes dépenseront autant pour plaire aux femmes que les femmes le font pour plaire aux hommes, nous serons en société égalitaire!!! Mais vachement malade! » Marie-Pierre, 25 ans

INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES FÉMINISTES

LE FONDS ANITA CARON

Le Fonds veut soutenir financièrement les activités de formation et de recherche des étudiants et étudiantes inscrites dans les programmes de l'Institut ou qui poursuivent des études au doctorat et au post-doctorat à l'UQAM en études féministes.

En plus d'apporter une contribution financière à la publication de la revue *FéminÉtudes*, les principaux projets financés par le Fonds sont les suivants:

> BOURSE «ANITA CARON»

Trois bourses d'étude sont offertes annuellement dans le cadre d'un concours des bourses d'excellence de la Fondation UQAM :

- une de \$ 1,000 à la concentration de deuxième cycle en études féministes
- et deux de \$ 500 à la concentration de premier cycle et à la mineure pluridisciplinaire en études féministes

> PRIX ANNUEL DE PUBLICATION D'UN MÉMOIRE DE MAÎTRISE EN ÉTUDES FÉMINISTES

Le mémoire sélectionné est publié dans la collection «Les Cahiers de l'IREF» ou aux éditions du remue-ménage (maison d'édition féministe québécoise). À ce jour, huit étudiantes ont obtenu le prix. Il s'agit de:

LOUISE BROSSARD, sociologie

Trois perspectives lesbiennes féministes articulant le sexe, la sexualité et les rapports sociaux de sexe: Rich, Wittig, Butler, «Cahiers de l'IREF», no 14, (à paraître).

JULIE BRUNET, études littéraires

Histoires de grands-mères: exil, filiation et narration au féminin dans La mémoire de l'eau, de Ying Chen, Le bonheur à la queue glissante d'Abla Farhoud et La dot de Sara, de Marie-Célie Agnant, «Cahiers de l'IREF», no 13, (à paraître).

ÉVELYNE LEDOUX-BEAUGRAND, études littéraires (2003)

De l'écriture de soi au don de soi: Les pratiques confessionnelles dans La honte et L'événement d'Annie Ernaux, «Cahiers de l'IREF», no 12, 139 p.

JUDITH TRUDEAU, science politique (2002)

Genre et technosciences: les rôles féminins dans l'univers de quatre jeux vidéo, «Cahiers de l'IREF», no 11, 97 pages.

GAËTANNE LEMAY, intervention sociale (2001)

Le rapport au pouvoir des femmes et des hommes et la représentation des femmes au Bureau de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), «Cahiers de l'IREF», no 9, 170 pages.

SANDRINA JOSEPH, études littéraires (2000)

Figures d'un discours interdit: les métaphores du désir féminin dans «Villette» de Charlotte Brontë, «Cahiers de l'IREF», no 8, 149 pages.

NATHALIE RICARD, intervention sociale (1998)

La maternité chez les lesbiennes: diversité de portraits [coédition avec les éditions du remue-ménage, paru en 2001, sous le titre *Maternités lesbiennes*]

VIOLAINE GAGNON, communications (1997)

Regard féministe d'une vidéaste autour du monde, «Cahiers de l'IREF», no 2, 152 pages.

LISE LETARTE, sexologie (1996)

Quand la violence parle du sexe: analyse du discours thérapeutique pour hommes violents, «Cahiers de l'IREF», no 1, 130 pages.

> SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS ET AUX ÉTUDIANTES

Pour leur participation à des colloques, à des congrès scientifiques et pour l'organisation d'activités publiques: conférences, colloques, présentations de films, etc.

POUR FAIRE UN DON AU FONDS ANITA CARON AFIN DE PERMETTRE À UN PLUS GRAND NOMBRE D'ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES:

- de recevoir une bourse d'étude
- de participer à des rencontres scientifiques nationales et internationales afin de mettre à profit les connaissances acquises dans leur formation
- d'initier des projets et de développer des habiletés particulières aux plans du savoir-faire et du savoir-être
- et s'assurer d'une relève de chercheuses en milieu universitaire et de professionnelles qui œuvrent dans les divers milieux d'intervention

S'informer auprès de l'IREF:

Pavillon Berri, local WB-3200

500, René-Lévesque Est

Téléphone: (514) 987-6587

Télécopieur: (514) 987-6742

Courriel: iref@uqam.ca

Site Web: <http://www.iref.uqam.ca>

LES PUBLICATIONS DE L'IREF

- > *Trois perspectives lesbiennes féministes articulant le sexe, la sexualité et les rapports sociaux de sexe: Rich, Wittig, Butler*, Louise Brossard, «Cahiers de l'IREF», no 14. (à paraître)
- > *Histoires de grands-mères: exil, filiation et narration au féminin dans La mémoire de l'eau, de Ying Chen, Le bonheur à la queue glissante d'Abla Farhoud et La dot de Sara, de Marie-Célie Agnant*, Julie Brunet, «Cahiers de l'IREF», no 13. (à paraître)
- > *De l'écriture de soi au don de soi: Les pratiques confessionnelles dans La honte et L'événement d'Annie Ernaux*, Évelyne Ledoux-Beaugrand, «Cahiers de l'IREF», no 12, 2005, 139 p. (15,00 \$)
- > *Genre et technosciences: les rôles féminins dans l'univers de quatre jeux vidéo*, Judith Trudeau, «Cahiers de l'IREF», no 11, 2004, 97 p. (15,00 \$)
- > *Enjeux féministes: formes, pratiques, lieux et rapports de pouvoir*, Actes du colloque présenté dans le cadre du Congrès de l'Acfas 2002, textes colligés par Rébecca Beauvais, Élise Bergeron, Évelyne Ledoux-Beaugrand et Geneviève Proulx, «Cahiers de l'IREF», no 10, 2003. (15,00 \$)
- > *Le rapport au pouvoir des femmes et des hommes et la représentation des femmes au Bureau de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)*, Gaëtane Lemay, «Cahiers de l'IREF», no 9, 2003, 170 p. (15,00 \$)
- > *Figures d'un discours interdit: les métaphores du désir féminin dans «Villette» de Charlotte Brontë*, Sandrina Joseph, «Cahiers de l'IREF», no 8, 2001, 149 p. (10,00 \$)
- > *Mots et espaces du féminisme*, Lori Saint-Martin (dir.), avec la collaboration de Lorraine Archambault, «Cahiers de l'IREF», no 6, 2000, 119 p. (5,00 \$)
- > *Lectures féministes de la mondialisation: contributions multidisciplinaires*, Marie-Andrée Roy et Anick Druelle (dir.), «Cahiers de l'IREF», no 5, 2000, 206 p. (8,00 \$)

- > *Les rapports homme-femme dans l'Église catholique: perceptions, constats, alternatives*, Anita Caron, Marie Gratton, Agathe Lafortune, Marie-Andrée Roy, en collaboration avec Nadya Ladouceur et Patrick Snyder, «Cahiers de l'IREF», no 4, 1999, 106 p. (5,00 \$)
- > *Féminisme et forme littéraire. Lectures au féminin de l'œuvre de Gabrielle Roy*, Lori Saint-Martin (dir.), «Cahiers de l'IREF», no 3, 1998, 111 p. (5,00 \$)
- > *Regard féministe d'une vidéaste autour du monde*, Violaine Gagnon, «Cahiers de l'IREF», no 2, 1998, 152 p. (5,00 \$)
- > *Quand la violence parle du sexe: analyse du discours thérapeutique pour hommes violents*, Lise Letarte, «Cahiers de l'IREF», no 1, 1998, 130 p. (5,00 \$)
- > *Famille et travail: double statut... double enjeu pour les mères en emploi*, Francine Descarries et Christine Corbeil en collaboration avec Carmen Gill et Céline Séguin, Rapport synthèse d'une enquête menée auprès de 493 mères en emploi de la région montréalaise, IREF/UQAM, 1995, 107 p. (4,00 \$)

DOCUMENTS DISTRIBUÉS PAR L'IREF:

- > *La sécurité économique des femmes: les critiques féministes du discours économique dominant et les nouvelles avenues de politiques sociales*, sous la direction de Sylvie Morel, Louise Brossard, Anita Caron et Nadine Goudreault, 2003. (18,00 \$)

Documents en ligne sur <http://www.iref.uqam.ca>

- > *L'allocation d'existence: Quelques propositions québécoises*, Louise Brossard et Sylvie Morel, 2003.
- > *Régionalisation et démocratie: les défis d'une citoyenneté active pour les femmes*, Nicole Thivierge et Marielle Tremblay (dir.) avec la collaboration de Anita Caron et Louise Brossard, Réseau féministe de recherches et d'intervenantes pour un renouvellement des théories et des pratiques économiques et politiques pour la redistribution des richesses, 2002, 112 p.

Commandes postales: ajouter 2,00 \$ pour chacun des ouvrages.



PASCAL LÉVELLÉ

COURS OFFERTS À LA CONCENTRATION DE 1^{er} CYCLE ET À LA MINEURE PLURIDISCIPLINAIRE EN ÉTUDES FÉMINISTES

La concentration (6 cours — 18 crédits) est offerte à toutes les personnes qui ont complété 10 cours dans le cadre de leur programme de baccalauréat à l'UQAM pourvu que la structure du programme le permette.

La mineure (10 cours — 30 crédits) est accessible à toutes les personnes qui ont complété 10 cours dans l'un des programmes de majeure disciplinaire suivants : études urbaines; géographie; histoire; histoire, culture et société; philosophie; science politique; sciences des religions; sociologie; sciences, technologie et société.

SESSION D'HIVER 2006

COM5115-40

Communication et rapports de sexe

Jeudi 09h30–12h30

FEM5000-30

Atelier synthèse en études féministes

Mercredi 18h00–21h00

JUR6525-30

Droit des femmes

Mercredi 14h00–17h00

SEX4002-40

Sexologie et condition féminine

Jeudi 18h00–21h00

LIT252L-10

Corpus d'auteur: Virginia Woolf

Lundi 14h00–17h00

POL4212-40

Idées politiques et féminisme

Jeudi 14h00–17h00

PSY4150-40

Psychologie différentielle des sexes

Jeudi 14h00–17h00

SHM4000-40

Homosexualité et société

Jeudi 18h00–21h00

SOC6312-40

Femmes, féminismes et rapports de sexes: analyse sociologique

Jeudi 09h30–12h30

TRS2301-10

Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale

Lundi 14h00–17h00

TRS5305-10

Femmes, santé mentale et interventions féministes

Lundi 18h00–21h00

CONCENTRATION DE 2^e CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES

Les personnes intéressées par la concentration doivent:

- > être admises dans un programme de maîtrise à l'UQAM;
- > faire connaître, auprès de l'Institut de recherches et d'études féministes, leur intention de s'inscrire à la concentration;
 - > compléter six crédits en études féministes dans le cadre de leur programme de maîtrise;
- > s'inscrire dans le cadre de leur programme, au cours FEM7000, Séminaire multi-disciplinaire en études féministes offert aux sessions d'automne;
 - > compléter six crédits en études féministes dans le cadre de leur programme de maîtrise;
- > rédiger un mémoire sur un sujet en lien avec les études féministes et être accompagnées, dans la poursuite de leur projet, par une personne considérée apte à diriger ou co-diriger des travaux dans ce domaine.

Les personnes ayant satisfait aux exigences de la concentration recevront, en fin de programme, une attestation de deuxième cycle en études féministes.

Pour plus d'information, communiquez au (514) 987-6587 courriel: iref@uqam.ca site Internet: <http://www.iref.uqam.ca>

Céline O'Dowd, secrétaire de direction
Marie-Andrée Roy, Coordinatrice de l'enseignement